

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	88.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
À l'étranger: frais de ports en plus.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

223^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naisances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Autour du statut horloger

III

EN traitant récemment (1) du nouveau statut de l'horlogerie, nous remarquons qu'une des pièces maîtresses du projet était l'introduction du contrôle technique de la montre (généralement approuvé et qui commence à faire ses preuves), l'autre étant la libéralisation progressive prévue en matière d'octroi du permis de fabrication. Et c'est ici que le débat a été vif au sein des associations horlogères et qu'il se poursuit encore parmi les intéressés. Des échos publics se sont fait entendre lors de la discussion engagée au Conseil des Etats à la session de mars, qui s'est terminée par l'adoption du projet fédéral. On aura noté toutefois que le directeur d'Ebauches S.A., M. Sydney de Coulon, un des deux représentants de notre canton au «Sénat helvétique», s'est abstenu au vote final, après avoir émis plus d'une réserve et plus d'une critique à l'adresse du texte présenté.

De quoi s'agit-il? Le problème est assurément complexe et l'on nous pardonnera de le schématiser à l'intention du gros des lecteurs. Le statut actuel auquel on entend renoncer avait été rendu nécessaire, rappelons-le, pour mettre fin à la période d'anarchie qui suivit la première guerre mondiale et qui faillit compromettre le sort de notre principale industrie d'exportation. Statut «corporatif», au sens ancien du mot, statut inspiré d'un «protectionnisme» d'Etat, mais dont l'actif fut assurément, comme l'écrivait le «Journal des associations patronales» (2), «d'éviter la transplantation de l'horlogerie à l'étranger, le chablonnage et l'exportation inconsidérée des fournitures». Et, au lendemain du deuxième conflit mondial, c'est incontestablement encore à l'existence de ce statut que l'horlogerie doit une large part de la prospérité extraordinaire qu'elle a connue.

Mais on sait aussi que, maintenant, les capacités de la concurrence étrangère se sont développées dans des proportions considérables, que non seulement des pays qui furent longtemps nos clients fabriquent à leur tour des montres de qualité, mais encore qu'ils ont pris des mesures de restrictions douanières qui compliquent notre tâche et que, dans ces conditions, on a commencé à se montrer quelque peu alarmé dans notre branche horlogère. L'une des questions majeures qui s'est posée à propos du statut encore existant a consisté, dès lors, à se demander si la structure de cette industrie, telle qu'elle est protégée par la loi et qui comporterait le maintien d'une forme artisanale surannée, étant donné la multiplicité des petits ateliers, répondait encore aux exigences actuelles du marché international.

En d'autres termes, le moment n'était-il pas venu de contraindre notre système de fabrication horlogère à se réorganiser complètement afin de faire face aux dangers qui menacent de l'extérieur notre production de la montre?

Question essentielle assurément qu'on a eu raison, certes, de ne pas éluder. Mais, comme dans la pratique, toute modification au statut actuel se traduira par une libéralisation, des craintes ont été aussi émises. Les «gros» vont de nouveau manger les «petits». L'esprit de concurrence loyale qu'avait instauré le régime présent va disparaître au profit de celui d'après compétition qui avait sévi de 1924 à 1933. Assurément, le projet adopté par le Conseil des Etats prévoit une période de transition, de cinq ans, pendant laquelle le permis de fabrication ne sera pas supprimé, c'est-à-dire pendant laquelle l'ouverture de nouvelles entreprises et la transformation des anciennes resteront soumises à certaines exigences, et cela dans les divers secteurs de la production. Mais ensuite? Ne retournera-t-on pas à l'anarchie et au désordre?

Les adversaires du nouveau statut redoutent cette perspective; se partisans estiment, au contraire, que celui-ci offrira une base solide pour affronter l'avenir. Dans un dernier article, on verra quelles raisons motivent leur optimisme.

René BRAICHET.

(1) Voir «Feuille d'avis de Neuchâtel» des 16 et 21 mars.

(2) No 10, 9 mars 1961.

LE PROBLÈME DE LA SURVEILLANCE DES CHEFS D'ÉTAT SÉJOURNANT DANS NOTRE PAYS

Un bataillon spécialisé pour le service de sécurité?

De notre correspondant de Berne:

La sécurité des plénipotentiaires qui séjourneront à Genève si, comme on l'espère, la conférence d'Evian doit avoir lieu quand même, a posé un problème ardu, on s'en doute, mais un problème que, sur le plan purement matériel, on peut résoudre de manière satisfaisante, en ayant recours à l'armée.

On se demande donc à Berne s'il ne conviendrait pas de mettre sur pied un bataillon spécialisé fort, peut-être, de 60 hommes, comme on a formé une fanfare d'armée mobilisable chaque fois qu'un chef d'Etat vient rendre visite au Conseil fédéral. La Suisse dispose d'une garde permanente des fortifications, d'une garde aérienne permanente elle aussi.

(Lire la suite en 17^{me} page)

APRÈS LA RUPTURE D'ÉVIAN Paris refuse de s'incliner devant les prétentions du FLN

Maintenant les propositions faites le 15 mars, le conseil des ministres laisse cependant entrouverte la porte de la négociation

De notre correspondant de Paris par téléphone:

On attendait beaucoup du conseil des ministres d'hier et certains, qui se croyaient bien renseignés, pensaient que le général de Gaulle trouverait une formule magique qui, sans faire perdre la face à M. Louis Joxe, n'en constituerait pas moins un désaveu implicite des propos explosifs tenus à Oran par le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes.

Toutes ces spéculations ont été réduites à néant. L'incident M.N.A. n'a même pas été évoqué et, après avoir constaté que l'ajournement de la con-

férence d'Evian était due à la seule défection du F.L.N., le conseil des ministres a rappelé que, pour sa part, «le gouvernement français s'en tenait à l'esprit et aux termes de son communiqué du 15 mars dernier».

La référence est importante: elle mérite une explication circonstanciée.

Une date marquante

Le 15 mars, en effet, est une date marquante dans la chronologie de la politique algérienne du général de Gaulle. Ce jour-là, et pour la première fois, Paris «confirmait son désir de voir s'engager, par l'organe d'une délégation officielle, des pourparlers concernant l'autodétermination des populations algériennes, ainsi que des problèmes qui s'y rattachent».

Le F.L.N. n'était pas nommément désigné, mais l'invitation s'adressait cependant directement à lui et à lui seul. L'unis d'ailleurs ne s'y trompait pas et, quelques jours plus tard, les dirigeants de l'insurrection faisaient savoir qu'ils aussi étaient prêts à renouer le dialogue fâcheusement interrompu à Melun.

On sait la suite: les pourparlers secrets en Suisse et la publication, simultanée, le 30 mars, de deux communiqués, à Tunis et à Paris, qui fixaient le rendez-vous d'Evian pour le 7 avril 1961.

M.-G. G.

(Lire la suite en 17^{me} page)

HIER, A MONTFERMEIL, EN SEINE-ET-OISE

Odieux attentat dans un hôpital: deux morts, dix blessés

Les meurtriers seraient trois membres du F.L.N. venus achever un chef du M.N.A. qui avait été blessé récemment, mais qui leur a de nouveau échappé

VERSAILLES, (UPI). — Un attentat particulièrement meurtrier s'est produit jeudi après-midi dans un hôpital, à Montfermeil, en Seine-et-Oise. Il a fait deux morts et dix blessés.

La première victime est un sous-brigadier de police, M. Guy Ferre, qui assurait la garde de l'une des chambres du pavillon de chirurgie de l'hôpital, chambre dans laquelle se trouvait un détenu musulman d'obédience F.L.N., Mohand Ali Talba, qui fut également tué. Les dix blessés sont cinq malades d'une chambre voisine et trois visiteurs, car les agresseurs s'étaient tout d'abord, semble-t-il, trompés de chambre. Un garde champêtre et un agent de police furent également atteints.

(Lire la suite en 17^{me} page)

Dégoutés de la pagaille qui règne dans l'île

Des techniciens tchèques et russes quittent Cuba

D'autre part, l'armée aurait écrasé un soulèvement contre-révolutionnaire

LA HAVANE (UPI). — Les techniciens et conseillers des pays de l'Est, mis au service des autorités cubaines, sont en train de piler bagages. Ils sont, paraît-il, «dégoutés de la pagaille» qui règne partout et qui réduit à néant tous leurs efforts.

(Lire la suite en 17^{me} page)

Temps nouveaux, métiers nouveaux

ROME (UPI). — Un retraité italien, possédant une voiture, a trouvé un moyen ingénieux de se payer ses cigarettes et son apéritif quotidiens. De bonne heure, il arrive sur la colline Pincio au panorama réputé et place sa voiture dans le parking. Il n'a plus ensuite qu'à attendre que toutes les places du parking soient occupées et que des touristes en cherchent désespérément une. Il sort alors de sa voiture une grande pancarte sur laquelle on peut lire: «Je cède ma place dans le parking pour 500 litres» (environ 4 francs). Et il trouve toujours preneur.

En présence d'un grand nombre de diplomates et officiers supérieurs Célébration solennelle du dixième anniversaire du Shape à Paris

(Lire nos informations en dernières dépêches)



Les divers détachements qui ont pris part à la célébration du dixième anniversaire du Shape. De gauche à droite sur notre photo: des représentants de Grande-Bretagne, Turquie, Allemagne de l'Ouest, Belgique, Ecosse, Canada, Danemark, France, Grèce, Finlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Portugal.

SUR LA DEMANDE DU ROI BAUDOIN

M. Théo Lefèvre chargé de former le nouveau gouvernement belge

Il est le président du parti social-chrétien

BRUXELLES (AFP). — Onze jours après les élections générales et dix jours après la démission du premier ministre, M. Gaston Eyskens, le roi Baudouin a chargé M. Théo Lefèvre de dénouer la crise gouvernementale et de former un nouveau gouvernement.

C'est sur la base du rapport que lui a fait hier matin M. Pierre Harmel, chargé d'une mission d'information que le souverain a porté son choix sur le président du parti social chrétien, comme successeur d'un autre membre du parti social chrétien, M. Gaston Eyskens.

(Lire la suite en 17^{me} page)

SELON LE GOUVERNEMENT DU PRINCE BOUN-OUUM UN CESSEZ-LE-FEU AU LAOS POURRAIT ÊTRE IMMINENT

Optimisme à Londres

où l'on pense qu'un accord «est dans le sac»

VIENTIANE (AFP et UPI). — Tandis que le général Phoumi est reparti jeudi pour Louang-Prabang où il confèrera à nouveau avec le roi du Laos, le gouvernement laotien du prince Boun-Oum a laissé entendre, dans la nuit de mercredi à jeudi, qu'un cessez-le-feu pourrait être imminent.

Il prendrait même à l'heure actuelle des dispositions en vue de ce cessez-le-feu, indique-t-on dans les milieux autorisés de Vientiane.

Avant son départ, le général Phoumi a déclaré: «J'ai entière confiance dans les grandes puissances pour trouver une solution au problème laotien. L'armée nationale est prête à cesser le combat dès que l'ordre lui en sera donné».

D'autre part, dans les milieux diplomatiques londoniens on se montre optimiste sur le procès des négociations anglo-soviétiques sur le Laos. Optimistes au point de considérer qu'un accord «est dans le sac» et que de part et d'autre les négociateurs peuvent commencer l'élaboration d'un projet de

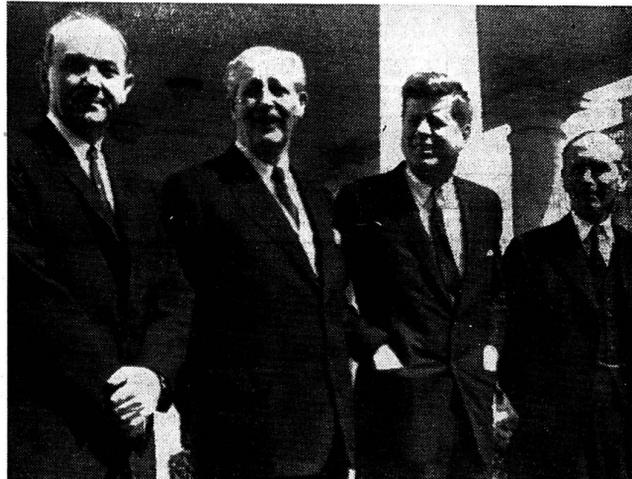
résolution pour le rétablissement de la paix au Laos, y compris l'appel à un cessez-le-feu et la remise en activité de la commission internationale tripartite chargée de superviser l'application du cessez-le-feu.

Un obstacle de dernière heure?

Toutefois bien qu'optimistes, les milieux diplomatiques restent prudents et n'excluent pas la possibilité d'un obstacle imprévu de dernière heure.

(Lire la suite en 17^{me} page)

LES ENTRETIENS KENNEDY-MACMILLAN



En visite officielle aux Etats-Unis où il a rencontré le président Kennedy, M. Macmillan s'est déclaré, hier, impressionné par l'énergie et la vigueur de la nouvelle administration américaine. Devant la commission des affaires étrangères du Sénat au Capitole, le premier ministre britannique a souligné la nécessité de rechercher de nouveaux moyens de coordonner les ressources et les efforts de l'ensemble du monde libre. Le problème pour l'Alliance atlantique, a-t-il dit, est de parvenir à l'unité tout en sauvegardant les diversités propres à une société libre. Notre photo, prise avant le début des entretiens de la Maison-Blanche, montre de gauche à droite: MM. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, Macmillan, Kennedy et le secrétaire au Foreign Office, Lord Home.

J'ÉCOUTE...

Ne vaut-il pas mieux...?

«CIEL! se peut-il? Voici que vous avez renversé la salière!»

Grave affaire autrefois... Et l'usage voulait, nous l'avons dit déjà, que, pour conjurer le mauvais sort, on jetât bien vite pardessus son épaule, derrière son dos, une pincée de ce sel maladroitement répandu.

L'usage s'est-il quelque peu perdu aujourd'hui? Ou croit-on moins aux maléfices? Evolution! Evolution! Mais, après tout, l'usage n'était-il pas surtout de rigueur autrefois pour, simplement, ranimer des propos de table parfois languissants.

Or, de nos jours, où tout se fait à la va-l'en vite, où l'on déjeune ou dîne d'un cervelas, pour pouvoir s'offrir une auto, où le pique-nique fait les délices du plus grand nombre, qui songe encore à assaisonner son repas par de joyeux propos de table!

Joyeux, l'étaient-ils tous? Pas toujours, cependant. Chez les anciens Romains, qui rentraient assis dans leur demeure, si, en en sortant, ils avaient vu voler à gauche un corbeau, oiseau de malheur selon eux, ils étaient plutôt sans doute de mauvais présages et de pressentiments fâcheux.

De tout temps, d'ailleurs, les pressentiments ont joué leur rôle dans l'esprit des gens. La tragédie classique s'en est fort inspirée.

Faisons plutôt un sort aux pressentiments heureux! Ceux qui sont concomitants à du bonheur et non à du malheur.

Il en est d'extraordinaires aussi, en effet.

Comme celui que l'on raconte maintenant, du petit Français de onze ans, Franklin Lefèvre, qui, dans sa demeure d'Anzerin-les-Béthune, s'était réveillé en pleine nuit, frappé d'un pressentiment. Il se précipita hors du lit et s'élança sur la route. A cent mètres de là, il trouva sa mère qui, tombée de bicyclette en rentrant tardivement de son travail, était en train de se noyer dans un fossé plein d'eau glacée.

Les voisins alertés, la maman fut sauvée.

On publie la touchante photographie du gosse donnant à boire un bouillon à la rescapée encore altée.

FRANCHOMME.

L'ASIE DU SUD-EST EN DANGER

Guérilla communiste au Viet-nam

Au cours de la récente session de l'OTASE, les huit ministres des affaires étrangères des pays membres (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Australie et Thaïlande) vouèrent une attention particulière à la situation au Viet-nam du sud. Elle est, en effet, inquiétante.

Pour beaucoup de raisons qu'il est impossible d'analyser ici, le président Ngo Dinh-diem et son régime demeurent nettement impopulaires auprès des masses, rurales surtout. Celles-ci se tournent vers le Viet-kong (communiste), dont l'activité prend, en premier lieu, la forme de guérilla antigouvernementale.

Un système qui a fait ses preuves

Cette guérilla est très forte dans le sud du pays. Ici, après la conférence de Genève de 1954, les communistes conservèrent secrètement leurs armes et reprirent assez vite la lutte fratricide. Des agents rouges venant soit du Laos, soit du Viet-nam du nord les y encourageaient. D'ailleurs, actuellement encore, les émissaires communistes passent cette dernière frontière, évidemment impossible à contrôler, par groupes entiers.

Arrivés dans la partie méridionale

du Viet-nam du sud, ils encadrent soigneusement les éléments communistes locaux et en font une force réelle. Selon les milieux les mieux informés, le nombre de ces maquisards ne dépasse pas dix mille hommes, mais il s'agit d'unités mobiles et bien organisées, ce qui leur rend possible d'attaquer plusieurs points à la fois.

L'aide des paysans leur est acquise, grâce à des méthodes déjà expérimentées durant la guerre d'Indochine. Les membres du Viet-kong se divisent en groupes d'environ 200 à 300 hommes. Chaque groupe occupe un village. Suit une intense endoctrination des habitants. Après quoi, des armes leur sont distribuées et ils se voient presque automatiquement transformés en rebelles, tenus à exécuter des ordres précis. Personne ne saurait résister: ce serait une mort certaine.

En échange, les rouges promettent aux paysans de minifiques profits futurs, mais ils leur assurent aussi la possibilité de ne plus payer ni taxes, ni droit de fermage dus aux grands propriétaires terriens. De la sorte, les ruraux sont plutôt satisfaits et les guérilleros gagnent un soutien appréciable.

M. I. CORY.

(Lire la suite en 4^{me} page)

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de M. Frédéric L'Eplattenier de construire une maison familiale à la rue du Suchiez, sur l'article 4629 du cadastre.



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de IMOBILIAIRE A.G., Bienne, fabrique Bulova Watch & Cie de construire un bâtiment à l'usage de fabrique à la place de la Gare.



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de M. Charles Blum de construire une villa de vacances à la route des Falaises, sur l'article 1310 du cadastre.



COMMUNE d'Auvergnier

Assurance des bâtiments
La contribution d'assurance des bâtiments, due pour l'année 1961, est payable dès maintenant à la caisse communale, à Auvergnier, ou à son compte de chèques postaux No IV 208, d'ici au 31 mai 1961.

Je cherche à acheter, dans le canton de Neuchâtel, région pied du Jura,

ferme avec domaine

si possible avec grand verger.
Faire offres en indiquant la grandeur du domaine et le prix à B. W. 1378 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

Enchères définitive d'immeubles

Le mardi 11 avril 1961, à 15 heures, dans la salle à manger de l'hôtel de l'OURS, à Travers, l'Office des faillites soussigné procédera à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles dépendant de la succession réputée de GLAUSER, Marcel-Alfred, commerce de bouchons, à Travers, savoir :

CADASTRE DE TRAVERS
Article 254, Quartier des Moulins, bâtiment, dépendances et jardin de 1143 m².

Subdivisions :
Pl. fo. 3 No 34 Quartier des Moulins, logements, atelier de 270 m²
Pl. fo. 3 No 124 Quartier des Moulins, écurie et remise 77 m²
Pl. fo. 3 No 125 Quartier des Moulins, cave et terrasse 22 m²
Pl. fo. 3 No 126 Quartier des Moulins, dépendances 651 m²
Pl. fo. 3 No 127 Quartier des Moulins, jardin 120 m²
Article 255 pl. fo. 3 No 63 Quartier des Moulins, jardin de 150 m².

(L'immeuble comprend 4 appartements locatifs totalisant 15 chambres, plus locaux commerciaux et dépendances, situé en bordure de la route cantonale Neuchâtel-les Verrières.)
Estimation cadastrale Fr. 71,000.—
Assurance des bâtiments Fr. 113,000.— plus 75 % assurance complémentaire.
Estimation officielle Fr. 120,000.—

Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition de qui de droit, dès le 20 mars 1961.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Môtiers, le 3 mars 1961.

Office des faillites du Val-de-Travers ;
Préparé par : ROUQUIN



COMMUNE de Hauterive

Pour les besoins de son administration, la commune de Hauterive désire engager

un apprenti de bureau
Prière d'adresser les offres écrites au Conseil communal.



COMMUNE des PONTS-DE-MARTEL

Mise au concours d'un poste d'infirmière visiteuse

Traitement : selon règlement sur les traitements du personnel communal (prestations sociales, caisse de retraite, etc.).
Age minimum : 22 ans.
Entrée en fonction : 1er juin 1961 ou date à convenir.

Le bureau communal tient le cahier des charges à la disposition des intéressés.
Faire offres au Conseil communal, par lettre manuscrite, sous enveloppe fermée portant la mention « Poste d'infirmière visiteuse », jusqu'au 25 avril 1961.

IMMEUBLES

A vendre pour raison de santé, au bord de la route cantonale Avenches - Payerne,

MAISON
avec 2 logements neufs de 3 chambres, grand hall, cuisine, bains et buanderie. Rural de 2 écuries, grange, remise ; 2 garages. Bel emplacement et 2 1/2 poses de terre attenante. Facilités de transformer en garage, atelier ou dépôt. S'adresser par téléphone au (037) 8 35 82.

A vendre à Peseux IMMEUBLE
de 3 logements de 2,3 et 4 pièces. Adresser offres écrites à P. Z. 1334 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le placement de Fr. 200,000.— je cherche à acheter un ou plusieurs

immeubles
district de Neuchâtel ou de Boudry. — Adresser offres écrites à B.O. 874, au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter ou à louer un

TERRAIN

aussi petit soit-il, avec accès direct au lac. Région comprise entre Cortaillod et la Tène. — Faire offres sous chiffres A. V. 1377 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel OUEST sur passage très important, immeuble de 3 logements mi-confort, + vastes locaux commerciaux. — Adresser offres écrites à E.O. 1240, au bureau de la Feuille d'avis.

VALAIS Mayens-de-Nendaz

Station touristique en plein développement
A vendre chalet

avec 1000 m² de terrain, 2 étages ; rez-de-chaussée, grande pièce transformable ; 1er appartement 3 chambres cuisine, douche W.-C. Grand galetas (possibilité de faire dortoir). Eau, électricité, 5 minutes du télécabine. Vue sur toute la plaine du Rhône. 60,000 fr. Offres à poste restante 31, Stion 1 (VS).

A vendre à Neuchâtel IMMEUBLE
de 4 logements, confort. Adresser offres écrites à C. M. 1242 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter un

immeuble ancien à rénover. Région : Vignoble ou Val-de-Ruz. — Adresser offres écrites à C.P. 875, au bureau de la Feuille d'avis.

Particulier cherche terrain avec vue pour construction d'une maison familiale à

CORCELLES
Faire offres écrites à A. U. 1356 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

CHAMBRE
à louer tout de suite, aux Parcs (arrêt des trolleybus 8-4), à 10 minutes de la ville. — Tél. 5 13 26.

A louer une très belle chambre avec pension soignée, pour école et week-ends. — Adresser offres écrites à F. A. 1382 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite pension famille
donnerait pension à jeune homme. — S'adresser à Mme Vauthier, rue Saint-Honoré 8, 4me étage.

Espagne romantique
Nos amis possédant à Tossa (Costa Brava) magnifique villa avec vue splendide sur la mer, acceptent pensionnaires. Photos sur demande. — Tél. (081) 65 08 54.

A LOUER
A louer à Sainte-Hélène

GARAGE
pour le 24 avril 1961. — S'adresser à l'Etude Hotz & de Montmolin. Tél. 5 31 15.

A louer pour le 24 avril, au centre de la ville, logement simple de

3 CHAMBRES
et dépendances. S'adresser : Etude Wavre, notaires, tél. 5 10 63.

On cherche à louer

CHALET

(4 ou 5 lits) avec un minimum de confort, sur les rives des lacs de Bienne, de Morat ou de Neuchâtel, pour juin, juillet ou août. Faire offres à M. Samuel Aeschlimann, 23, Rederweg, Bienne.

OFFRES D'EMPLOIS

Serveuse de bar
serait engagée tout de suite ou pour date à convenir dans bar à café. Nourrie, logée. Adresser offres écrites à I. D. 1385 au bureau de la Feuille d'avis.

La Fabrique de Câbles électriques à Cortaillod
cherche

deux serruriers
avec de bonnes connaissances professionnelles, si possible quelques années d'expérience, pour tous travaux de constructions et réparations.

Place stables et bien rétribuées.
Horaire hebdomadaire de travail : 45 heures en cinq jours.

Se présenter au bureau du personnel, le matin de 10 h à midi.

GOVERNANTE GÉNÉRALE

ayant la responsabilité de l'entretien d'une clinique de 120 lits est cherchée pour date à convenir. Poste intéressant et d'avenir. Horaire 51 heures par semaine. Congé le dimanche. Logée ou non logée. — Faire offre à l'économiste de la clinique de LA SOURCE, Lausanne.

BAR AUX 3 BORNES

cherche pour le 15 avril

1 sommelier ou sommelier

1 fille ou garçon d'office
et pour entrée immédiate

1 personne sachant faire la cuisine

Se présenter au bar.

Le Garage M. FACCHINETTI cherche

LAVEUR - GRAISSEUR

expérimenté. — Faire offres ou se présenter au bureau Portes-Rouges 1, Neuchâtel.

On demande

sommelier ou sommelier

Entrée immédiate. S'adresser au restaurant du Théâtre, Neuchâtel.

Mécanicien faiseur d'étampes

capable serait engagé tout de suite par importante usine en Suisse romande. Nous offrons travail dans agréables conditions, atelier bien outillé. Semaine de 5 jours. Selon capacités, salaire à la journée ou à la quinzaine. Adresser les offres sous chiffres PW 34673 L à Publicitas, Lausanne.

MIGROS

cherche pour ses entrepôts de Neuchâtel.

jeune aide de garage
s'intéressant à la mécanique automobile. Bon salaire, contrat collectif de travail favorable.

Adresser offres à la Société Coopérative MIGROS, avenue des Portes-Rouges 46, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 72 21.

Un manoeuvre

serait engagé immédiatement ou pour date à convenir, par garage des Montagnes neuchâteloises. Préférence sera donnée à candidat ayant permis de conduire. Adresser offres écrites à U. N. 1376 au bureau de la Feuille d'avis.

Garage de la ville cherche une STÉNOGRAPHISSE

qualifiée et consciencieuse, pour tous travaux de bureau.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae à Garage Hubert Patthey, Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel.

Nous cherchons quelques jeunes filles

pour le iff.

Entrée immédiate ou à convenir. Salaire selon entente.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins Aux Armourins S. A.

armourins neuchâtel

COMMERCE DE FER
de vieille renommée, cherche
REPRÉSENTANT
pour visiter l'industrie et l'artisanat.
AGE : 25 à 35 ans.
LANGUES française et allemande exigées.
ENTRÉE : suivant entente.
DISCRETION ABSOLUE.
Offres écrites sous chiffres P 30.149 à Publicitas, Berne.

SECRÉTAIRE
de langue maternelle française avec bonnes connaissances d'allemand pour correspondance et travaux confidentiels. Demoiselles appréciant ambiance agréable dans notre équipe sont priées de faire offres détaillées avec prétentions de salaire, etc., à la direction de la maison BIAG S. A., Case postale 945, Lucerne.

AIDES DE GARE
Nous cherchons quelques jeunes filles destinées à être formées en vue de leur occupation comme
dans les services des renseignements, des voyageurs, des bagages et des marchandises des gares et des stations.
Exigences : bonne formation scolaire (si possible 3 ans d'école primaire supérieure ou secondaire). Connaissance de la langue allemande et de la dactylographie. Jouir d'une bonne santé.
Les candidates qui ont une formation commerciale (école ou bureau) et qui savent l'anglais ou l'italien auront la préférence.
Age minimum d'engagement : 17 ans.
Entrée : immédiate ou à convenir.
Offres manuscrites à adresser à la Division de l'Exploitation des CFF, à Lausanne, avenue de la Gare 41, en y joignant les certificats scolaires et de travail ainsi qu'une photographie format passeport.

Je cherche SOMMELIÈRE
pour date à convenir. — S'adresser : La Cité Verte, Serrières (NE). Tél. 5 94 50.
On engagerait deux bonnes employées
pour différents travaux de maison (chambres, repassage, etc.). Bons gages et bons traitements. — Faire offres avec photographie à J. Martin, hôtel National, Fleurier.

Pour notre magasin « La Cité », nous cherchons
UN MAGASINIER
Eventuellement magasinier-concierge dont la femme pourrait s'occuper des nettoyages.
Adresser offres écrites à « La Cité », Neuchâtel.

MÉCANICIEN
sur motos et vélos est cherché tout de suite ou pour date à convenir. Salaire 3 fr. 50 à 4 fr. selon entente. — Adresser offres écrites à J. D. 1365 au bureau de la Feuille d'avis.
Atelier d'horlogerie cherche
metteurs en marche
Travail assuré. — Tél. 5 45 71.

Importante entreprise de mécanique de précision du Jura neuchâtelois cherche pour son
service des achats
UN JEUNE TECHNICIEN ou
UN JEUNE COMMERÇANT
dynamique, doué d'initiative et sérieux.
Un travail varié, de nombreux contacts avec les fournisseurs et les services techniques de l'entreprise représentent les divers éléments de ce poste à responsabilités.
L'expérience d'un tel poste est souhaitée mais non absolument nécessaire ; débutant sera mis au courant.
Semaine de 5 jours, caisse de retraite, place stable et d'avenir dans cette entreprise en plein développement.
Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie récente sous chiffres P 10567 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.
(La suite des annonces classées en 11me page)

Plissé plat qui plaît !



JUPE

en térylène uni, à plissé Watteau permanent; blanc, beige, marine, gris ou noir

29⁵⁰

Pour compléter l'ensemble, vous choisirez une ravissante blouse à manches $\frac{3}{4}$ en coton brodé, à partir de 10.90 déjà



VÉRON — Confitures

Saveur exquise - parfum délicat, appétissantes - et pas plus chères - en bocaux Véron.

23 magnifiques sortes.



X Maintenant les verres s'ouvrent en un tournemain et peuvent être refermés hermétiquement.

Les confitures camping Véron, tant appréciées, sont également munies du nouveau couvercle.

Victoire culinaire par Véron



Véron & Cie., S.A. Conserves, Berne

61 42 8 f

Plus de 50 vieux

radios et châssis

de Fr. 5.- à 20.- pour bricoleurs.



Réfection de literies
Confection de matelas à ressorts,
par
Charles Borsay
Tapissier - décorateur
Sablons 3 Neuchâtel
Tél. 5 34 17

A VENDRE

1 MACHINE A LAVER, semi-automatique, contenance: 5 kg (4-5 draps), excellent état, Fr. 600.-
S'adresser: Bois-du-Pâquier, Cernier.
Ø 7 12 07.

Très bon et avantageux
LE FROMAGE D'ITALIE
en tranches épaisses pour griller

Boucherie R. MARGOT
Vente au comptant

Un rêve devient réalité!

La lingerie fine en tricot de TREVIRA réalise enfin le rêve de toute femme; la lingerie en TREVIRA est extrêmement élastique, n'irrite pas la peau et conserve toujours sa coupe parfaite; elle est en outre très facile à entretenir et aussi agréable à porter les jours froids que pendant les chaleurs. Un avantage particulier de cette lingerie: On peut la bouillir sans crainte.



TREVIRA, la lingerie indéformable



BT 4893

Nouveauté:

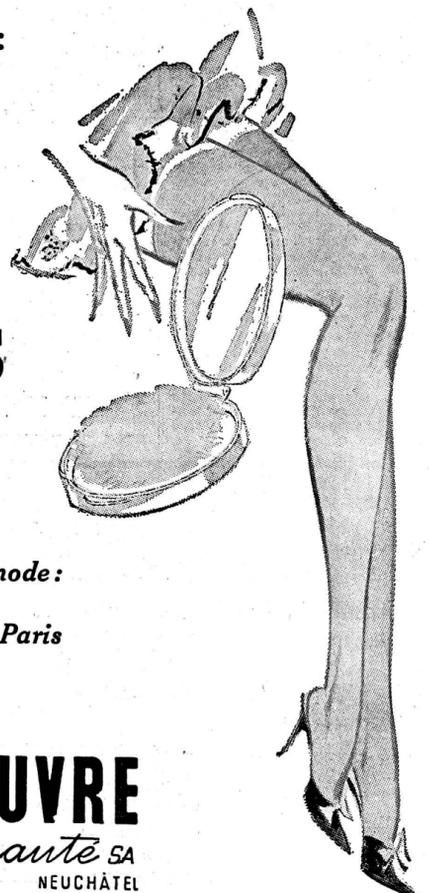
Dernier cri de Paris:

Le BAS

lumineux «poudré»

Couleur fraîche pour la nouvelle mode:

Ce qui se porte à Paris vous le trouverez



AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



DU VIN VIEUX LE BOUQUET!

Donne à vos salades une grande finesse de goût! Fr. 1,75 le l.

Bourgeois Frères & Cie S.A. Ballaigues Avec bons-images Avanti

Articles et documents

Les dernières réserves de main-d'œuvre indigène

Le canton de Fribourg vient actuellement en tête de liste

Dans l'utilisation des précieuses réserves de main-d'œuvre indigène dont il dispose encore, notre pays doit concilier les besoins économiques et l'intérêt humain.

Les chiffres fournis par le Bureau fédéral des statistiques montrent qu'en 1960 le nombre total des ouvriers et employés, dans les fabriques soumises à la loi, a augmenté de 43,097 (6,9%), ce qui constitue un résultat particulièrement favorable. On constate toutefois que, durant la même période, le nombre des ouvriers étrangers présente un accroissement de 38,214 personnes. Notre pays n'a pas même pu fournir de ses propres ressources 5000 travailleurs nouveaux. La situation varie du reste considérablement d'un canton à l'autre. Neuf cantons ont des démissions enregistrées une diminution de la main-d'œuvre indigène par rapport à 1959 : Zurich (-161), Obwald (-46), Glaris (-38), Zoug (-43), Bâle-Campagne (-33), Schaffhouse (-148), Appenzell Rhodes-Extérieures (-98), Argovie (-293) et Thurgovie (-208). Pour d'autres cantons, l'augmentation est minime : Tessin (+33), Genève (+73), Valais (+94). Elle est plus importante, en revanche, pour les Grisons (+304), Vaud (+605) et surtout Fribourg (+699) et Berne (+1340). Si l'on prend le pourcentage de l'augmentation indigène, par rapport à l'augmentation globale, Fribourg se trouve nettement en tête des cantons qui disposaient de réserves de travailleurs (Berne 23,8 %, Valais 38 %, Bâle-Ville 43 %, Fribourg 80,6 %).

1960, la part de la main-d'œuvre étrangère n'y atteignait que le 4,9 % de la main-d'œuvre globale (Zurich 27 %, Bâle 29,9 %, Tessin 36,3 %). D'autre part, une enquête faite par les autorités a montré que chaque jour plus de 3000 « pendulaires » vont travailler en dehors du canton. Enfin, l'analyse des causes de l'absence d'accroissement de la population entre 1950 et 1960, d'après les données du dernier recensement, a révélé que pendant la dernière décennie près de 15,000 Fribourgeois ont émigré vers le reste de la Suisse, faute de trouver une activité sur place.

Danger de déséquilibre

Une telle « transhumance » de nos dernières réserves de main-d'œuvre présente de sérieux dangers : aggravation de la conception démographique dans les villes et du déséquilibre économique entre les cantons, surenchére des salaires, des loyers et des terrains dans les grands centres, déracinement d'une partie jusqu'alors stable de la population, difficultés accrues d'une réadaptation en cas de crise.

Au cours de ces trois dernières années, une tendance nouvelle s'est affirmée en Suisse et qui paraît constituer la meilleure solution à toutes ces difficultés : de plus en plus, c'est l'usine qui se déplace à la recherche de la main-d'œuvre et non l'inverse. Il serait heureux que cette tendance s'imposât toujours plus, parce qu'elle permet de concilier les besoins de notre économie, qui doit rester expansive, par conséquent utiliser toutes nos ressources de main-d'œuvre, et l'intérêt humain de la population, qui exige que chacun puisse travailler dans la région où il est né.

Cinquantenaire de la naissance du premier hydravion

Il y a cinquante ans, le 28 mars 1910, le premier hydravion naissait et prenait son vol sur l'étang de Berre, près de Martignes, en France.

Son constructeur et pilote, Henri Fabre, ami de Gabriel Voisin, qui s'est illustré comme pilote et comme constructeur dans le premier quart de notre siècle, mit définitivement au point les plans conçus par Voisin. Pendant trois ans, Henri Fabre travailla en silence à mettre au point une machine à l'aspect curieux, fragile, qui néanmoins garde son équilibre sur trois flotteurs de forme bizarre, à fond plat. Cet appareil est mis à l'eau avec d'infinies précautions, et le 28 mars, par un temps magnifique, Henri Fabre, en présence de quelques très rares spectateurs, réussit à faire glisser puis à décoller cet appareil étrange que Fabre avait surnommé : « Le Canard ». Pour la première fois au monde un engin à moteur venait de s'envoler d'une surface d'eau.

Le hydravion était né. Quelques jours après, ce premier exploit, Henri Fabre le renouvela en ayant pris cette fois la précaution de convoquer un huissier afin qu'il consigne la performance. Six mois plus tard, deux jeunes aviateurs français, les frères Dufaux, traversèrent le bouin en bout de lac Léman en Suisse, avec un hydravion de leur invention (le second au monde) qui était doté d'un quatrième flotteur placé sous la queue de l'appareil.

Si c'est de la terre française que s'est élevé le premier ballon et qu'a décollé le premier aéroplane, il ne faut pas oublier que c'est de la mer française qu'a décollé le premier hydravion.

Pêle-mêle

M. « H » RÉPOND AUX ATTAQUES RUSSES

M. Hammarskjöld a répondu mercredi, devant l'Assemblée générale des Nations Unies aux attaques lancées contre lui par l'URSS en démontrant notamment que toutes les décisions qu'il avait prises l'avaient été avec l'autorisation du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale - l'Union soviétique ayant d'ailleurs elle-même approuvé la majorité des résolutions aux termes desquelles a agi le secrétaire général.

« Je dois me réserver le droit de revenir sur ce problème quand l'Assemblée générale aura conclu son débat sur le Congo », a encore déclaré M. Hammarskjöld.

RENCONTRE TITO - HASSAN II

Un communiqué commun a été publié mercredi à Rabat, à la suite des entretiens qui se sont déroulés entre le roi Hassan II du Maroc et le chef de l'Etat yougoslave, le maréchal Tito. Ce document exige que le droit de l'autodétermination soit accordé immédiatement à la population algérienne. L'agence Tadjik, qui a diffusé ce communiqué, ajoute entre autres que les deux hommes d'Etat demandent la reconnaissance du gouvernement congolais, présidé par M. Gizenga à Stanleyville.

NOMINATIONS DE M. KENNEDY

Le président Kennedy a nommé deux nouveaux procureurs fédéraux : M. David Acheson, fils de l'ancien secrétaire d'Etat Dean Acheson, et M. Robert Morgenthau, fils de l'ancien ministre des finances Henry Morgenthau. Ils toucheront un traitement annuel de 20,000 dollars.

Assurez-vous d'obtenir

FORMICA

Revêtement plastique. Vérifiez le nom FORMICA

Car la marque FORMICA

garantit que vous obtenez le meilleur en revêtement plastique. Exigez de votre architecte et de votre menuisier le meilleur : FORMICA

Dans les communes suisses de plus de 2000 habitants

La construction a atteint un chiffre record

BERNE. — On a construit, au cours de l'année 1960, 38,991 nouveaux logements dans les 462 communes de plus de 2000 habitants, qui ont été soumises à l'enquête. Ce chiffre particulièrement élevé est supérieur de 10,704 ou 38 % à celui de l'exercice précédent et dépassé de 24 % le record de 1955. La progression enregistrée d'une année à l'autre concerne toutes les catégories de communes. Elle atteint 54 % dans les petites communes rurales, 44 % dans les villes de 10 à 100,000 habitants, 37 % dans les grandes communes rurales, mais seulement 16 % dans les communes de plus de 10,000 habitants dans le nombre total des nouveaux logements a, en conséquence, reculé d'une année à l'autre de 50,7 % à 47,8 %.

Si l'on considère maintenant la nature des constructions, le nombre des logements s'est accru de deux neuvièmes dans la catégorie des maisons familiales, d'environ deux cinquièmes dans celle des maisons exclusivement locatives et de plus d'un tiers dans le groupe des maisons locatives et à usage commercial. Les logements construits dans les communes de plus de 10,000 habitants représentent 76 % du chiffre total. 13 % des nouveaux logements ont été construits par des sociétés coopératives, 38 % par d'autres personnes morales et 47 % par des particuliers.

Dans la plupart des cas, le financement a été de nouveau assuré sans l'aide des pouvoirs publics et la part des logements construits avec leur aide reculé d'une année à l'autre de 11,7 à 8,5 %. Toutes les grandes villes ont à noter dans l'augmentation enregistrée d'une année à l'autre, plus de la moitié va aux logements de une et deux pièces, un bon tiers à ceux de trois et quatre pièces, presque un quart aux appartements de 5 pièces et quatre neuvièmes à ceux de six pièces. Les petits logements de une à trois pièces représentent 60 % de l'ensemble des nouveaux logements (58 % en 1959).

Les transformations d'immeubles ont donné 449 logements au cours de l'exercice (366 en 1959) et les démolitions, notamment, ont entraîné la perte de 3125 logements (2339 l'année précédente). L'augmentation nette atteint ainsi 36,315 logements et dépasse de 38 % le niveau de 1959.

Le nombre des logements en construction à la fin de l'année permet de prévoir l'offre prochaine d'appartements. Celle-ci s'élèvera à quelque 23,300 pour l'ensemble des 42 villes (20,500 en 1959) et à environ 42,100 (33,800) pour l'ensemble des communes soumises à l'enquête (à l'exception de quelques communes rurales).

PAYS-BAS

Sept ouvriers tués par du gaz carbonique

ROTTERDAM (Reuter). — A Rotterdam, trois ouvriers occupés dans la salle des machines du bateau-citerne libérien « Mathieson », à vérifier les dispositifs de lutte contre le feu, ont été tués, mercredi, par des émanations de gaz carbonique.

Les hommes travaillant dans d'autres parties du cargo sentirent à un moment donné une forte odeur de gaz. Une équipe de sauveteurs, munis de masques, pénétra dans la salle des machines et trouva 30 à 40 ouvriers qui avaient perdu connaissance. Aussitôt l'alerte donnée, le trafic fut interrompu et une longue file d'ambulances gagna, escortée par la police, les abords du dock où mouillait le bateau-citerne libérien. Le directeur des docks a annoncé que sept hommes ont perdu la vie.

Guérilla communiste au Viet-nam

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Protégés, avertis, informés par les compagnons, les partisans communistes assassinèrent impunément des fonctionnaires de l'Etat, des personnalités locales et, en général, tous ceux qui refusent ouvertement de collaborer avec eux. Ainsi, les bandes armées du Viet-kong sont arrivées à contrôler, pratiquement, une bonne partie de la Cochinchine, la plus fertile. Sur les routes, les transports sont risqués le jour, dangereux outre mesure, voire impossibles, la nuit. Les embuscades et les attentats se multiplient. Petit à petit, la vie du pays se désorganise complètement.

Il est vrai que le gouvernement de M. Diem dispose d'une armée relativement nombreuse, équipée et entraînée par des instructeurs américains. Mais ces instructeurs ne savaient rien, ou presque rien, de la guérilla dans la jungle et ne préparèrent nullement les troupes pour ce genre de combat. Aussi les maquisards en campagne ont-ils un avantage évident, ce qui décourage les soldats. Certains, semble-t-il, passent même à l'ennemi.

Dans le domaine politique, les choses ne paraissent pas mieux aller. Un Front national de libération du Viet-nam sud a été constitué à Hanoi. Ce nouveau mouvement, prétendu nationaliste, compterait beaucoup de sympathisants dans le pays de M. Diem. D'autre part, le gouvernement de ce dernier est également menacé par l'activité de « groupements neutralistes », dont les dirigeants résident à l'étranger, mais qui ont pas mal d'adhérents dans les grandes villes sud-vietnamiennes. Certains observateurs qualifiés pensent même que, craignant une victoire des guérilleros, ces neutralistes pourraient tenter de renverser le régime de M.

Diem, afin de « détacher » le Viet-nam du sud de l'Ouest et de l'unir au camp grandissant des « non engagés ». Une telle solution ne serait peut-être pas plus mauvaise qu'une autre, si on pouvait s'arrêter là. Il est toutefois fort probable que, sous la pression des gauches, une « réunification des deux Viet-nam » suivrait de près. Et ce serait une nette victoire de l'Est.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h 15, Le Songe d'une nuit d'été.

CINEMAS

Bio : 20 h 30, Tout près de Satan.

Apollo : 15 h et 20 h 30, L'Orchidée noire.

Palace : 20 h 30, Le Dialogue des carnés.

Arcades : 20 h 30, La Mort de Belle.

Rex : 20 h 30, Assassins, la fuite de l'enfer vert.

Studio : 20 h 30, La Révolte des gladiateurs.

PHARMACIE D'OFFICE :

Jusqu'à 23 h J. Armand, rue de l'Hôpital

De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

DIGESTION LABORIEUSE ?

Après un repas qui vous fait craindre un lendemain difficile, prenez le soir un ou deux GRAINS DE VALS. Ils aideront vos fonctions digestives à faire face à une tâche inaccoutumée. 25 grains ; Fr. 1.75 ; 50 grains ; Fr. 2.70.

PLAISIR DE LIRE ODES A CHACUN

par Henri Pichette

Un poète du renouveau

Pour qui n'a pas suivi de tout près, année après année, l'évolution de la poésie moderne, il est surprenant de voir à quelle distance nous sommes aujourd'hui de Baudelaire et de Mallarmé, voire de Valéry et de Claudel. Après les grands maudits, après les grands savants, la poésie est revenue au soleil, à la terre, à la nature ; elle s'est refaite saine et simple comme une paysanne.

Est-ce à dire que dans ces Odes à chacun (1) d'Henri Pichette, il n'y ait point de science ? Bien au contraire. Mais plutôt qu'un alchimiste, le poète s'applique à être un bon ouvrier, connaissant à fond son métier. Cet amour du métier, ce goût de la belle ouvrage bien faite, il éclate dans ce curieux poème où Pichette énumère, à la queue leu leu, tous les ouvriers du monde, tous ceux qui travaillent de leurs mains ou de leur gosier, le tourneur, le tombelier, le typo, le bougnat, le barbier, le mosaïste, le carrelleur, le mécano, « le camelot malin, le farceur de tréteaux », « l'enroulé curieux des dernières nouvelles », tous plus ou moins cosmopolites et poètes, qui défilent dans une ronde savante et bigarrée.

France ouvrière et France étrenelle, Pichette unit l'une et l'autre dans son culte pour Péguy, comme aussi pour cette admirable poésie du XVIIe, dont il possède le charme, le naturel, l'abondance et la naïveté. La vie chez lui sourd et jaillit, déjà toute formée, éclatante et belle. Mais quoi de plus mira-

culeux que l'enfant ? Et ce privilégié qui a été donné à l'homme et à la femme de créer ensemble un petit d'homme ?

De cet émerveillement va sortir l'un des plus beaux poèmes de ce recueil, dont nous citerons ici quelques strophes, d'un envol ravissant :

Crée un être, et dis-moi
Si ce n'est pas miracle ?
La mort montait vers toi,
L'amour fut son obstacle...
Faire qu'il va rêver,
Bâtir ce petit d'homme,
L'abécher, l'abreuer,
Etre toute sa somme,
Ce faon, ce renardeau,
Ce brin de corpulence,
Cette ombre de fardeau
Au bras qui le balance,
Ce goret virginal
Qui réclame et qui tète
L'élixir matinal
Avec des coups de tête...
Ce mime babilleur
Pour qui tout est musique
Et mouvement rieur
Et lumière physique,
Ce cœur tu innocent
Où l'existence loge,
Cet avenir récent
Qui rode son horloge,
Cet immense petit !
Leureur de merveille !
Pollen des Fioretti
Dont je bénis l'abeille.

P.-L. BOREL.

1) Gallimard.

LE ROMAN

Heinrich Böll - Leila Baalbaki - Agatha Christie

Entre l'humour qui était celui de Thomas Mann au début de ce siècle, et celui auquel s'abandonne aujourd'hui Heinrich Böll, il existe de notables différences. Y aurait-il détérioration ? Même mordant, l'humour dans les Buddenbrooks était exquis, raffiné, parcouru d'un frisson de tendresse et d'humanité ; dans cet étrange roman de Heinrich Böll qui s'intitule Les deux sacrements (1), il est tout imbibé de vitriol. Plutôt que d'humour, il faudrait parler ici de sarcasme (comme chez Musil).

L'intention de Heinrich Böll n'est d'ailleurs pas de tout démolir, mais bien plutôt de dépendre l'Allemagne d'aujourd'hui. Telle quelle, incertaine et cynique. Parce que tant de régimes et de morales se sont succédés qu'on ne sait plus du tout à quel point on est. Il s'agit avant tout de se refaire. De survivre. Pour faire plaisir aux puissances de l'Ouest, on tire son chapeau devant l'idéal. En fait, on ne croit qu'à l'argent.

Il se fait alors une sorte d'égalisation par en bas, où, pour ne pas avoir à pleurer, on ricane. Chaque matin, Robert Fähmel va passer deux heures à l'hôtel du Prince Henri, boîte plutôt mal famée, mais discrète et bien tenue, où il raconte à sa famille. Entre le « sacrement du buffle », symbole de violence et de corruption, et le « sacrement de l'agneau », les Fähmel, architectes de père en fils, ont choisi. Le second. Non par vertu, mais par prudence. C'est qu'un bourgeois allemand peut être faible, mais il n'est jamais tout à fait sot : il sait fort bien distinguer où le mènent les mauvais bergers.

En somme, si dans les bouleversements qui les ont frappés, les Fähmel n'ont pas perdu grand-chose, c'est qu'il n'y avait pas grand-chose à perdre. Bien sûr, Robert, au cours de la guerre, a dû faire sauter la vieille abbaye Saint-Antoine, construite par son père ; ce fut regrettable mais non catastrophique, car la Cène qu'elle contenait n'était pas un chef-d'œuvre.

Dévaluation de l'humain ? Oui, mais imbriquée dans un subtil contrepoint. Les claviers dont dispose Heinrich Böll sont multiples ; il en tire des effets bizarres, grinçants, et qui séduisent jusque dans leurs dissonances.

Jeune Arabe avide de se dégager du joug des coutumes ancestrales, Leila Baalbaki a écrit, avec Je

vis (2), le roman de sa propre émancipation. C'est vécu, presque trop ; il y a là un accent de sincérité qui ne trompe pas ; il s'agit d'échapper à la tutelle d'un père et d'une mère, afin d'être enfin soi, librement.

Les premiers pas de notre « émancipée » nous font un peu sourire ; rien de commun avec Françoise Sagan. C'est que nous sommes ici dans un milieu où se faire couper les cheveux et aller seule au cinéma sont des actes d'une audace inouïe. Lina Fayyad se sent esclave ; elle enrage ; elle brisera ses chaînes. Son père est riche, taht mieux, c'est dans son jeu un atout de plus.

Mais la liberté n'est pas tout, il faut encore l'amour. Lorsque Lina se sera jetée dans les bras d'un étudiant et qu'elle se verra ensuite méprisée, elle comprendra qu'il ne suffit pas, pour tout obtenir, de se révolter avec éclat. Livre jeune, un peu court, mais qui mousse et qui bouillonne.

Enfin, voici le second volume des *Œuvres choisies* (3) d'Agatha Christie. Il s'ouvre sur *Le train bleu*. Nous sommes dans le grand monde : un millionnaire anglais, dont la fille, objet de dangereuses convoitises, va être assassinée entre Paris et Marseille. Bien entendu, l'enquête se perdrait dans les sables si n'intervenait, pour la mener, le prince des détectives, M. Hercule Poirot, toujours fier et modeste.

Rien de plus confortable qu'une telle lecture. Des personnages simples, clairement étiquetés, une intrigue admirablement conduite, des passions fortes et banales. On est séduit malgré soi, comme on le serait lors d'un voyage en pullman, en compagnie de gens très riches, très gais, très sûrs d'eux-mêmes, éclatants de jeunesse et de santé, vivant leur vie comme une fièvre gageuse.

P.-L. B.

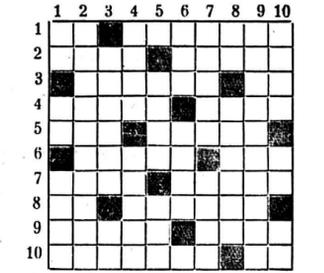
1) Le Seuil.
2) Le Seuil.
3) Librairie des Champs-Élysées.

Pour notre santé nous buvons, soir et matin, un grand verre de VICHY-CELESTINS, l'eau qui fait du bien.

VICHY-ETAT

MOTS CROISÉS

Problème No 497



HORIZONTALEMENT

- Note. — On ne lui fait pas de quartier.
- N'est pas baptisé. — Il est borné.
- Thésés, l'abandonna. — Lettres de change.
- Regarder à travers. — Abattis.
- Lettre grecque. — Fait les affaires d'autrui.
- Il faut l'ôter pour avoir l'amande. — Longue peine.
- Favori qui fut pendu. — Prendre une certaine teinte.
- Pronom. — Oter un grade.
- Animal de Madagascar. — Station balnéaire.
- Fut lapidé à Jérusalem. — Possessif.

VERTICALEMENT

- Note. — Pronom. — Grande partie de l'hémisphère nord.
- Est proposé au cours d'une visite. — Reine de Castille. — Préfixe.
- Ce que devient un air trop connu. — On la lève en partant.
- Reçoit l'Amou-Daria. — Le pays de Gex en fait partie.
- Permet de décliner. — Arrose Fleurance.
- Rend le régime sévère. — Petit prophète.
- N'est pas une mazette. — Romancier norvégien.
- Personnes qui louent.
- Ville d'Autriche. — Monsieur. — Se répète.

Solution du No 496



RADIO et TELEVISION

Vendredi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h. réveil en musique. 7.15, Informations. 7.20, propos du matin. 7.25, rythmes et chansons. 8 h. l'université radiophonique internationale. 11 h. émission d'ensemble. 12 h. au carillon de midi, avec à 12.15 le memento sportif. 12.45, Informations. 12.55, opération survie. 13.05, trois fois trois, musique légère et chansons. 13.35, sans parole ou presque... 13.50, femmes chez elles. 14.10, sonate de Beethoven. 14.35, concert pour la jeunesse.

16 h. feuilleton. 16.20, programme varié musical. 17 h. perspectives. 18 h. le magazine de la science. 18.20, musiques et refrains populaires. 18.30, le carnet du touriste. 18.35, chansons sur mesure. 18.45, la Suisse au micro. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, vendredi soir, jeux et concours. 20.50, « La ligne droite », pièce de M. Monnier. 21.35, musique du XXe siècle. 21.50, la Ménestrandrie. 22.10, la Journée mondiale de la santé. 22.30, Informations. 22.35, résultat du tirage de la Loterie romande de 29.45, le miroir du monde. 22.55, actualités du jazz.

Second programme

Jusqu'à 19 h. programme de Sottens. 19 h. musique récréative moderne. 20 h. Genève, les Genevois et les organisations internationales. 20.15, les beaux enregistrements. 21 h. routes ouvertes. 21.20, médiateur. 21.30, communiqués touristiques. 21.50, musiques de notre temps. 22.10, micro-magazine du soir. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, Informations. 6.20, musique populaire. 6.50, quelques propos sur votre chemin. 7 h. Informations. 7.05, musique légère. 7.25, le chant de nos oiseaux. 11 h. émission d'ensemble. 12 h. Orgue Wurliitzer. 12.10, communiqués touristiques. 12.20, nos compléments. 12.30, Informations. 12.40, Orchestre récréatif balé. 13.30, musique vocale ancienne. 14 h. pour Madame.

16 h. Opérettes françaises. 16.40, vous en savez-vous ? 17 h. Brumenhof et Stravinsky. 17.30, émission pour les enfants. 18 h. cartes postales musicales : Etats-Unis. 18.20, la Musikverein Spelcher. 18.40, actualités. 19 h. chronique mondiale. 19.20, communiqués. 19.30, informations. écho du temps. 20 h. concours pour le Grand prix Brumenhof. 21 h. émission pour les Rhéto-romanches. 22.15, Informations. 22.20, danses.

TELEVISION ROMANDE

20 h. téléjournal. 20.15, carrefour, émission d'actualités. 20.30, « Le mariage de Mlle Beulemans », de J.-F. Fonson et F. Wiseler. 22 h. dernières informations. 22.05, téléjournal et carrefour.

EMETTEUR DE ZURICH

20 h. téléjournal. 20.15, le magazine du vendredi. 21 h. « Londres 999 », film sur Scotland Yard. 21.25, « Die drei Wünsche », spectacle de cabaret. 21.50, téléjournal.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Après un repas qui vous fait craindre un lendemain difficile, prenez le soir un ou deux GRAINS DE VALS. Ils aideront vos fonctions digestives à faire face à une tâche inaccoutumée. 25 grains ; Fr. 1.75 ; 50 grains ; Fr. 2.70.

ATTENDS-MOI CINQ MINUTES, SUZANNE. LE TEMPS DE ME CHANGER. C'EST IMPORTANT, DE QUE TU AS A ME DIRE ?

C'EST À PROPOS DE L'INCIDENT DE CE MATIN AU CLUB ?

NON. UN JOURNAL DE SPORTS PUBLIE UN ARTICLE SUR ANDRÉ ET DANS DES TERMES QUI N'ONT RIEN DE FLATTEUR...

DE LE CROIS ET CELA PEUT ÊTRE UNE DÉCEPTION.

424

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.

OCCASION POUR FOGA

A VENDRE

bar à dégustations transportable
trancheuses à viande

électriques (courant 220 et 380 V)

S'adresser par téléphone au 5 37 21

Helena Rubinstein



Démonstrations gratuites

du 10 au 15 avril 1961

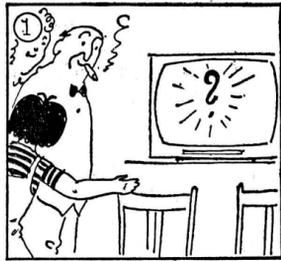
L'esthéticienne d'Helena Rubinstein vous conseillera gratuitement pour tout ce qui concerne vos soins de beauté et vous fera une démonstration sans engagement dans notre nouveau Salon de Beauté.

Sur demande, vous pourrez également profiter d'un traitement de beauté complet Helena Rubinstein au tarif habituel. Nous serons heureux de prendre votre inscription à notre pharmacie ou par téléphone (038) 5 57 22.

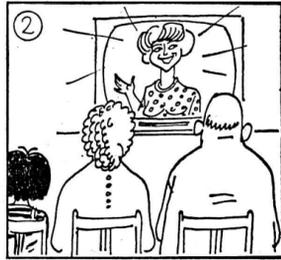


PHARMACIE
DROGUERIE PARFUMERIE
NEUCHÂTEL / HOPITAL 2

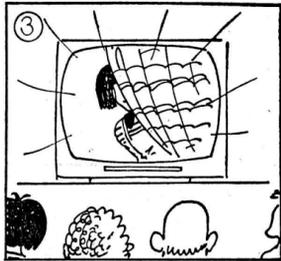
Nagolet à la TV



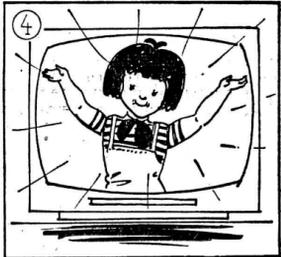
«Asseyez-vous, monsieur, madame, à vingt heures va commencer le plus captivant des programmes, je ne veux rien en révéler.»



D'abord, c'est à la speakerine; «Le sort de l'homme est de vieillir», dit-elle, en faisant une mine, «pourquoi ne pas y consentir?»



Pour garder, du cœur, la jeunesse — celle qui compte, c'est certain — faites donc preuve de sagesse, laissez-vous prendre par la main...



par ce gai petit personnage, Nagolet, bambin bienfaisant; avec lui, quel que soit votre âge, vous serez jeune et plein d'allant!»

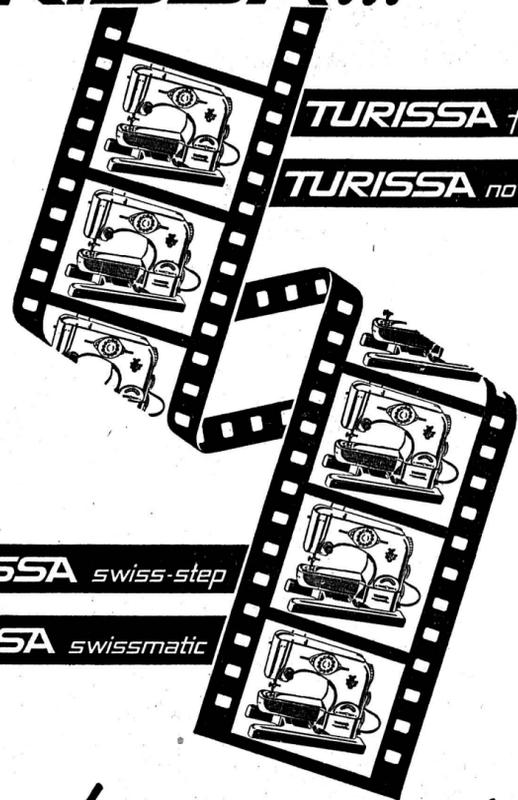
BANAGO

Une base solide pour la vie

L'aliment diététique fortifiant pour petits et grands
Fr. 1.90 les 250 gr.



TURISSA...



TURISSA fortuna

TURISSA novomatic

TURISSA swiss-step

TURISSA swissmatic

...Toujours en vedette

TURISSA-FABRIQUE DE MACHINES A COUDRE SA, DIETIKON-ZURICH TEL. 051-88 88 33

Agences officielles pour la Suisse romande:

BIENNE: Paul Ernst, Uniongasse 16 Téléphone 032-2 13 27	MÉZIERES: Gilliéron & Cie, confection Téléphone 021-9 31 32
DELÉMONT: Aloïs Tschudi, place de la Gare Téléphone 066-2 21 21	NEUCHÂTEL: Alexandre Grezot, 24, rue du Seyon Téléphone 038-5 50 31
GENÈVE: René Rouae, 50, rue Ancienne Téléphone 022-42 20 54	ORON-LA-VILLE: Gustave Deschenaux, confection Téléphone 021-9 42 34
LAUSANNE: Gilbert Burnier, 5, Grand-Saint-Jean Téléphone 021-22 54 12	PAYERNE: Ernest Rohrbasser, 38, rue de Lausanne Téléphone 037-6 28 01
MARTIGNY-VILLE: Fernand Rossi, avenue de la Gare Téléphone 026-6 16 01	TAVANNES: Arthur Piegay, 9, place de la Gare Téléphone 032-9 20 70

ACTION

Bouilli 1er choix	2.25 et 2.50	le ½ kg.
Rôti de porc	à partir de 3.25	le ½ kg.
Ragoût de porc (sans os)	3.25	le ½ kg.
Saucisson pur porc	3.50	le ½ kg.
Saucisse au foie juteuse	3.-	le ½ kg.

Ménagères, profitez!

Boucherie **BERGER** Seyon 21

avec chaque tube

WEGA

10 SILVA

wax crème

la cire dure de premier choix pour parquets et meubles

Maintenant en grand tube de 200 gr. seulement fr. 1.80

FABRICANT: A. SUTTER, MUNCHWILEN/SUISSE

MM Snack-bar

AU BAR

Pour votre petit déjeuner demandez un café complet au bar!

1 TASSE DE CAFÉ AU LAIT
2 PETITS PAINS
25 G DE BEURRE
2 CONFITURES

1.-

VENDREDI VENTE SPECIALE nos excellentes boules de Berlin la pièce **-.20**

Marché Migros

AU 1er ÉTAGE

Copies en couleur sur papier
à des prix jamais vus!

faites un essai... comparez
la qualité et les prix!

Amateurs de photos photographiez maintenant en couleur à des prix

MIGROS

GEVACOLOR N5	
films négatifs couleur 16 DIN, 25 ASA	
film 126, 620 et 127, 4 x 6 . . .	2.90
film petit format, 20 poses . . .	3.50
film petit format, 36 poses . . .	4.50



D'un goût spécial et si savoureux! Le RAGOUT «CHASSEUR». Préparez-le pour samedi et dimanche, Madame, vous régalez vos hôtes...

NOS RAGOUTS

de bœuf les 100 g à partir de . . .	-.65	de mouton les 100 g à partir de . . .	-.50
de porc les 100 g à partir de . . .	-.75	de veau les 100 g à partir de . . .	-.75

... ET VOICI UNE RECETTE:
rôti la viande, ajouter: oignons hachés, concentré de tomates, farine, champignons et romarin. Déglacer au vin blanc ou rouge. Rectifier l'assaisonnement.

Marché **MIGROS**

ENFIN! Des mouchoirs papier résistants, même mouillés!



Fay NOUVEAUX MOUCHOIRS MENTHOLÉS

Les nouveaux mouchoirs FAY sont hygiéniques à l'usage... les plus doux, les plus résistants qu'on puisse se procurer et cependant... si économiques! Chaque paquet de dix mouchoirs blancs est hermétiquement fermé pour plus d'hygiène. Une tirette permet l'ouverture facile de l'emballage, évite toute maladresse et maintient chaque mouchoir, jusqu'au dernier, propre, à l'abri des microbes. FAY est aussi spécialement mentholé pour combattre le rhume. Utilisez, dès aujourd'hui, les mouchoirs papier FAY.

30 cts. seulement le paquet de 10 mouchoirs "quadruple épaisseur"

Fay AJOUTE LA DOUCEUR À LA RÉSISTANCE!



EN POCHET OU DANS LE SAC AVEC TOUJOURS VOS MOUCHOIRS FAY

TISSUE PAPERS LTD - LONDON, ENGLAND

Distributeur général pour la Suisse: Barbezat & Cie, Fleurier/Neuchâtel

HENNIEZ

avec chèques

Silva

qui vous permettent de collectionner les belles images Silva. Mais attention: Seule l'Henniez mise en bouteille à la source par Henniez-Lithinée S.A. vous offre les points Silva!

Demandez à votre magasin la grande bouteille très avantageuse pour la consommation familiale.

Depuis 50 ans, Henniez-Lithinée S.A. a la confiance du public. C'est l'eau minérale de table la plus consommée en Suisse.

Seule source suisse ayant obtenu 8 Grands Prix avec médailles d'or.

HENNIEZ LITHINÉE S.A.

Votre gazon deviendra plus beau



si vous le fauchez régulièrement avec une bonne tondeuse, à moteur.

Voyez notre grand choix. 8 modèles différents attendent les amateurs les plus exigeants.

TONDEUSES avec moteur à essence
à partir de Fr. 345.-

TONDEUSES avec moteur électrique
Fr. 320.- 470.-

TONDEUSES à bras
6 modèles différents
à partir de Fr. 52.-

Demandez sans tarder notre prospectus ou une démonstration dans votre verger

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Tél. 8 12 43



Acharlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHÂTEL

A vendre
robe de mariée
modèle couture. No 36.
Bas prix. — Téléphoner
dès 19 heures au 8 39 66.

Tous les jours
VERITABLE
jambon de campagne
à l'os

Boucherie-charcuterie
Max HOFMANN
rue Fleury 20



Aliment Hens
... chat heureux!

Nouvelle présentation en petits dés croustillants de viande deshydratée et stérilisée, de qualité supérieure. Le sachet 95 ct.

Exigez HENS de votre détaillant habituel et collectionnez les points HENS.

Pour la Suisse: R. Mouron, Importation, Lausanne 12

La découverte qui maintient les dents comme les gencives tiennent les dents

Ni une pâte! Ni une poudre! Ni un tampon de cire ou de caoutchouc! Mais des coussinets en plastique souple qui "ajustent" le dentier à la forme des mâchoires.



Non utilisable sur dentiers en caoutchouc vulcanisé ou en métal.

Nouveau! Les coussinets SMIG pour dentiers mettent immédiatement fin aux douleurs et ennuis dus à un dentier lâche. Ce plastique doux tient le dentier solidement en place parce qu'il est souple et élastique comme la chair elle-même. Vous pouvez manger, parler, rire à votre aise. Le dentier suit tous les mouvements de la mâchoire et vos gencives ne souffrent plus. Le coussinet SMIG reste souple. Ne peut ni durcir, ni abîmer le dentier. Se détache facilement au moment de le remplacer. Sans goût, ni odeur. 100% hygiénique. Se nettoie en un clin d'œil. Plus de produits de "fixation" à mettre chaque jour. La boîte de 2 coussinets pour dentier supérieur ou inférieur, Fr. 5,80. Toutes pharmacies et drogueries.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

« CE SOIR A... »

ROMAN POLICIER par PHILIPPE DE VOCE 20

Desbois passa dans la pièce voisine et revint avec l'enfant. Malin, mal vêtu, les cheveux en désordre, il fit pitié au commissaire. Il parassait craintif. Son regard allait de la machine à écrire, au commissaire. Lorsque Laurent s'approcha de lui, il eut un geste de défense, comme un enfant souvent frappé.

— Ne crains rien. Assieds-toi. Il s'assit et posa ses bras sur ceux du fauteuil. Ses grands yeux sombres s'agrandirent. Il guettait les moindres gestes des policiers. Le commissaire mit la main sur son épaule.

— Dis-moi, Alain...
— Je m'appelle François... François Desportes.
— Eh bien, François, tu sais pourquoi tu es ici?
— Oui.
— Tu te rappelles le monsieur qui t'a chargé d'envoyer le télégramme?
— On me l'a déjà demandé tout à l'heure.

Le gamin semblait prendre de l'assurance, ce qui déplut à Desbois.

— Tu vas être poli!
— Mais il est poli avec le commissaire, n'est-ce pas François?
— Oui, monsieur.
— Voyons, c'est bien toi qui as écrit le télégramme pour le donner à la postière?
— Non.
— Qui?
— Je ne sais pas.
— Essaie de te rappeler.
— Je ne peux pas me rappeler, je n'ai rien écrit.
— Cet homme t'a remis un morceau de papier déjà écrit?
— Oui.
— Et tu l'as donné au guichet?
— Oui. C'est la dame qui a recopié.
— Tu n'as pas vu ce qui était inscrit?
— Non, je l'ai donné tout de suite.
— Ah! Au fond, ce gamin lui faisait de la peine. Mais il devait l'interroger, savoir. Quelqu'un avait été tué et son rôle était de découvrir la vérité. Ce n'était pas le moment de faire du sentiment. Il toussa.

— Dis-moi, as-tu soif?
Il vit ses yeux briller.
— Oui, monsieur.
— Desbois, faites-nous donc porter quelques bouteilles de bière,

c'est intenable ici. Tu aimes la bière, François?
— Oui, monsieur.
— Qu'as-tu fait du papier que t'avait donné le monsieur?
— La dame l'a déchiré.
— Dommage.
— Laurent était gêné car il ne trouvait pas les mots capables de faire parler l'enfant.
— Que faisais-tu à la poste?
— J'y vais souvent, c'est joli.
— Tes parents ne...
— Je n'ai plus de parents.
— Où vis-tu?
— Chez une vieille tante qui me fait travailler chez elle.
— Et tu n'aimes pas ta tante?
— Non.
— Pourquoi?
— Elle est méchante avec toi?
— Elle habite loin?
— Tu ne veux pas me dire où elle habite?
— Je ne dois pas.
— Pourquoi?
— Elle n'aime pas la police, ta tante?
— Je ne sais pas.
— Pourquoi ne vas-tu pas à l'école?
— Je ne sais pas.
— C'est elle qui t'en empêche?
— Elle veut que je reste auprès d'elle.

— Quel âge a-t-elle?
— Soixante ans.
— Tu as peur d'elle?
— ...
— Et de moi?
— Non, monsieur.
— Veux-tu que je t'accompagne chez elle?
— Oh! non, non.
— Et le monsieur de la poste, comment était-il?
— Grand.
— Quel âge environ?
— Il vous ressemblait.
— Tu veux dire qu'il avait environ mon âge?
— Je ne sais pas.
— Et il t'a donné cinq cents francs?
— Oui, il est parti, car il était pressé.
— Et si tu voyais sa photographie, tu le reconnaitrais?
— Je crois.
— Si tu le revoyais, lui?
— Je le reconnaitrais aussi.
Desbois revint chargé de plusieurs bouteilles de bière, qu'il posa sur le bureau. Le commissaire en déboucha une et la tendit à l'enfant qui la vida rapidement. Il noua sa cravate et se pencha vers François.

— Tu es libre, mais j'aurai encore besoin de toi et j'aimerais savoir où te trouver.
— Avenue Laumière 75, au fond de la cour.
— Merci, à bientôt.
Il quitta le bureau, accompagné

de Desbois qui le remit à un inspecteur. Le commissaire ferma la porte et s'engagea dans le couloir. Il rattrapa son adjoint.

— Le type est très fort, mais patience... En attendant, il faut que je passe chez moi, ma fille va à un bal ce soir et je voudrais l'embrasser et voir sa nouvelle robe. J'en ai pour une heure, au plus.

— Je vous attendrai.
— Merci, je sais que je peux compter sur vous. A tout à l'heure.

CHAPITRE VII

Mme Félix avait acheté le journal, espérant y découvrir sa photographie, mais elle fut déçue. Elle chercha nerveusement l'article relatant le crime et se chargea de le commenter, mais soudain, la peur l'envahit: Yolande et Karlmann étaient soupçonnés...

— Tu vois, dit-elle tout bas à son mari, j'en étais sûre... il était tellement jaloux. Ils sont dans le coup tous les deux. C'était presque fatal. Et puis, elle ne gagnait pas assez. Ah! l'argent! Quand je pense qu'ils auraient pu nous assassiner nous aussi. On ne se méfie jamais assez des gens.

— Nous assassiner? Pour nous voler quoi?
— On ne sait jamais, ils sont peut-être sanguinaires.
— Ne sois pas stupide, réfléchis un peu.

— J'espère qu'ils vont bientôt les arrêter. Je ne pourrai pas dormir tant qu'ils seront là. Tiens, voici les amoureux, est-ce que je leur donne le journal?
— Ils doivent l'avoir, ne les embête pas.
— Il est de mon devoir de les informer.
— Elle entrouvrit la porte et les appela.
— Avez-vous les dernières nouvelles?
— Oui, merci, madame Félix, qui aurait pu croire? Sont-ils enfermés?
— Non, le commissaire n'a pas assez de preuves, ajouta-t-elle en brochant un peu. Mais cela ne saurait tarder. Surtout, ce soir, fermez bien votre porte et n'ouvrez à personne, il faut être prudent. Au revoir.

Personne n'avait revu Yolande ni Karlmann depuis quatorze heures, depuis les couloirs de la P. J. S'étaient-ils cachés? Préparaient-ils un mauvais coup? Tout le monde, dans l'immeuble, les imaginait chez eux, guettant le moment propice. Ils étaient loin de se douter qu'ils prenaient tranquillement l'apéritif dans un café des Champs-Élysées, sous l'œil vigilant d'un inspecteur assis non loin d'eux et qui affectait de lire son journal.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

LA VILLE

Au tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Pierre-F. Guye. M. Marc Monnier remplaissait les fonctionnaires greffiers.

M. S. circulait en voiture à la rue du Seyon, en direction nord. Arrivé à la hauteur de la Croix-du-Marché, il fut heurté par la camionnette de F. E. qui venait de la rue de l'Hôpital. Une priorité de droite semble ne pas avoir été respectée. Le tribunal rendra son jugement à huitaine.

W. G. qui circulait au sud du collège Latin, s'approcha d'un agent pour lui demander s'il pouvait laisser sa voiture à cet endroit. Mal lui en prit, car il se fit mettre une contravention pour circulation interdite. Le tribunal admet l'erreur de fait et de droit et libère W. C. Les frais sont mis à la charge de l'Etat.

C. A. voulait à une vitesse trop rapide. Il ne put éviter un véhicule débouchant à sa droite. Il est condamné à 30 fr. d'amende, les frais de la cause étant à sa charge.

REGIONS DES LACS

BIENNE

Un ouvrier blessé à la gare

(c) Jeudi, à 14 h 50, à la gare aux marchandises, un ouvrier GFF, M. Joseph Gomez, domicilié à la route de Reuchenette, a reçu une caisse sur le ventre. Souffrant de blessures internes, le malheureux travailleur a dû être transporté à l'hôpital de district, au moyen de l'ambulance municipale.

ESTAVAYER

Tracteur contre auto

(c) Le jeune Max Graf, âgé de 15 ans, conduisant un tracteur en direction de Grandcour, vers 16 h. 45, mercredi, lorsqu'en traversant la ville, il perdit la maîtrise de son véhicule et alla se jeter contre une voiture en stationnement. Si le jeune conducteur en fut quitte pour la peur, il n'en resta pas moins que les dégâts à l'auto se montent à 3500 francs.

VAL DE RUI

MALVILLIERS

Suites mortelles d'un accident

Un jeune cycliste de Malvilliers, Otto Blandener, âgé de 16 ans, qui avait fait une chute le jour du Vendredi saint, au cours d'une promenade dans la région de la Tourne, est décédé des suites d'une fracture du crâne, dans un hôpital de Neuchâtel, où il avait été transporté.

EN PAYS VAUDOIS

DENEZY

Coupé par une scie

(c) M. René Badoux, âgé de 58 ans, qui travaillait avec une scie circulaire, a été grièvement blessé à la main droite. Il a été transporté dans un hôpital de Lausanne.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS		5 avril	6 avril
ZURICH			
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	104	-	104
3 1/2 % Féd. 1946, avril	103.15 d	-	103.15 d
3 % Féd. 1949,	101.85 d	-	101.85 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	98.85 d	-	98.85 d
3 % Féd. 1955, juin	101.50	-	101.50
3 % C.F.P. 1958	101.40	-	101.25 d

ACTIONS

Union Bques Suisses	4100	-	4100
Société Banque Suisse	2995	-	3000
Credit Suisse	3010	-	3030
Beque Pop. Suisse (p.s.)	2060	-	2060
Electro-Watt	2695	-	2700
Interhandel	5010	-	5080
Motor Columbus	2130	-	2130
Indelec	1505	-	1500
Italo-Suisse	1030	-	1030
Reassurances Zurich	3495	-	3495
Winterthur Acrid.	1378	-	1370
Zurich Assurances	6860	-	6860
Sarier	2065	-	2065
Aluminium	3700	-	3700
Bally	1920	-	1920
Brown Boveri	3825	-	3800
Fischer	2280	-	2300
Lonza	3380	-	3400
Nestlé porteur	3375	-	3390
Nestlé nom.	2135	-	2138
Sulzer	4550	-	4500
Aluminium Montréal	154	-	154
American Tel. & Tel.	553	-	549
Baltimore	147	-	143.50
Canadian Pacific	101.50	-	101
Du Pont de Nemours	908	-	909
Eastman Kodak	497	-	497
General Electric	282	-	280
General Motors	199	-	198
International Nickel	281	-	284
Kennecott	366.50	-	365
Montgomery Ward	138.50	-	138
National Distillers	121	-	120.50
Shell Oil New-Jersey	201.50	-	204.50
Union Carbide	556	-	554
U. States Steel	378	-	375
Italo-Argentina	76	-	79
Phillips	1403	-	1391
Royal Dutch Cy	184	-	182.50
Société	138	-	141
A.E.G.	170	-	176
Aluminium	512	-	510
Farbenfabr. Bayer AG	858	-	855
Farbw. Hoechst AG	772	-	766
Siemens	755	-	750

VAL-DE-TRAYERS

Décès d'une personnalité fleurisane

† Charles Reussner, fondateur d'art



(Photo Schelling, Fleurier)

peintres, sculpteurs et architectes, l'un des fondateurs de l'ex-Guilde des arts de Neuchâtel, M. Charles Reussner fut président des « Compagnons du théâtre et des arts » de 1951 à 1954.

Le défunt avait connu et s'était lié d'amitié avec la plupart des artistes de notre canton. Il avait le don de recevoir, avec hospitalité, dans sa maison familiale de Belle-Roche, où la conversation du maître de céans était empreinte non seulement de courtoisie mais surtout de finesse et des préoccupations de l'esprit qui sont la marque des hommes de valeur.

G. D.

(c) Hier, à 4 heures du matin, est décédé, dans sa 76^{ème} année, à l'hôpital où il avait été transporté à la suite d'une attaque, M. Charles Reussner, personnalité fort connue dans notre canton, et jouissant d'une bonne renommée artistique.

Ancien élève de l'école des arts décoratifs de la Chaux-de-Fonds où Charles L'Epinatier, à son retour de Paris, s'installa avec enthousiasme, Charles Reussner fit ensuite un stage à Paris où il se spécialisa dans la fonderie d'art.

En 1912, il vint s'établir à Couvet et huit ans plus tard, il repréna la fonderie Jacques & Cie, à Fleurier, entreprise dont il conserva la direction et dont il fut l'âme jusqu'à la fin de ses jours.

A côté de travaux destinés au commerce et à l'industrie, Charles Reussner se montra un artiste et un maître fondeur de premier ordre.

Il réussissait particulièrement bien à fixer dans le bronze des oiseaux et des poissons et ses œuvres, de petit format surtout, peuvent être considérées comme des modèles du genre.

Nature sensible et délicate, M. Reussner laisse aussi quelques huiles, pastels et crayons qui témoignent de la solidité de ses connaissances techniques et de sa culture.

Il donna un renom justifié à sa fonderie à laquelle on passa plusieurs fois des commandes officielles et où d'autres artistes trouvèrent le collègue et l'ami capable de transformer la matière brute en œuvres belles et durables.

Sa carrière politique

Politiquement, Charles Reussner était rattaché au parti radical. Il entra en 1927 au Conseil communal de Couvet pour y diriger les services industriels. En 1930, il conserva ce mandat mais fut de surcroît, appelé à présider l'exécutif jusqu'en 1935.

A Fleurier, Charles Reussner fit partie de quelques commissions du Conseil général. Il présida pendant un certain temps la commission d'urbanisme et fit un travail utile et intelligent, il y a deux ans, en remettant en ordre des collections de la Société du musée.

Membre de la Société suisse des

FLEURIER

Etrange décès d'un vieillard

(c) Jeudi, au début de l'après-midi, la police cantonale était saisie par M. Georges Thiébaud, habitant au Pas-de-Chaussée du No 13, au Pasquier, demandant qu'un agent l'accompagnât pour pénétrer dans l'appartement de son père, M. Louis Thiébaud, né en 1886, et vivant dans le même immeuble que son fils.

Le gendarme Pugin se rendit au Pasquier, où, au moyen d'une échelle et par une lucarne restée ouverte, il pénétra chez M. Louis Thiébaud. Celui-ci avait mort dans son lit. Un médecin constata que M. Louis Thiébaud avait un enfouissement de l'arcade sourcilère gauche, et des contusions au genou et au bras droit.

Le président du tribunal, accompagné de son greffier, procéda à la levée du corps.

Une rapide enquête de la police a établi ce qui suit: mercredi matin, à 5 h 50, la belle-fille de M. Louis Thiébaud le rencontra à l'extrémité de la rue de la Sagne. Il était blessé et marchait avec difficulté. M. Thiébaud alla l'asseoir sur un banc, pendant que sa belle-fille continuait son chemin pour aller au travail.

A midi, M. et Mme Georges Thiébaud ne trouvèrent pas le repas préparé habituellement par M. Louis Thiébaud. Ce fait insolite incita le fils Thiébaud à voir ce qui se passait à l'étage supérieur, et il aperçut son père étendu sur le lit. C'est alors que la police fut appelée.

On a pu partiellement reconstituer l'emploi du temps de M. Thiébaud. Mardi, dans la soirée, il mangea une fondue au café du Patinage, qu'il quitta vers 20 h 15. Puis, il alla au café du Progrès, d'où il partit vers 21 h 30. Depuis lors, on a perdu sa trace.

Il semble bien que la mort de M. Thiébaud soit due à ses blessures, provenant d'une chute.

M. Louis Thiébaud était rattaché au parti socialiste, et fit partie, pendant de nombreuses années, du Conseil général. Ancien ouvrier boîtier, il avait tenu, pendant un certain temps, la Maison du peuple, à Fleurier.

Le comité du Grand Prix

(c) «Le Cyclophile» a tenu, mercredi soir, à l'hôtel de la Croix-Blanche, une assemblée générale sous la présidence de M. Fernand Bugnard.

A cette occasion, il a formé comme suite comité d'organisation du Grand Prix de Fleurier, qui se disputera à fin août: MM. Léon Perrin, président; Georges Droz, secrétaire; Hubert Pétremand et Jules Schneider, caissiers; Charles Fattori, Fernand Bugnard et Michel Broillet, publicité; Marcel Pousaz, commissaire sportif; André Stalder, police et barrière; Georges Clerc, tombola; Willy Rougemont, Pierre Benoit et Georges Bornoz, adjoints.

«Le Cyclophile» organisera aussi le 16 juillet prochain le championnat cantonal de fond de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne.

Le même comité fonctionnera sous la présidence de M. Serge Raymond, M. Léon Perrin étant président d'honneur. Quant à MM. Marcel Montandon et Willy Rougemont, ils ont été chargés de la réception des officiels.

La commission sportive a enfin décidé de faire disputer un championnat interne destiné aux jeunes coureurs.

LES VERRIÈRES

Nouvelles bâtisses

(c) De nouvelles bâtisses seront édifiées ces prochains mois dans notre village.

A Meudon, les travaux de creusement en vue de la construction d'une troisième station de distribution de benzène et stationnement, sont déjà bien avancés; au centre du village, les premiers travaux en vue de la construction de la laiterie communale ont débuté et, entre Meudon et la Croix-Blanche, parallèlement à la nouvelle route cantonale, sera édifiée la nouvelle ferme de l'Institut Sully-Lambelet. Cette vaste bâtisse sera sous toit avant l'automne.

En vue des travaux de Meudon

(c) Jeudi après-midi, les entrepreneurs et maîtres d'état intéressés aux soumissions en vue des travaux de construction du pont de Meudon et de la nouvelle route cantonale, se sont réunis sur le terrain pour y entendre des exposés de M. Bourquin, ingénieur au service des ponts et chaussées, et M. Coulot, conducteur des routes.

MOTIERS

Conseil général

(c) Le Conseil général de Motiers s'est réuni mercredi soir sous la présidence de M. Armand Basser. Dix-sept membres étaient présents. En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue à trois nouveaux conseillers généraux: MM. Eug. Clerc, André Jequier et René Jeanrenaud.

Comptes 1960. — Le compte d'exercice bouclé avec un déficit de 222 fr. 70. Les dépenses accusent 248,163 fr. 21 et les recettes 247,940 fr. 74. Dans son rapport, présenté par M. Ls Mauler, directeur des finances, le Conseil communal relève, que dans l'ensemble, l'exercice n'a pas donné ce qu'il espérait. Toutefois, il y a lieu de considérer qu'en cours d'exercice il a été accordé à l'exécutif 15,500 fr. de crédits hors budget, qu'il a été accordé une ristourne de 5 % sur tous les bordereaux d'impôt, et que le déficit reporté de 1959 a été résorbé.

L'examen de ce compte rappelle qu'un seul commentaire a été fait par les immeubles producteurs, M. Jean Ruffieux s'étonne que le Conseil des gouverneurs de la Corporation des Six Communes n'ait pas saisi l'occasion d'utiliser le local est du bâtiment qui sera vacant à la fin d'octobre prochain à un agrandissement de la grande salle à laquelle il est adjacent, et qu'il se soit borné à y entreprendre des transformations pour le rendre propre à un nouveau négoce, lequel à vues humaines, ne sera que temporaire. Il propose au Conseil général d'inviter le Conseil communal à intervenir auprès de la Corporation pour que cette dernière examine ce problème.

Par 12 voix, le Conseil général approuve cette proposition, puis les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Nomination du bureau. — Sont nommés: MM. Ls Bourquin (lib.), président; René Chavet (p.p.), vice-président; Ed. Chevri (rad.), 2^{me} vice-président; H. Montandon (soc.), secrétaire; Gilbert Vuilleumier (rad.), secrétaire-adjoint.

Cession de terrain à la Société immobilière de Motiers. — Cette société a demandé à la commune de lui céder gratuitement un terrain de 1000 mètres carrés à combiémme pour la construction d'un immeuble à loyers modestes, de huit appartements. Au nom du Conseil communal, M. L. Marendaz, président, propose de faire droit à cette demande. Avec l'accord de l'Etat, ce terrain pourra être acquis du fonds des ressortissants au prix de 1 fr. le mètre carré et l'obligation de passer par des enchères publiques pourra être éludée. L'arrêté relatif à cette opération est adopté sans discussion. Il en est de même de celui concernant l'octroi d'un prêt hypothécaire de 245,000 fr. en vue de la construction de deux habitations d'habitat financier annuel du 1/2 % d'intérêt.

Demande de crédit. — Egalement sans discussion est accordé un crédit de 3000 francs demandé par le Conseil communal pour diverses réfections à apporter à l'hôtel de district.

Divers. — Deux restaurateurs du village demandent que soit révisé le règlement communal fixant l'heure de fermeture des établissements publics, à savoir que l'heure de fermeture le vendredi soir soit reportée de 23 à 24 heures. Le Conseil communal propose de maintenir le statu quo, ce que, par 9 voix confirme le Conseil général. Deux demandes d'échange de terrains sont renvoyées au Conseil communal pour étude complémentaire. L'enlèvement de la neige soulevée également une discussion, et le Conseil communal est invité à étudier la question de remplacer le triangle, par trop désuet, par un moyen plus moderne.

Etat civil de mars

(sp) Naissance: aucune. Mariage: 4 mars, Daniel Rota, Français, et Muriel Yvonne Senwald, Neuchâteloise. Décès: aucun.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Un conducteur de scooter fait une chute

(c) M. Jean Moretti, qui descendait de nuit et à scooter la route de Sainte-Croix à Butttes, avec un passager sur le siège arrière, a fait une chute et a dû être transporté à l'hôpital de Fleurier.

LE MOULIER

Deux ouvriers ensevelis sous une masse de terre

(c) L'entreprise Kleiber et Mertenat exécute des travaux de canalisation entre la piscine et la palatine. Elle creuse, à cet effet, des tranchées de trois mètres de profondeur sur un mètre de largeur, au moyen d'un «trax». Après le passage de cette machine excavatrice, il est nécessaire de fixer, au fur et à mesure, des planches de soutènement.

Or, jeudi, en fin de matinée, alors que deux ouvriers étaient descendus dans la tranchée pour procéder à cette opération, une masse de terre de 15 à 20 m³ s'effondra soudain, recouvrant le couloir sur une longueur de 5 à 6 mètres.

Les deux ouvriers, qui se trouvaient à une extrémité du lieu de l'éboulement, disparurent sous une masse de deux à trois mètres cubes. Des travaux de secours furent immédiatement entrepris. Néanmoins, lorsque M. Marc Sauer, né en 1905, ouvrier de la voirie, domicilié à Moutier, père de famille, qui avait été coincé entre une planche et la terre éboulée, put être dégagé, il était mort, étouffé. Son camarade, M. Robert Meierhofer, de Moutier également, put être sauvé. Il n'avait subi que des blessures superficielles et regagna son domicile, après avoir été pansé par un médecin.

CORNAUX

Fêtes printanières

(c) Les planes qui peuplent la forêt dominant le village et les coteaux ont été les premiers arbres à fleurir et à annoncer le printemps; les cerisiers ont suivi le mouvement et depuis lundi, favorisés par un chaud soleil les milliers de pruniers qui enserrnent notre village se sont mis à l'unisson et lui font un cadre d'une blancheur sans pareille.

Il est évident que les abeilles butinent avec diligence et apportent au rucher une ample provision de nectar et de pollen.

Souhaitons que cette floraison prometteuse ne soit pas anéantie par le gel, comme l'an dernier.

Fêtes de Pâques

(c) A l'occasion des fêtes de Pâques, nous tenons à remercier M. et Mme Sauer, ainsi nommé depuis sa construction il y a plus de six siècles, a vu de nombreux foyers se rallumer pour prendre part aux services religieux de circonstance et entourer de leur affection les vingt et un catéchumènes qui ratifiaient aux Rampeaux et recevaient leur première communion le jour de Pâques.

Le chœur de dames, formé à l'occasion de Noël 1959, avait tenu à embellir par un chant la fête de la Résurrection.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE COLOMBIER

(c) Jeudi soir, sous la présidence de M. Heinz von Bergen (lib.), le Conseil général a tenu une séance consacrée principalement aux comptes de l'exercice 1960. L'appel faisait constater la présence de 34 conseillers.

Comptes. — Le rapporteur de la commission des comptes, M. Aimé Vuilleumier (rad.), relève l'exercice 1960 bouclé favorablement et propose, sans commentaires, l'adoption des comptes.

M. René Nussbaum (soc.) ne peut s'associer aux propos optimistes qui sont tenus et relève notamment que le bénéfice présenté, soit de 25,686 fr. 97, n'est pas le reflet exacte de la réalité, puisqu'il est dû, pour une large part, à une recette extraordinaire qu'il s'étonne de voir figurer dans les comptes. D'autre part, l'interpellateur s'élève énergiquement contre l'appréciation que fait le Conseil communal de la situation financière du village qui ne bénéficie de la population de notre village alors qu'à son avis, de nombreux ménages de salariés n'y participent pas.

M. Olivier Béguin (rad.), chef du département des finances, donne tous les renseignements techniques nécessaires pour bénéficier de la population de notre village alors qu'à son avis, de nombreux ménages de salariés n'y participent pas.

M. Olivier Béguin (rad.), chef du département des finances, donne tous les renseignements techniques nécessaires pour bénéficier de la population de notre village alors qu'à son avis, de nombreux ménages de salariés n'y participent pas.

Le problème du rendement des vignes retient également l'attention du conseil et certains de ses membres se demandent s'il ne serait pas judicieux d'y renoncer.

A ce sujet, M. René Strohecker, président de commune, fait valoir que la commune n'est pas propriétaire de vignes parce qu'elle compte sur les bénéfices qu'elles pourraient procurer, mais bien parce qu'elles font figure de terrains d'échange (terrains dont la commune est malheureusement fort pauvre).

Après avoir encore entendu une interpellation au sujet de la taxe de chiens, le Conseil général adopte les comptes de l'exercice 1960, à l'unanimité.

COLOMBIER

Fin d'année scolaire

(c) Mercredi matin, la traditionnelle cérémonie de clôture de l'année scolaire a eu lieu à la grande salle, en présence d'un nombreux public qui occupait la galerie.

Dirigée par M. F. A. Grether, président de la commission scolaire, cette agréable manifestation se déroula selon un programme fort simple, constitué par la remise de mentions aux élèves méritants et par l'audition de chants de quelques classes.

A l'issue de la cérémonie, les élèves sont entrés en vacances. L'entrée aura lieu le 24 avril prochain.

Dans un cadre plus restreint, le président de la commission scolaire prit ensuite congé de deux maîtres, MM. Perotti et Rognon, le premier ayant été nommé à Boudry, le second ayant sollicité un congé d'étude d'une année.

PESEUX

Un ouvrier tombe d'une échelle

Mercredi soir, vers 18 h 15, l'ambulance de la ville a transporté à l'hôpital des Cadolles M. Jean-Pierre Geston, né en 1917, à Colson, qui souffrait de plaies à la face et d'une forte commotion, à la suite d'une chute en bas d'une échelle, à l'usine à gaz de Pesieux.

JURA VAUDOIS

MOUTIER

Deux ouvriers ensevelis sous une masse de terre

(c) L'entreprise Kleiber et Mertenat exécute des travaux de canalisation entre la piscine et la palatine. Elle creuse, à cet effet, des tranchées de trois mètres de profondeur sur un mètre de largeur, au moyen d'un «trax». Après le passage de cette machine excavatrice, il est nécessaire de fixer, au fur et à mesure, des planches de soutènement.

Or, jeudi, en fin de matinée, alors que deux ouvriers étaient descendus dans la tranchée pour procéder à cette opération, une masse de terre de 15 à 20 m³ s'effondra soudain, recouvrant le couloir sur une longueur de 5 à 6 mètres.

Les deux ouvriers, qui se trouvaient à une extrémité du lieu de l'éboulement, disparurent sous une masse de deux à trois mètres cubes. Des travaux de secours furent immédiatement entrepris. Néanmoins, lorsque M. Marc Sauer, né en 1905, ouvrier de la voirie, domicilié à Moutier, père de famille, qui avait été coincé entre une planche et la terre éboulée, put être dégagé, il était mort, étouffé. Son camarade, M. Robert Meierhofer, de Moutier également, put être sauvé. Il n'avait subi que des blessures superficielles et regagna son domicile, après avoir été pansé par un médecin.

LE LOCLE

L'assemblée générale annuelle de l'ADL

(c) En présence de son président d'honneur, M. Louis Huguenin, et du président de commune, M. H. Jaquet, l'Association de développement du Locle a tenu son assemblée annuelle, mercredi soir, au château des Monts, sous la présidence de M. Georges Nardin.

Dans son rapport présidentiel, M. Nardin situe l'année 1960 dans son cadre réel de prospérité et d'heureuse facilité, mais qui, néanmoins, pose à la ville et aux industriels, de graves problèmes d'habitation, de confort et de distraction, pour ceux qui viennent habiter notre cité.

Le Locle, avec le district de Boudry, est loin de profiter de la conjoncture, dans le domaine du tourisme, quoique le 50 % des sorties et des entrées du canton par la route se fasse par le Col-des-Roches. La question de la propagande touristique sera reprise sur une plus large échelle.

Programme 1961. — Il prévoit notamment un spectacle chorégraphique donné par les danseurs de l'Opéra de Paris, une « Journée de la rose » et l'impression d'un nouveau dépliant moderne, faisant mieux connaître la région.

Après que le président eût remercié ses collaborateurs, les industriels et les autorités de leur appui, lecture des comptes fut faite par M. S. Fluckiger. Il résulte que l'exercice bouclé par un boni de 803 fr., sur un chiffre de recettes de 2591 fr. 45. Les fonds sont les suivants: piscine: 63,310 fr. 90; férié: 1643 fr. 75; 1^{er} Août: 1363 fr. 36. La fortune de l'ADL s'élève à 15,468 fr. 80.

Ces comptes et la gestion sont adoptés après lecture du rapport de M. Jean-Louis Mercier, vérificateur. Dans les divers, plusieurs problèmes sont soulevés touchant les routes, le tourisme, la construction d'une salle de musique.

Ensuite, les délégués des sociétés ont été reçus par la commune, qui a offert, dans la salle d'armes du château, une collation bienvenue.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu une séance jeudi, sous la présidence de M. Pierre Ulrich (p.p.p.), en présence de 29 membres. En ouvrant la séance, le président a donné connaissance de trois lettres émanant de la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine agricole (Heimatschutz), de M. Jean Hirsch, notaire et M. Charles Thommann, demandant à l'autorité communale de conserver l'immeuble rue du Grenier 27, menacé d'être démolit pour être remplacé par une construction moderne. Ce vieux bâtiment est un des derniers témoins pittoresques du passé chaux-de-fonnier. La lettre de M. Thommann est appuyée par 384 signatures.

Une motion de M. André Tissot (soc.) ayant trait à la requête présentée, est déposée sur le bureau; elle viendra en discussion au cours de la prochaine séance. L'assemblée passe ensuite à la vente de plusieurs parcelles destinées à la construction d'immeubles. A la suite du rapport de la commission chargée de l'étude du crédit destiné à la réfection du collège de l'Ouest, M. A. Perret (p.p.p.) soulève quelques objections. Au vote, le crédit de 1 million 900 mille francs est accepté sans réserves. Les travaux nécessaires à la réfection du bâtiment vont immédiatement commencer en raison de la pénurie des bâtiments scolaires.

Un cycliste blessé

(c) Jeudi, à 9 heures, un accident de la circulation s'est produit à la rue du Versoix. Un cycliste, W. G., âgé de 39 ans, qui circulait avec un carton accroché à son guidon, perdit subitement la maîtrise de sa bicyclette. En tombant, il heurta l'arrière d'un camion. Blessé à la tête, à un genou et souffrant d'une légère commotion, il a été transporté à l'hôpital. Dans la journée, il a pu regagner son domicile.

Commencement d'incendie

(c) Jeudi, à 17 h 40, un commencement d'incendie s'est produit dans la fabrique Eperon 4, où une machine à zapper a subitement pris feu. Les premiers secours sont intervenus. Après une heure de travail, tout danger a été écarté. L'atelier a subi des dégâts.

Jeune homme retrouvé

(c) Le jeune René Magnin, qui avait disparu du domicile de ses parents et dont la radio avait donné le signal, a été retrouvé mercredi soir, par la police, à Yverdon. Le jeune homme a été ramené chez ses parents à la Chaux-de-Fonds.

Tribunal de police

(c) Le tribunal de police a condamné J.-P. B., accusé d'ivresse au volant et d'ivresse publique, à 30 jours d'emprisonnement et à une amende de 80 fr. Etonné de fréquenter les autobus pendant un an, H. H., accusé également d'ivresse au volant, s'est vu infliger deux jours d'arrêts. B. L., prévenu d'homicide par négligence, a été condamné à 150 fr. d'amende et aux frais s'élevant à 350 fr.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

DU JOUR 6 AVRIL 1961

denrées	le kilo	-95	1.50
Pommes de terre			
Raves		— 50	— 60
Choux-raves		—	— 60
Épinards		1.20	1.40
Océris		—	1.

Nouvelle qualité!

Granulée — plus facilement dissoluble et exempte de poussière! Savon naturel qui a fait ses preuves — agréablement parfumé! Résiste à l'eau calcaire — d'autres additifs sont superflus.

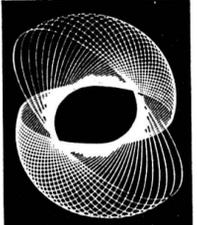
Ultra-Bienna

S'adapte encore mieux aux machines à laver et aux chaudières. Pour le trempage et le dégrossissage: SOBI moussant. Pour le linge très sale comme le linge de corps, de cuisine et le linge professionnel: BIO.40, le produit biologique dissolvant la graisse, est tout spécialement indiqué.

SAVONNERIE SCHNYDER, BIENNE 7



Lessive efficace!



dix opticiens pour vous servir

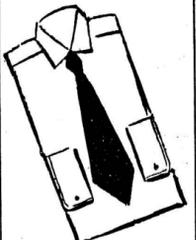


CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 163

Le meilleur
jambon de campagne
cru et cuit

Boucherie-charcuterie

Gutmann
Avenue du Premier-Mars



GUYE PRÊTRE
chemiserie

A vendre
d'occasion 1 lit d'une place et demi, sommier métallique neuf, ainsi que matelas en crin animal, une cuisinière à bois « Le Rêve », sur pieds, 2 trous, bouilloire et barre nickelée, une chaudière à lessive en bon état. — Tél. 5 15 48.

TIMBRES POSTE

Collectionneurs débutants, demandez notre pochette réclame « LE MONDE »

200 timbres Fr. 4.—
300 Europe Fr. 4.50

Tous timbres différents, propres et sans défauts. Envoi contre remboursement plus frais ou franco dès réception de votre versement à « TMBRES TOUS PAYS », case postale 17, Saint-Aubin, c.p. IV 5695, Neuchâtel.

TONDEUSE À GAZON

avec moteur à 4 temps, état excellent, entièrement révisée, à céder à prix avantageux.

Quincaillerie de la Côte
Peseux
Tél. 8 12 43

Lorsque l'on parle de langues de bœuf... on pense à la Boucherie-charcuterie

M. Hofmann
Rue Fleury 20

Machine à laver
entièrement en cuivre, moteur électrique 220 V, bonne grandeur, pour 6 kg de linge sec. Excellent état, prix avantageux. — Quincaillerie de la Côte, Peseux. Tél. 8 12 43.

Machine à coudre occasion

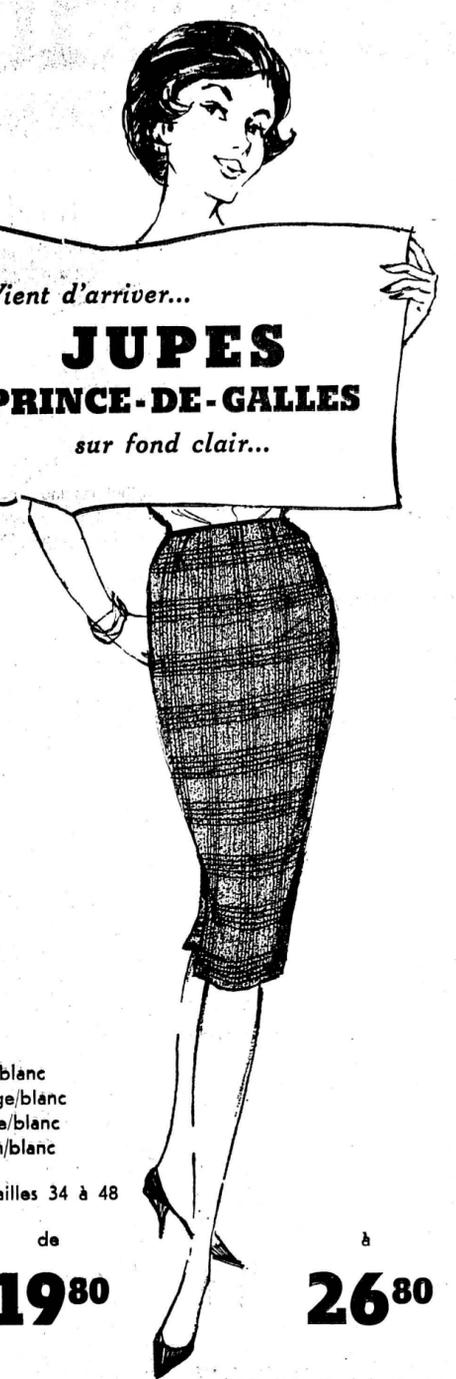
Portative, à bras libre, prix très avantageux, avec garantie. Facilités de paiement.

Wettstein
Beyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Vient d'arriver...

JUPES PRINCE-DE-GALLES

sur fond clair...



gris/blanc
beige/blanc
olive/blanc
brun/blanc

Tailles 34 à 48

de **19⁸⁰** à **26⁸⁰**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

« Oasis »
4⁹⁰

Ce merveilleux bas est toujours redemandé



Excessivement solide, très souple, gagnant la jambe à la perfection, le bas Oasis est confectionné avec 2 fils de nylon fin renforcés. 1er choix, sans couture. Coloris safran, ocre, alezan, gatinais.

Un bas qui vaut mieux que son prix **4⁹⁰**

Au Sans Rival
NOUVEAUTÉS

A VENDRE

COLLIES
(Lassie). Splendide nichée, chiots sable doré, avec pedigree de 1er ordre, à disposition dès le 10 avril. Elevage contrôlé.

GEORGES JACOT
Chenil de la Malecombe
LES VERRIÈRES (SUISSE) Tél. (038) 9 33 64

La boisson des champions



GRAPILLON

Que vous soyez sportif ou non

Vous aimerez le Grapillon, source de bien-être et d'entrain. Un verre de Grapillon le matin, à midi et le soir — rien de tel pour vous maintenir en pleine forme. Au restaurant, la bouteille de 2 décis; chez vous, celle d'un litre ou de 7 décis. Mais exigez bien Grapillon, le pur jus de raisin.



GRAPILLON
du soleil dans votre verre

Le magasin spécialisé vous offre toujours le plus grand choix pour une excellente

VOLAILLE

Toujours fraîche, de notre abattage quotidien

Poulets - Poulardes - Petits coqs - Poules à bouillir
Canetons - Pigeons - Pintades
LAPINS entiers et au détail
CABRIS et AGNEAUX entiers et au détail

SURGELÉS :
DINDES - CANARDS, POULETS U.S.A. ET DANOIS OIES

Escargots au beurre pur - Cuisses de grenouilles

LEHNHERR FRÈRES

Commerce de volaille

Gros: Marin Expédition au dehors - On porte à domicile
Place du Marché, tél. 5 30 92

Détail: Neuchâtel
Vente au comptant

A remettre à Lausanne bon petit commerce

EPICERIE-PRIMEURS

vins, tabacs. Loyer Fr. 110.—. Agencement moderne. Pour traiter, Fr. 15,000.— à 16,000.—.

Faire offres à Mme Th. CLERC, alimentation, 8, chemin Passerose, Lausanne.

A VENDRE
1 cours d'anglais complet avec disques et livres comme neufs. — Tél. 8 26 39.

COUTURE
dans tous les tissus
Grand choix de jersey-tricot au mètre dans les qualités suisses et françaises

Jersey-tricot
Mme E. Mennet
Rue du Seyon 5 c
Neuchâtel

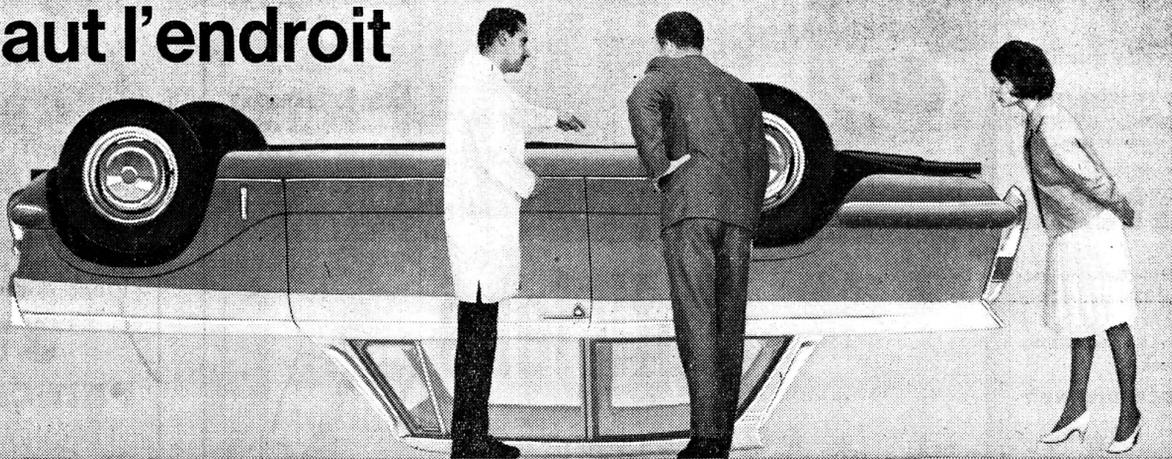
A vendre beaux caniches noirs (6 semaines). — Willy Johner, Sargereux, sur Valangin, Tél. 6 91 24.

PHILCO

→ beaucoup, beaucoup plus qu'un frigo ordinaire!

La perfection américaine à un prix européen! Modèle de table 110 litres **Fr. 498.—** seulement * armoire très élancée 538.— * modèles plus grands dès 748.—. Représentation PHILCO pour la Suisse: Diethelm & Cie SA, Talstrasse 15, Zurich 1, téléphone 051 / 25 55 50

L'envers vaut l'endroit



Victime d'un tonneau? Allons donc! surtout pas une TRIUMPH-HERALD dont la tenue de route est exemplaire. Mais en regardant le dessous de la voiture on découvre le robuste châssis qui supporte une carrosserie composée de 7 éléments démontables, faciles à réparer. On remarque aussi les célèbres freins anti-fading et la suspension indépendante des

quatre roues à laquelle la TRIUMPH-HERALD doit ses surprenantes aptitudes routières. A noter l'absence de graisseurs. Ils sont passés de mode pour le conducteur de la TRIUMPH-HERALD, la seule voiture sans graissage. Un examen approfondi démontre que tout, dans la TRIUMPH-HERALD, est conçu pour l'économie et la sécurité.

TRIUMPH HERALD



Limousine 5 pl., 5/39 ou 5/51 CV, depuis Fr. 7250.-; Coupé 2/4 pl., 5/51 CV, Fr. 7995.-; Cabriolet 4 pl., 5/51 CV, Fr. 9300.-

TRIUMPH-HERALD, la voiture d'avenir à tarifs fixes pour l'échange et le service

Service des ventes TRIUMPH Neuchâtel

Vauseyon 15, téléphone 038/50044

Représentant général TRIUMPH pour Neuchâtel et la Côte

Cours de répétition

Nous servons des abonnements militaires

de 3 semaines au prix de Fr. 2.50

Le versement doit être effectué d'avance à notre compte postal N° 178 ou à nos guichets

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

contre les douleurs
Boîte à glissière pratique à 15 dragées Fr. 1.45

61A02



filtre RR
Retention Record

20 cigarettes fr. 1.-

Chronique artistique

EXPOSITION A LA CHAUX-DE-FONDS DES QUATRE FRÈRES BARRAUD

Quatre frères qui, a-t-on souvent dit, ne se ressemblent pas. Pourtant, dans la très intéressante rétrospective organisée par M. Paul Seylaz au Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds, une constatation générale se dégage: trois

ment conscients — tandis que le dernier, Charles, fait de l'art. Les quatre frères Barraud sortent d'un milieu d'ouvriers et d'artisans chaux-de-fonniers — c'est une grande famille de graveurs — ce qui, selon la méthode chère à M. Taine,

A part « La Bicoque » et « Banlieue de Paris », où Aimé s'est nettement dépassé et a en quelque mesure atteint à une forme de l'art, la peinture de ces deux frères reste artisanale et vaut en tant que telle.

XXX

Aurèle Barraud, comme Aimé et François, ne se soucie pas de faire de l'esthétique. S'il est encore très proche d'eux par sa conception picturale, il s'en détache pourtant grâce à sa manière. Telle cafetière de cuivre devient un bon morceau pictural, comme si, en de rares touches, le souvenir, ici de Rembrandt, là de Renoir, avait effleuré le peintre.

En ligne générale, Aurèle est de la même tradition que ses deux autres frères, mais va plus loin en ceci que, dans les audaces, trop rares ou trop partielles, il dépasse la simple retranscription et participe d'une expression plus achevée.

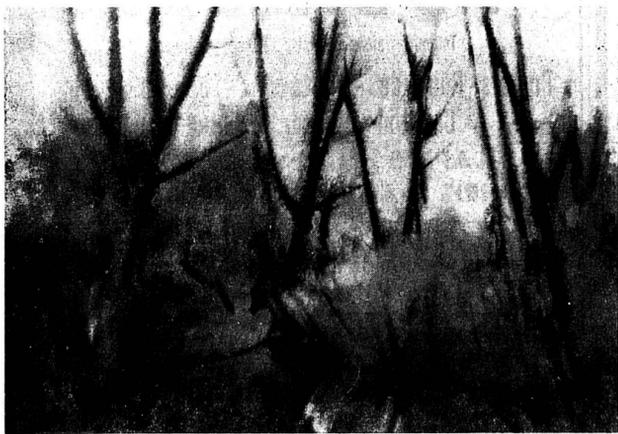
XXX

Charles Barraud est incontestablement l'artiste de la famille, l'esthète comme l'appellent ses frères (par rapport à eux-mêmes qui se disent — très justement — techniciens ou artisans). Toute une série de petits tableaux sont l'évo-

cation d'un monde de saltimbanques, de rondes enfantines et de farandoles. Les personnages flottent dans un monde imaginaire, fait d'une heureuse mélancolie. Univers poétique et irréel où l'on prend plaisir à se promener. La production récente de cet artiste s'élève à un niveau de toute grande qualité. Telles ces évocations du Midi: « Au bord de l'eau », « Rivière » et autres paysages qui sont d'une réelle beauté. Charles Barraud, dans certaines peintures (« La Cave », « Nature morte aux oignons », « Autoportrait ») relève de la même inspiration et de la même perfection artistique que le grand peintre veveysan R.-Th. Bosshardt.

S'il travailla, au début de sa carrière, dans la même ligne que ses frères, Charles a dépassé par la suite le stade de la retranscription minutieusement réaliste de la nature. Et c'est en choisissant le domaine de la lyrique picturale qu'il parvient à remplir son rôle d'artiste: ouvrir une porte sur un monde poétique dont nous serions frustrés si cet homme ne peignait pas. Un des buts de l'art n'est-il pas, en dernière analyse, de donner la possibilité à l'homme de se retrouver dans la rêverie qu'il lui propose?

Aloys PERREGAUX.



De Charles Barraud: « Au bord de l'eau ».

(Press Photo Actualité)

d'entre eux, François, Aimé et Aurèle, sont dans une même ligne, tandis que Charles est, à notre sens, le plus original et le plus artiste de la famille. En effet, toute la différence entre eux quatre réside en ceci que les trois premiers font de l'artisanat — et en sont parfaite-

ment d'expliquer en partie le caractère sobre et rude de leur peinture, celle de Charles mise à part.

Les premiers essais des quatre frères datent de 1917. Tout de suite, peignant de concert, ils rivalisent de technique: c'est à qui détaillera l'objet, la feuille, la fleur, le visage avec le plus de précision. Puis, vers 1925, l'un d'eux se détache, non satisfait de cette recherche trop purement technique: c'est Charles, l'aîné, qui suivra dès lors une voie toute personnelle.

XXX

François et Aimé, tous deux décédés, ont peint des toiles que l'on pouvait difficilement attribuer à l'un plutôt qu'à l'autre, tant les différentes phases de leur évolution s'interpénétraient. Peinture sans poésie, froidement réaliste, dure. Les bouquets de fleurs semblent ciselés dans un métal figé, les figures coulées dans une cire inerte. C'est un monde où le souffle poétique est désespérément absent, comme s'il avait été volontairement banni, inacceptable.



« La bicoque », d'Aimé Barraud.

(Press Photo Actualité)

Le travail accompli par la délégation fédérale des finances

Bien que le travail de la délégation parlementaire des finances soit presque entièrement ignoré du grand public, elle exerce des contrôles utiles, notamment dans le domaine des économies réalisables dans l'ensemble de l'administration fédérale.

Les membres de cette délégation ont le droit de contrôler chaque secteur de l'administration fédérale et de procéder à des pointages chaque fois qu'ils le jugent nécessaire. Ce droit est conféré par la loi: « Dans la mesure où la délégation des finances le juge nécessaire pour accomplir sa tâche, elle a le droit absolu de prendre connaissance en tout temps des pièces en rapport avec la gestion financière et d'exiger les renseignements utiles de tous les services. »

« De grands progrès », mais...

Le dernier rapport de la délégation des finances a paru dernièrement dans la « Feuille fédérale ». Il apporte un certain nombre de renseignements intéressants sur son activité, sans donner toutefois de très grandes précisions. Cela est essentiellement dû au secret qui entoure le travail de la délégation.

Nous apprenons cependant que, grâce à son intervention, de grands progrès ont pu être réalisés, dans le sens d'un plus grand souci d'économie. La délégation des finances de l'Assemblée fédérale compte cependant que les chefs de division et les fonctionnaires dirigeants coordonnent davantage leur travail.

C'est ce manque de coordination, et partiellement de discipline, qui explique certains faits critiquables, tels celui-ci: « Dans une division, les engagements pris ont dépassé plusieurs fois les crédits budgétaires, de sorte que, à l'échéance des paiements, aucune somme n'était disponible... »

Les achats

Une grande partie des critiques formulées par la délégation des finances au cours de l'exercice 1960 concerne « comme toujours » les achats. Il faut remarquer que dans ce domaine également, grâce à l'intervention du contrôle des finances, des progrès ont déjà été réalisés. En revanche, en raison de diverses circonstances, il n'a pas été possible de donner le chiffre exact des économies ainsi réalisées.

La délégation, lors de ses entretiens avec le chef du département des finances et des douanes, s'est également préoccupée de quelques problèmes touchant la politique financière et fiscale de la Confédération. Il va de soi que, vu le caractère hautement confidentiel de ces sujets, le rapport ne fait que mentionner le fait, sans s'y étendre.

Les questions relatives au problème de la structure des tarifs dans l'administration des PIT a fait également l'objet de discussions, notamment au sujet du déficit dans le transport des paquets.

La délégation s'est en outre occupée de tous les problèmes qui lui sont soumis régulièrement. Elle conclut ainsi son rapport: « En raison du secret auquel elle est tenue, la délégation ne peut donner

qu'un aperçu succinct de son activité. Il y a cependant lieu de constater que le Conseil fédéral et l'administration ont eu une attitude positive à l'égard des critiques et des vœux formulés par la délégation, répondant toujours de façon détaillée aux demandes de renseignements. »

F. B.

La vie de nos sociétés

La « Chanson neuchâteloise »

La « Chanson neuchâteloise » a tenu son assemblée générale sous la présidence de Mme John Huguenin. Le rapport de la présidente a rappelé les nombreux services et répétitions de la société, qui a eu un exercice particulièrement bien rempli: de nombreux congrès ont fait appel à la « Chanson neuchâteloise ». La société a été invitée à participer au 50^{ème} anniversaire des Neuchâtelois de Berne et a donné un concert au président de la Confédération. Elle prit son concours à la Fête des fleurs de Locarno où, comme en 1959, elle apporta le beau temps. A Dijon, le chanoine Kir, député-maire, a réservé un accueil des plus amicaux à la « Chanson neuchâteloise » qui recueillit des applaudissements enthousiastes. Enfin, les fêtes du 40^{ème} anniversaire furent un succès remarquable et un encouragement pour toute la société.

L'année se termina par des concerts donnés dans les hôpitaux, à Perreux et à Préargier. La présidence termina en remarquant que la « Chanson neuchâteloise » est une grande famille où l'amitié n'est pas un vain mot.

Des récompenses furent attribuées pour assiduité à huit chanteurs, tandis que le directeur, M. J.-P. Luther, était réélu et le comité composé comme suit: Mme John Huguenin, présidente; M. Zürcher, vice-président; Mlle Piaget, secrétaire; Mme Dumont, trésorière; M. Doudin, maître de danse; Mme Ducommun, chef du protocole; M. Audergon, archiviste; Mlle Ganguillet et M. Matthey, assesseurs.

L'année 1961 offre de belles perspectives, car la Fédération suisse des costumes nationaux a désigné la « Chanson neuchâteloise » comme ambassadrice de la Suisse au Festival international folklorique de Nice.

OFFRES D'EMPLOIS

BOUCHERS-CHARCUTIERS

sont demandés tout de suite. Nourris et logés.
Tél. (022) 9 58 40, Nyon.

employée de bureau

sérieuse, discrète et active. Place stable, travail varié.

Faire offres avec références et prétentions, sous chiffres G. O. 1206 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous recherchons, pour hôtel soigné :

UNE FILLE DE SALLE-SOMMELIÈRE

connaisant bien les deux services, si possible français-allemand. Gain garanti Fr. 800.—, logée et nourrie à l'hôtel.

DEUX JEUNES FILLES

comme aides-femmes de chambre et buffet.
Entrée immédiate ou à convenir. Offres avec photo et copies de certificats sous chiffres P 50.070 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande pour entrée immédiate ou date à convenir

un mineur et un manœuvre

Place stable, caisse de retraite. Semaine de 5 jours. — Faire offres ou se présenter à la Fabrique d'asphalte Syntra, à Travers. Tél. (038) 9 23 22.

On cherche dans boucherie-charcuterie

HOMME DE PEINE

sachant conduire tracteur. Salaire 700 fr. Appartement à disposition.
Tél. (022) 9 58 40, Nyon.

Commerce de la place cherche à engager tout de suite

jeune magasinier

pour son service d'expéditions.

Faire offres sous chiffres L. G. 1388 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE DE LA ROTONDE
Agence Arabella, Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

MÉCANICIEN

sachant travailler seul

LAVEUR - GRAISSEUR

expérimenté

Offres écrites ou tél. (038) 5 31 87

cherche pour son nouvel atelier de remontage, situé place de la Gare, Neuchâtel, des

Neuchâtel, des

JEUNES FILLES

qui désireraient être formées à divers travaux d'horlogerie, propres et faciles.

Prendra rendez-vous par téléphone, pendant les heures d'ouverture, au No 5 22 55.

Garage des Montagnes neuchâteloises cherche

SERVICEMAN

pour entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à T. M. 1374 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de montres AVIA, Degoumois & Cie S. A., Place-d'Armes 3, Neuchâtel,

engage quelques

JEUNES FILLES

consciencieuses pour son bureau de fabrication.

Faire offres écrites ou se présenter.

Entreprise des Taxis CAB cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

chauffeur de taxi

qualifié et de bonne présentation. Faire offre à Taxis CAB, Evole 1, Neuchâtel. Tél. 5 22 02.

Pour le 1er mai on demande une

JEUNE FILLE

dans ménage avec enfants. Place agréable, vie de famille, congé tous les dimanches. — Adresser les offres, avec copies de certificats, à Mme E. Sieber, 2, quai Ph.-Godet, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

connaisant le service est demandée dans confiserie-tea-room.

Entrée fin avril-début mai. Faire offres à la confiserie P. Hess, rue de la Treille 2, Neuchâtel.

Nous engageons

serrurier ou appareilleur,

connaisant la soudure électrique, pour être formé comme

représentant

pour la vente de machines et outils en Suisse romande.

Voiture, abonnement CFF, tous frais payés, fixe et commissions. Maison bien introduite auprès des ferblantiers-appareilleurs, chauffages centraux et serruriers.

Offres manuscrites avec photo sous chiffres R. L. 1393 au bureau de la Feuille d'avis.

DISCRETION GARANTIE.

On demande pour date à convenir une

jeune fille

pour l'office et la cuisine. Libre tous les dimanches. S'adresser à la confiserie Wodey-Suchar, Neuchâtel.

La Fabrique de Câbles électriques à Cortailod

cherche quelques jeunes

manœuvres

âgés de 20 à 35 ans pour ses départements : câbleries, mécanique, fonderie.

deux mécaniciens de précision

(outilleur ou mécanicien d'entretien), bonnes connaissances professionnelles et si possible quelques années d'expérience.

Places stables et bien rétribuées.

Durée hebdomadaire de travail : 45 heures en cinq jours.

Câbleries ; travail en deux équipes.

Se présenter au bureau du personnel le matin de 10 h à midi.

IMPORTANT MAISON DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche, pour entrée à convenir,

une téléphoniste

connaisant les français, l'allemand, le dactylographie et ayant si possible de bonnes notions d'anglais.

Faire offres à case postale 722, la Chaux-de-Fonds.

Pour secteur Neuchâtel - Jura bernois

belle situation offerte à

DAMES

de bonne présentation, capables, pour visiter clientèle privée, déjà existante, cafés, restaurants, etc., pour la vente de produits de soins et de beauté, appréciés et connus dans toute la Suisse.

Nous offrons carte rose, abonnement CFF, fixe, vacances, assurance, commissions payées chaque semaine. Offres avec références : (021) 23 99 47

Caisse de compensation professionnelle, à Zurich, cherche pour date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française. Occasion d'apprendre l'allemand. Faire offres avec prétentions de salaire, photo, curriculum vitae, date d'entrée sous chiffres O. 10081 Z., à Publicitas, Zurich 1.

Nous recherchons des

OUVRIERS D'ATELIER

que nous formons au fraisage, tournage, perçage, etc.

Caisse de prévoyance. Caisse de maladie.

E. HOFMANN & Cie S.A., Saint-Blaise.

Cordonnier-vendeur

est recherché par magasin de chaussures.

Travail intéressant et varié.

Faire offres écrites détaillées avec photo, sous chiffres G. B. 1383 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons :

1 vendeuse qualifiée

1 vendeuse débutante

pour magasin de chaussures.

Conditions de travail agréable, bon salaire.

Prrière de faire des offres écrites complètes, avec copies des certificats et photo, sous chiffres H. C. 1384 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons

OUVRIERS

pour être formés sur des travaux de précision. Semaine de 5 jours. Faire offres à Fabrique Maret, Bôle.

Bar à café près de Colombier cherche

sommelière

pas en dessous de 25 ans. S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. 5 40 32.

Institution privée cherche

institutrice ou professeur de français

pour cours de français quelques heures par semaine.

— Adresser offres écrites à J. E. 1386 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

un boulanger et un pâtissier

Travail par équipes. Salaire selon contrat collectif au grand mois.

Entrée immédiate. — Raemy, Cité Verte, Neuchâtel. Tél. (038) 5 94 30.

Garage de la place cherche

jeune fille ou dame de confiance

pour le ménage et le service du magasin. Bons gages, congés réguliers.

— Adresser offres à la boulangerie-pâtisserie J.-P. Steiner, Saint-Imier, rue du Puits 36, tél. (039) 4 15 34.

Je cherche

jeune fille

pour le ménage et le service du magasin. Bons gages, congés réguliers.

— Adresser offres à la boulangerie-pâtisserie J.-P. Steiner, Saint-Imier, rue du Puits 36, tél. (039) 4 15 34.

Je cherche

OUVRIER

pour conduire un tracteur et aider aux travaux agricoles et forestiers. Salaire à convenir et dimanche libre. — Eric Magnin, travaux forestiers, Coffrans, tél. 7 68 08.

On cherche pour tout de suite :

pâtissier-confiseur

filles de magasin

filles d'office

Bons salaires garantis. Congé le dimanche. — Faire offres ou se présenter à la confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 70.

On cherche pour tout de suite un

garçon d'office

ou une

filles de cuisine

et une

sommelière

Faire offres à l'hôtel Robinson, Colombier, tél. 6 33 53.

Famille de 8 adultes cherche, pour le 1er mai,

employée de maison

soit ménagère, soit jeune fille pouvant travailler seule. — S'adresser par écrit sous chiffres M. F. 1344 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

sommelière extra

pour deux à trois jours par semaine. — Faire offres à l'hôtel Robinson, Colombier. Tél. 6 33 53.

Restaurant Beau-Rivage cherche tout de suite

sommelier (ère)

Se présenter.

Bureau d'administration de la place cherche

employé de commerce

avec certificat d'apprentissage. Entrée immédiate ou date à convenir. — Faire offres sous chiffres K. F. 1387 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de transports cherche

1 bon chauffeur

pour camion basculant. Place stable et travail intéressant pour personne de confiance et consciencieuse. — Faire offre ou se présenter chez A. Berger - Transports, Cortaillod.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de commerce

cherche place en Suisse romande pour le 1er mai ou date à convenir.

Faire offres à Annemarie Schmid, Weidgasse 22, Berne - Bümpliz (tél. 031 - 66 00 31).

Jeune Suisseuse allemande venant de terminer son apprentissage de commerce cherche bonne place comme

employée de bureau

à Neuchâtel ou aux environs, pour se perfectionner dans la langue française.

Préferait travailler dans un petit commerce avec travail varié, dans d'agréables conditions. — Offres sous chiffres D 4785 Q à Publicitas S. A., Bâle.

Jeune fille déjà au courant de la branche cherche place de

vendeuse

en alimentation ou autre.

Faire offres à :

Laiterie - épicerie
G.-H. Perucchi, Draizes 18
Tél. 5 00 22.

Jeune Suisseuse allemande

ayant terminé son apprentissage cherche place à Neuchâtel ou aux environs dans bonne famille pour garder les enfants et aider un peu au ménage, pour apprendre la langue française. Famille Peyer, Mossburg, Effretikon. Tél. (052) 3 25 07.

Jeune homme sérieux et capable connaissant parfaitement les matériaux de construction, cherche place

d'employé de commerce

Adresser offres écrites à F. Y. 1387 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

vendeuse de chaussures

ayant fait un apprentissage cherche place à Neuchâtel pour apprendre la langue française. — Offres à Ruth Brönnimann, Burgundstrasse 132, Berne 18.

Fils de patron cherche place d'échange comme

ÉBÉNISTE

Offres à Urs Mentz, Soletre, Klingoldstrasse 16.

Jeune mécanicien

cherche place dans maison moderne. — Faire offres sous chiffres D. 21999 U à Publicitas S.A., Bienne.

Dame de confiance

disposant de 4 après-midi par semaine cherche occupation en ville. — Adresser offres écrites à M. E. 1390 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes filles cherchent place de

BARMAIDS

à la Foga. — Tél. 5 34 49.

Monteur-électricien

possédant permis de conduire cherche travail indépendant. — Adresser offres écrites à N. I. 1390 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrière sur

PIVOTAGES

de métier, cherche ajustements de pignons, rivages roues, balançiers, mise plat, pose de pivotage, etc. : travail qualitatif garanti et régulier. Livraison rapide. — Ecrire à case postale 1075, Neuchâtel 1.

A VENDRE

A vendre un

vélo de dame

belle occasion. — S'adresser à Mme Gobat, Philippe-Godet 2. — Tél. 5 38 09.

GUIWARE

« Calypso », comme neuve, à vendre 60 fr. — Tél. 5 91 78.

A vendre

vélo de dame

neuf, prix avantageux. — Adresse : Mme C. Perrin, la Coudre, Dims 35, le soir après 18 heures.

OCCASION

A vendre, pour cause de départ, lavabos, commodes, lit-berceau d'enfant, machine à coudre « Singer », échelles à 3 coussins, grandes étagères, crocées à lessive, selles galvanisées. — S'adresser : Petit-Pontarlier 2, tél. 5 39 62.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. 10. Le jeudi et le vendredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à 18 h. 30. D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h. 30.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » continuera à sortir de presse et à être distribuée à la même heure qu'actuellement mais nos bureaux seront complètement fermés le samedi.

Délais de réception de la publicité :

Annouées

Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également, avant 16 heures.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi) ; pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclames et avis tardifs

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais

pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
Pour le lendemain : la veille avant 10 heures.
Pour le lundi : le vendredi avant 16 heures.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

PROF. MÉDICALES

Gaston Gehrig

VÉTÉRINAIRE

Pas de consultations

à Neuchâtel

du 7 au 12 avril

Pour cas urgent, demander rendez-vous à la clinique canine

Tél. 7 53 89

DEM. A ACHETER

PIANO

Famille de la campagne, acheté d'occasion, à prix raisonnable, piano brun, cordes croisées. — Adresser offres avec indication de prix et marque, sous chiffres P. 10563 N. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Si vous avez des meubles à vendre

retenez cette adresse



LAVELLA

5 des nombreux avantages que vous offrent les machines à laver LAVELLA 100% automatiques.

Pas de fixation au sol, donc frais d'installation minimes
Efficacité de l'essorage 50% supérieur à celui des types habituels
Charge du linge et commande par la partie frontale: le couvercle peut donc servir de table
Régulateur de température garantissant un linge blanc, doux, éclatant de propreté
Forme élégante et simple permettant une intégration harmonieuse dans chaque cuisine, salle de bains ou chambre à lessive

Locaux d'exposition et de démonstration

F. Gehrig + Cie., Fabrique de machines, Ballwil / LU

LAUSANNE: Bureau Lavella, 6 avenue W. Fraisse, Tél. (021) - 26 41 98
NEUCHÂTEL: DuBois Jeanrenaud & Cie, 5, Place-d'Armes Tél. (038) 5 63 63
MUBA, Bâle: Halle 19, Stand 6204. Halle 18, Stand 6012.

250 g



maintenant
fr. 1.20

Beurres et fromages

JURA - GRUYÈRE - EMMENTAL Ia à 6 fr. 10 le kg

Fromage Action à 4 fr 80 par kg

Beurre Floralp, des Ponts-de-Martel, Tour Henri, de cuisine et fondu

Beaux gros œufs frais du pays et étrangers

Toute la gamme de fromages de dessert

Prix de gros pour revendeurs

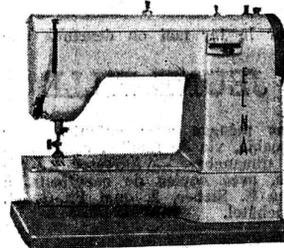
STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

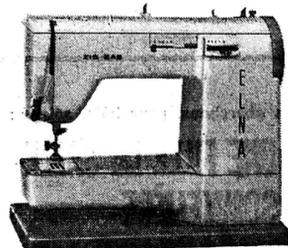


d'un goût exquis...
il est vraiment supérieur

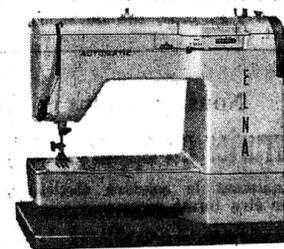
4 x Elna



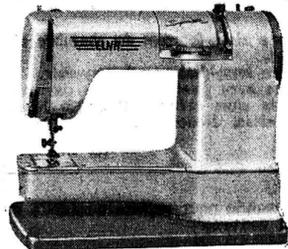
ELNA Fr. 445.-
net au comptant Fr. 435.-



ELNA Zig Zag Fr. 575.-
net au comptant Fr. 565.-



ELNA Automatic Fr. 698.-
net au comptant Fr. 685.-



ELNA Supermatic Fr. 790.-
net au comptant Fr. 775.-

ELNA a réussi le miracle de créer 4 modèles vraiment révolutionnaires... et quel que soit celui que vous choisirez, vous aurez toujours la certitude absolue d'avoir fait le meilleur choix. Pourquoi? Parce que l'ELNA reste toujours l'ELNA: la machine à coudre la plus précise, la plus robuste, la plus simple

à manier et la plus moderne! Voilà pourquoi vous avez tout intérêt à essayer l'ELNA avant toute autre machine. La comparaison tourne toujours à son avantage. Preuve en est qu'elle est la machine à coudre suisse la plus achetée dans le monde parce que la plus appréciée.

Garantie de 5 ans. Instructions gratuites à votre domicile.

Tout nouveau!

L'ELNA est livrable avec levier de commande ou, au même prix, avec une pédale de très belle présentation.

L'ELNA est robuste!

ELNA

G. DUMONT
Hôtel-de-Ville 6 NEUCHÂTEL

Agence pour le canton de Neuchâtel
Immeuble Saint-Honoré 2
Tél. 5 58 93



NOUVEAU «INDESIT»

Ce que chacun attendait!

Une machine à laver

100% automatique, 220 volts

Montée sur roulettes
Ne nécessite ni fixation au sol, ni installation permanente
Tambour en acier chromé
Capacité 4 kg. de linge sec
Exécution 220 volts Fr. 1490.-
Exécution 380 volts Fr. 1590.-

Démonstration sans engagement. Système avantageux de location-vente

CRETEGNY & CIE Appareils ménagers Boine 22
Neuchâtel Tél. (038) 5 69 21

BELLE MACULATURE A VENDRE
à l'imprimerie de ce journal

N. S. V. SPORT. PRINZ



3-30 CV, 135 km/h, Fr. 6990.-
6 litres aux 100 km environ,
avec suspension pneumatique, Fr. 7250.-
Reprises - Facilités de paiement
GARAGE DE BELLEVAUX, Tél. 5 15 19, NEUCHÂTEL

DEMAIN 8 AVRIL VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

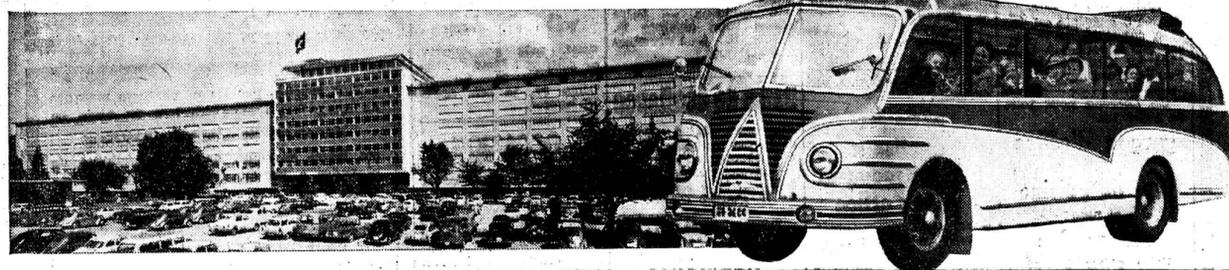
directement à l'exposition de la fabrique, nouvelle et agrandie chez Pfister-Ameublements S.A.
Paradis pour enfants

Pfister-Ameublements S.A. vous présente les « nouveaux modèles 1961 »

Renseignements et inscriptions:

Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone, à
PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A. - NEUCHÂTEL

Le grand événement de l'année
Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14



Départ:

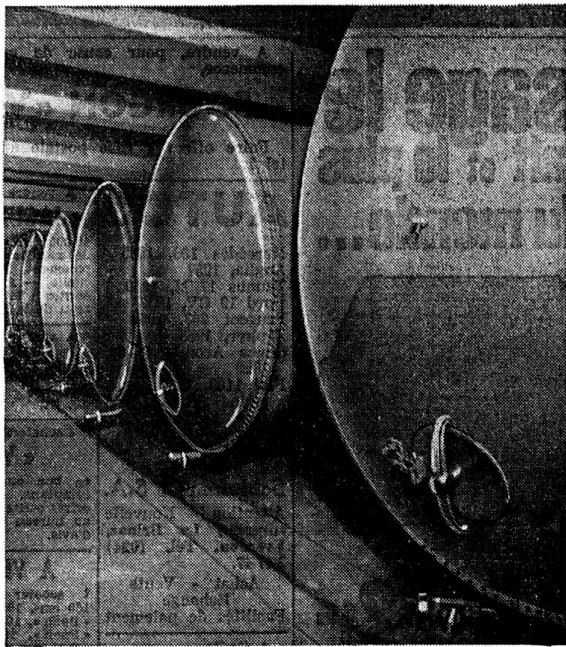
DEMAIN 8 AVRIL
de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h 30 de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures de Bienne, place de la Gare, à 14 heures

Sinalco

Boisson de table au pur jus de fruits

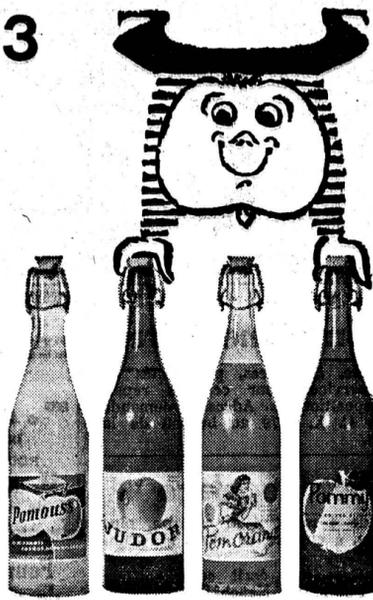
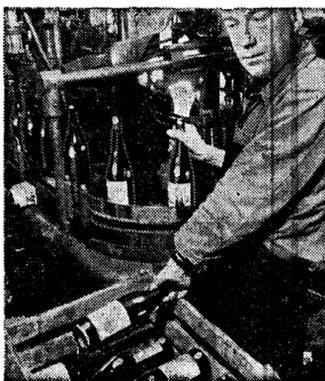


Des boissons naturelles de valeur 3



Cidis S.A. à Cossonay-Gare dispose d'installations lui permettant d'encaver des centaines de milliers de litres de jus de pommes. Dans ces vastes cuves et selon des procédés les plus modernes, s'élaborent les savoureuses boissons: JUDOR, jus de pommes naturel, JUDOR-SYPHON, légèrement gazéifié, POMOISS, POMORANGE et POMMY, délicieuses boissons pasteurisées.

Boissons Cidis quel délice!



Profitez toute l'année des vertus incomparables de la pomme en buvant régulièrement les boissons qui en ont été soigneusement extraites. Exigez de votre détaillant les boissons Cidis que vous présente le petit personnage «POM».



Prenez soin de vos yeux!

Depuis plus d'un siècle la maison...

MARTIN LUTHER

MAITRE OPTICIEN

Neuchâtel - Place Pury 7

exécute rapidement vos ordonnances de lunettes



Meubles Victoria

Les Meubles Victoria vous offrent: le nouveau catalogue illustré en couleurs, 48 pages. Demandez-le, gratuitement et sans engagement pour vous, auprès d'un concessionnaire de la branche!

Les meubles Victoria sont en vente chez



Fbg de l'Hôpital - Rue des Fausses-Brayes. Tél. 5 75 05.

Reflets de la vie du pays

LA DERNIÈRE CONFÉRENCE-DÉBAT DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

M. Eddy Bauer commente quelques problèmes de défense nationale

La série des conférences-débats que l'Université populaire neuchâteloise avait organisée cet hiver sous le titre «Problèmes de notre temps» s'est close dernièrement par une conférence de M. Eddy Bauer traitant de notre défense nationale. Il va sans dire que celle-ci fait partie des problèmes de notre temps, si l'on veut bien réfléchir à l'essence de notre armée, qui est la chose du pays et non la chasse gardée d'un exécutif jaloux et d'experts coupés des réalités politiques. En faisant ressortir quelques aspects de la défense nationale, tels qu'ils se présentent dans la nouvelle organisation des troupes et le dernier programme d'armement, M. Bauer a eu le mérite de toujours rattacher aux constantes de notre politique de neutralité l'adaptation de nos moyens de défense, corrélation que l'opinion publique, obnubilée par des chiffres astronomiques, a tendance à ignorer.

La défense nationale a pour but le maintien de notre indépendance et de notre neutralité politique. La Suisse ne peut s'inféoder à un bloc de puissances. Dès lors il est certain que la défense de notre indépendance nous contraint à des efforts d'armement plus considérables que dans d'autres pays (par exemple la Norvège, la Hollande, la Belgique) sont armés gratuitement par l'O.T.A.N. en avions et blindés). L'effort de recrutement des troupes est également plus poussé chez nous qu'ailleurs. D'où l'impératif de faire correspondre les moyens à notre politique. La Suisse, à la différence de toutes les nations du monde, connaît cette grande loi de la démocratie qui est la libre discussion des problèmes militaires. L'armée suisse chose du peuple, reçoit son statut du parlement fédéral, alors qu'ailleurs de nous les parlements se bornent à voter des budgets et des programmes très généraux. Autre particularité suisse, conséquence de la démocratie: les officiers de milice siègent aux Chambres fédérales peuvent discuter les problèmes militaires, ce qui explique que des officiers de carrière aient demandé et obtenu ce droit de discussion.

La Suisse et l'arme atomique

M. Bauer répond ensuite à ceux qui doutent de l'utilité de notre armée à l'ère de la bombe atomique. Certes, dit-il, l'arme thermo-nucléaire est effrayante. Il suffirait de 34 bombes de ce genre pour anéantir la France et de 267 pour rayonner les Etats-Unis de la carte du monde. Mais l'hypothèse d'une guerre thermo-nucléaire manque de fondement, car une telle offensive serait un assassinat suivi d'un suicide. La situation changera quand un moyen défensif aura été imaginé et ce ne sera guère avant une génération...

En revanche, on peut admettre que les armées emploient des projectiles de

moindre puissance, projectiles qui existent aujourd'hui. Devant ce danger les armées doivent s'adapter. Elles viseront à la mobilité, renonceraient aux concentrations; la défensive prendra la forme d'une contre-attaque instantanée; le franchissement des zones contaminées imposera l'emploi des chars et des véhicules chenillés (c'est d'ailleurs pourquoi dans toutes les armées on «chenille» l'infanterie).

L'évolution des armes classiques

A côté de cette guerre atomique tactique, il faut penser à la guerre menée par des moyens classiques. Aujourd'hui toutes les armées des grandes puissances se sont blindées. La proportion des véhicules amphibies a augmenté. Les forces aéroportées ont été développées, notamment par l'utilisation de l'hélicoptère qui remplacera certainement le planeur. La guerre blindée et hélicoptère a pris un caractère très évolué par rapport à 1945. Et là aussi la Suisse doit s'adapter.

Notre armée de 1944 à 1961

L'armée dans sa nouvelle organisation est bien différente de ce qu'elle était en 1944 quand elle est sortie du réduit. Après un temps d'apathie, la décision fut prise de défendre le Plateau, car l'expérience de la guerre en 1944 et 1945 avait montré qu'une région subissait autant de destructions de l'occupation que de la libération (qu'on pense aux opérations en Normandie). Laisser le Plateau sans défense, c'était ouvrir un couloir à une invasion et à l'anéantissement de notre potentiel industriel. Or la nature est avare de ses dons chez nous et elle ne nous permettrait pas de renaitre. On constitua par l'organisation de 1951 une armée de barrage, mais cela était valable par rapport aux armées de 1950, époque où on ne connaissait pas les projectiles atomiques tactiques.

La nouvelle organisation votée par les Chambres prévoit une articulation de nos troupes selon les exigences de la guerre moderne: des brigades frontalière, 3 divisions frontalière, 3 divisions de montagne, 3 divisions de campagne, 3 divisions mécaniques, plus les brigades de forteresse et autres unités spéciales. Cette organisation suggère une première tentative de freinage de l'ennemi sur les frontières, puis la contre-attaque.

A l'organisation nouvelle, moyens nouveaux. La puissance de feu de l'artillerie doit être augmentée (les batteries compteront 6 pièces au lieu de 4). La puissance de choc sera donnée par les blindés et les chenillés. Nous aurons 9 groupes à 50 engins, soit 450 chars moyens. Il nous faudra 250 Centurions (150 ont été réarmés avec

le nouveau canon anglais de 105 mm). Chaque division mécanique comprendra un groupe de Centurions armés de ce canon et un groupe armé du canon de 84 mm. Dans les divisions de campagne, nous aurons le char moyen suisse P 16-61, engin étudié pour une armée de milice et dont la conduite est extrêmement simple (une S.C.F. pourrait le piloter!). Ce char de 30 tonnes sera équipé du canon de 105. On a prévu l'achat de 540 véhicules blindés légers chenillés pour les bataillons d'exploration, les dragons, les sapeurs. Au total, il est prévu une dépense de 646 millions de francs pour le blindage.

Le tiers du crédit global va aux autres armes qui doivent suivre: ravitaillement en essence, génie (pour les ponts; pas de génie, pas de blindés!), transmissions (le fil téléphonique est remplacé par le radio; le chiffre et le déchiffrement se feront par des machines électroniques); équipement des P.C., devenus roulants.

L'infanterie, quoi qu'on pense, n'a pas été sacrifiée, avec 75,5 millions de francs, à quoi il faut ajouter des moyens antichars pour une valeur de 78,5 millions. Le fantassin est un combattant bon marché, si l'on pense que 1000 fusils d'assaut coûtent autant qu'un Centurion. Ce fusil d'assaut est une réussite totale: il permet une simplification de l'armement et de l'instruction. Il a fallu motoriser l'infanterie du fait que sa puissance de feu est fortement accrue, d'où nécessité de posséder des chariots de combat pour le ravitaillement en munition. L'infanterie sera dotée également d'appareils à rayons infrarouges pour voir dans l'obscurité et d'infrascopes, qui permettent au combattant de découvrir s'il est observé par l'appareil d'infrarouges.

Notons encore que l'aviation sera modernisée par l'introduction de 100

«Mirage III». Ce sera probablement le dernier avion classique; dans quatre ou cinq ans, les armées introduiront l'avion à envol vertical.

Des dépenses en vase clos

Les dépenses militaires de la Suisse sont supportables. Il faut dire qu'elles se font en vase clos, c'est-à-dire que les sommes dépensées sont redistribuées dans l'économie nationale. Une usine du Val-de-Travers, par exemple, fabrique des pièces pour le fusil d'assaut; une autre de Neuchâtel fournit du matériel électrique à l'armée. Cette industrie d'armement, par ses exigences de précision et de minutie, a un effet bénéfique sur notre industrie en général, dont les moyens techniques peuvent ainsi se perfectionner. Enfin, nos achats à l'étranger ne portent généralement que sur des licences, la construction se faisant en Suisse.

Tel est résumé bien imparfaitement l'exposé de M. Eddy Bauer, qui a eu le mérite de soulever toujours, avec bon sens, les buts assignés à notre défense nationale et les moyens que nous pouvons lui fournir pour assumer sa tâche.

Dans la discussion qui suivit cette conférence, le colonel brigadier Godet souleva le problème de l'instruction, devenue plus délicate dès le moment où l'armée est dotée d'un matériel compliqué. L'officier supérieur neuchâtelois pense que nos grandes écoles devraient faire un effort accru pour préparer, dans leurs spécialités, les cadres de notre armée.

Ce développement de la technique, remarqua un autre auditeur, va-t-il contraindre notre armée de milices à rejoindre des soldats de métier? Le Brigadier Godet répondit que cela était probable, mais pour certains spécialistes. Pour le reste, nota M. Bauer, le progrès de la technique se manifeste aussi dans la vie civile, laquelle forme les spécialistes pour l'armée.

Enfin, relevons l'allusion faite au «rendement» de notre budget militaire, par rapport à d'autres pays. La Suisse possède 12 divisions prêtes au combat, alors que, par exemple, la Belgique n'en a que 2, deux autres ne pouvant intervenir qu'après 8 mois d'instruction. C'est dire que la Suisse, si elle assume de lourdes charges pour sa défense nationale et, partant, pour faire respecter son indépendance et sa neutralité, entend cependant que ses dépenses militaires accroissent toujours plus l'efficacité de son instrument de défense. Et M. Bauer a tenu à souligner avec quel sens des responsabilités et des réalités présentes le Conseil fédéral, suivi par les Chambres, avait mis sur pied la nouvelle organisation des troupes et le nouveau programme d'armement.

D. Bo.

La conférence sur l'arrêt des essais nucléaires à Genève. Une seconde semaine de mutisme russe

De notre correspondant de Genève: Les travaux de la conférence nucléaire, au cours de sa deuxième semaine de session, abrégée encore par la perspective des vacances de Pâques, se sont bornés, en somme, à un monologue des puissances atomiques occidentales que le délégué soviétique, M. Tsarapine, n'a pas jugé bon d'interrompre sinon une fois, pour énoncer quelques observations sur la perspective d'éventuelles expériences souterraines de l'arme atomique.

Aussi s'est-on quitté, dès la fin de la matinée du jeudi, en ne prenant acte que d'une vague promesse que le délégué du Royaume-Uni, M. Ormsby-Gore, était arrivé à grand-peine à arracher au représentant de l'U.R.S.S. A savoir qu'après les vacances de Pâques, il répondrait — d'ailleurs seulement «aussitôt que possible» — aux propositions que les Occidentaux, s'exprimant par la bouche du délégué américain, M. Arthur Dean, avaient formulées, le premier jour de la conférence.

Celles-ci allant, toutefois, sur plusieurs points importants, comme chacun avait pu le constater, au-delà des propositions soviétiques touchant la durée du moratoire pendant lequel on ne procéderait plus à des essais de bombes atomiques; le contrôle des explosions souterraines rentrant dans un

programme américain de recherches atomiques scientifiques; le nombre des postes de contrôle; celui des inspections sur le territoire de l'URSS; la composition des commissions de contrôle.

Lors d'une dernière tentative pour amener le délégué de l'URSS à exprimer, enfin, quelques avis sur les concessions que les Occidentaux se montraient prêts à faire de la sorte aux Soviétiques pour que la conférence pût poursuivre ses travaux, le délégué du Royaume-Uni, après en avoir établi le bilan s'éleva vivement contre certaines déclarations de la presse soviétique, selon laquelle ces concessions n'étaient pas grand-chose, que, même, elles n'étaient pas susceptibles de modifier en quoi que ce soit la situation.

M. Ormsby-Gore, cependant, veut bien croire que ces affirmations ne correspondent pas aux vues officielles du gouvernement soviétique, tant elles sont éloignées de la vérité.

Mais M. Tsarapine, tout en se montrant courtis, n'en persista pas moins à renvoyer toute réponse quelle qu'elle fût, à ce sujet comme à tout autre, à ce moment vague d'«aussitôt que possible», cher à la langue de la diplomatie.

Ed. BAUTY.

BILLET ZURICOIS

La lutte contre la carie dentaire

De notre correspondant:

A l'occasion du récent congrès de dentistes organisé à Zurich, et dont j'ai eu l'occasion de vous parler, d'intéressantes démonstrations ont été faites avec des brosses à dents imprégnées de fluor. Il a même été question de faire du nettoyage des dents une véritable branche de l'enseignement scolaire. Les expériences ont eu lieu sous le contrôle du Dr Th. Marthaler, professeur à l'Institut dentaire de l'université de Zurich.

Bref, on a constaté que l'eau contenant du fluor augmente dans une mesure extraordinaire la résistance des dents, qui sont dès lors beaucoup moins exposées à la carie. Malheureusement, pour diverses raisons, il n'est pas possible d'introduire partout et d'une manière générale l'emploi d'eau potable fluorée, et c'est pourquoi les spécialistes ont recherché d'autres moyens de faire usage du fluor dans l'intérêt de la santé et de l'hygiène. On connaissait déjà les comprimés fluorés, le lait et le sel fluorés avant qu'en 1953, on ait expérimenté en Suède l'action prophylactique d'une solution 0,5 à 1% de fluorure de sodium employée pour l'entretien des dents, quatre à cinq fois par année, sous con-

trôle médical. Les enfants ayant suivi ce traitement pendant quelques années furent ensuite très sérieusement examinés par des médecins et des dentistes suédois et le résultat a dépassé les prévisions les plus optimistes. Pour cette raison, cette méthode de traitement est progressivement introduite dans les écoles, partout où faire se peut.

Au cours du congrès dont il fut question tantôt, des démonstrations ont donc été organisées dans une école de Zurich, sous le patronage du «Seminar für Jugendzahnpflege». La méthode au fluor présente l'immense avantage qu'elle peut être appliquée sans aucune installation spéciale, sous la surveillance de maîtres ou d'aides ayant subi la préparation indispensable. Elle est d'une élémentaire simplicité; les enfants trempent leur brosse à dents dans une solution fluorée, puis ils se nettoient les dents de la manière indiquée, et c'est tout. L'opération dure tout au plus trois à quatre minutes, elle se renouvelle tous les trois mois et confère à l'adamantine ou émail des dents une résistance qui est la meilleure protection contre les bactéries provoquant la carie.

J. La.

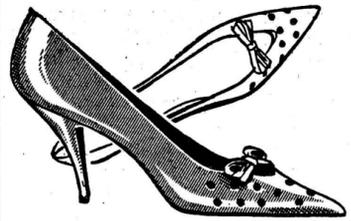


Créations italiennes originales
nos exclusivités...



Fr. 49.80

beige perle (talon et bordure devant brun togo), talon 8 cm



Fr. 49.80

beige perle, talon 7 cm

J. Kurth
S.A.

NEUCHÂTEL

LOTÉRIE ROMANDE

ce soir...

à AIRE/Ge

A remettre à Neuchâtel

pension alimentaire

bien fréquentée, 50 places, possibilités de faire deux services pour certains repas. Locaux à disposition. — Adresser demande sous chiffres C. X. 1379 au bureau de la Feuille d'avis.

Chalet de plage

démontable, de 4 m x 4 m environ, plus véranda vitrée, à enlever en avril, à Robinson - Colombier.

Adresser offres par écrit sous chiffres P 50,066 N à Publicitas, Neuchâtel.

Frigo

Je les ai tous vus
Je préfère un

« Ignis »

La cuve est en acier émaillé

Je l'achète chez

TANNER LA COUDRE

Exposition : Dime 52 Tél. 5 51 31

Il est spécialiste Facilités de paiement

Nos fameux
CERVELAS

-.35

la pièce

BOUCHERIE

M. Hofmann

20, rue Fleury

Fournitures de machines à coudre

pour toutes les marques. Aiguilles, des, assortiments de fil, etc.

Weltstein

Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Saucisses aux choux

Boucherie des Sablons

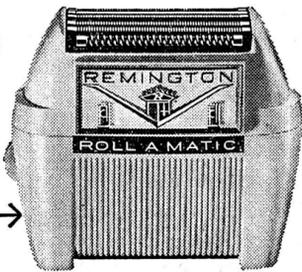
Motogodille

Sea Gull, 2 CV, prix 250 fr. — Tél. 5 31 78.

Le rasage le plus parfait et le plus rapide du monde...

Nouveau:

Commutateur triple-volt garanti sûr pour toutes les tensions.



Dès maintenant **Fr. 92.-**

Le seul en son genre qui s'adapte immédiatement, grâce aux rouleaux-supports, aux barbes fortes et normales ou peaux délicates.

REMINGTON ROLL-A-MATIC

de Luxe

Remington Stations-Service à : Lausanne, Galerie Saint-François B, tél. (021) 22 53 64; Bienne, 18, rue de Morat, tél. (032) 3 80 50.

A vendre, pour cause de cessation de commerce,

FOURGON « VW »

Faire offres à case postale 863, Neuchâtel 1.

AUTOS

A vendre

« JAGUAR » 2,4

45.000 km, parfait état de marche. Facilités de paiement. Reprise éventuelle. — Adresser offres écrites à 74 - 183 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre voiture **TOPOLINO** en état de marche. — S'adresser à Tödtli, menuiserie, Crêt - Taconet 24.

J'achèterais

« VW »

en bon état; paiement comptant. — Adresser offres écrites à O. J. 1391 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

1 scooter « Vespa » 150 cm³, 1958; 1 scooter « Puch », 1958; 1 scooter « Puch », 1954; 1 moto « B.M.W. », 250 cm³; 1 moto « Hofmann », 250 cm³; 1 moto « Puch », 250 cm³.

Moteurs révisés

Facilités de paiement

Prix très intéressants

R. Waser

Garage du Seyon
Agence Morris, M.G.,
Wolsley
Rue du Seyon 34-38
NEUCHÂTEL

OCCASIONS AVANTAGEUSES I

VW

6 CV, 1956, noire, 2 portes, moteur révisé.

FIAT 1100

6 CV, 1956, grise, intérieur simili.

FIAT 1400

8 CV, 1956, noire, intérieur drapeau, moteur révisé.

FIAT 1900

grand-vue, 10 CV, 1957, ivoire et brune, intérieur cuir, radio, révisé.

VENTE A CREDIT

Essai sans engagement

Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral

Agence Peugeot
J.-L. Segessmann
Neuchâtel - Tél. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

A vendre superbe

« Opel Kapitän »

1959, roulé 40.000 km, 8700 fr. Facilités de paiement. — Adresser offres écrites à 54 - 183 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« FIAT Multipla »

1958, en parfait état. — Adresser offres écrites à 54 - 182 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« LAND ROVER »

modèle 1950, 3750 fr. — Offre sous chiffres S. L. 1373 au bureau de la Feuille d'avis.

Quatuor de finesse...!

à notre rayon
lingerie



A Combinaison

en charmeuse nylon agrémentée de fine dentelle et trou-trou. Création française «Le Chat». Coloris rose, mauve, glacier et blanc

12⁹⁰

Le slip assorti **6⁹⁰**

B Combinaison

de forme très étudiée, à porter avec grand décolleté. En nylon charmeuse avec buste et bas richement orné de dentelle de Calais, blanc, citron, lilas

19⁸⁰

Création française

C Combinaison

en charmeuse nylon où la richesse de la dentelle s'allie à l'élégance de sa coupe très séduisante. Blanc, lilas ou rose.

Modèle français

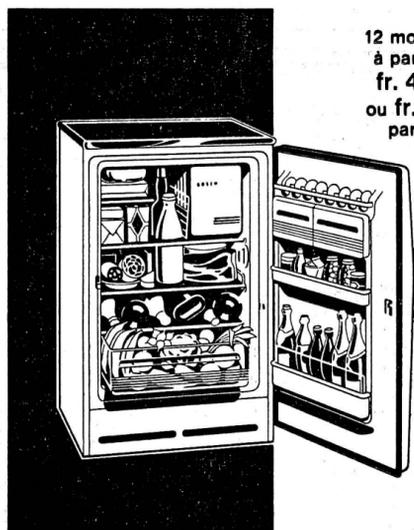
29⁸⁰

D Jupon

en crin rigide rayé ton sur ton et monté sur ceinture élastique et nylon. Blanc

19⁸⁰

Exposition - Démonstration



12 modèles à partir de **fr. 498.-** ou **fr. 17.-** par mois

le frigo à compresseur **LE PLUS VENDU** en Suisse

BOSCH

AGENCES DE VENTE

Bien conseillé par les spécialistes :

F. WINKLER VUILLIOMENET & Cie S.A.

Prébarreau 3
Tél. 5 11 74
Neuchâtel

Electricité
Grand-Rue 4 - Tél. 5 17 12
Neuchâtel



Cultivez des arbres de Noël!

100 sapins rouges de 20/50 cm de hauteur, Fr. 25.-, contre remboursement franco domicile. Besoin par 100 m² 150 pièces.

Pépinière forestière Stämpfli, Schüpfen (Berne).



Véhicules à moteur

Camion « Ford »

en bon état de marche, prix 3000 fr. — Tél. (039) 5 39 03.

« Renault Frégate »

peinture neuve, pneus neufs, moteur révisé, reprise de voiture ou de scooter. — Tél. (039) 5 39 03.

A vendre un

scooter «Condor Puch»

modèle 1957, à l'état de neuf. — Willy Jacot, Bourgoigne 86. — Tél. 8 36 84.

Belle maquette à vendre

à l'imprimerie de ce journal

Au **Sans Rival**
NOUVEAUTÉS

RENAULT Voitures d'occasion

Renault 4 CV, 1951 - 52
Dauphine 1956 - 59 - 60
Dauphine-Gordini 1959
Opel Olympia 1950
Austin 1953
Ford Anglia 1954
Fiat 600 1955
Moto BMW avec side-car 1955

Moto Adler 250 cm³ 1955 - 54

Grandes facilités de paiement grâce au Crédit officiel Renault

Vente-Achat

S.A. pour la vente des automobiles Renault en Suisse

NEUCHÂTEL, 1, avenue de la Gare
Tél. 5 89 09 ou 5 03 03
Ouvre le samedi après-midi

LES FILMS NOUVEAUX

« La forteresse cachée »

Le scénario : fin du XVII^e siècle. Guerre civile : victoire des insurgés ! La princesse Yukimune, héritière du trône, doit fuir, emportant le trésor de l'Etat en pièces d'or. Elle est protégée par le général Rorukara (Mifune Toshiro). Les vainqueurs poursuivent la princesse pour l'exécuter et tentent de récupérer l'or. Forte récompense promise à qui permettra l'arrestation de la princesse et restituera l'or. Matashi et Tadhei, deux soldats paysans vaincus, découvrent la cachette de l'or et la princesse qu'ils prennent pour une paysanne muette. Ils tentent de s'emparer du trésor, mais Rorukara les en empêche ; plus, il les oblige à le servir, ce qu'ils font contre leur gré. Après des aventures épiques, la princesse retrouvera son trône, le

sawa d'ailleurs s'intéresse beaucoup plus à ces deux personnages couards, cupides, intéressés par l'or qu'aux « héros » légendaires, ce qui donne à son film une grande humanité. Les scènes sont alors rapides, parfois frénétiques, aussi bien dans le montage que dans les mouvements de caméra. Le calme, la lenteur décrivent le général et la princesse. Mais cette règle rythmique n'est pas toujours vraie. Au contraire, les scènes les plus subtiles, les plus belles aussi, mélangent les rythmes, lorsque les deux groupes de personnages sont réunis sur l'écran. La construction de « La Forteresse » est plus pro-

che de celle d'une symphonie. Kurosawa crée donc une œuvre musicale, comme tous les grands lyriques de l'écran, les Russes Eisenstein ou Poudovkine, les Américains Ford ou Mann par exemple.

« La Forteresse cachée » nous fait souvent sourire. Mais méfions-nous de ces rires qui naissent en nous seulement, alors que nous nous moquons de certaines traditions éloignées de notre sensibilité, en particulier ces cris qui accompagnent les efforts violents ou le hiératisme de certains gestes. Mais il est d'autres moments où nous pouvons sourire sans arrière-

Film japonais d'Akira Kurosawa, 1959, avec Mifune Toshiro. Ecran large, noir et blanc. Ours d'argent au Festival de Berlin 1959.

général son commandement, les deux paysans perdent l'or, mais restent en vie.

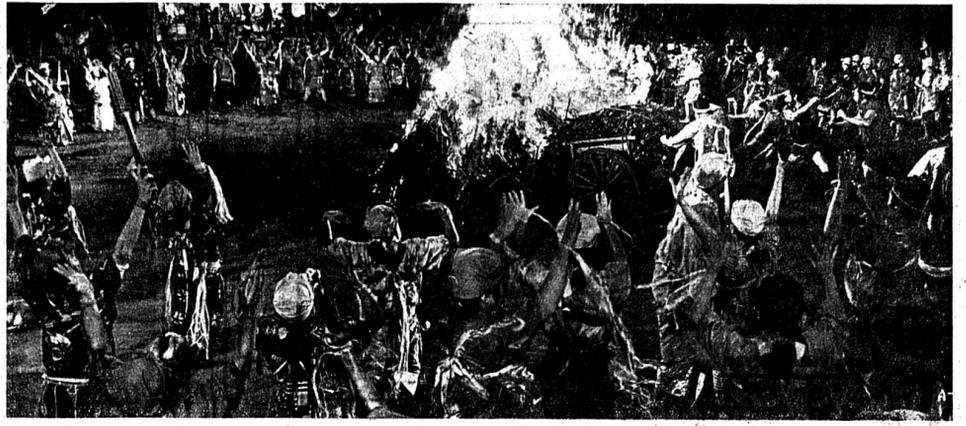
Même dans un film d'aventures — un « film-sabre », nous dirions plutôt un film de « cape et d'épée » en Occident — Kurosawa garde le sens de l'humain et s'intéresse aux problèmes quotidiens. « Sa Forteresse » est un film grouillant de vie par les images, les personnages secondaires fort bien décrits. Kurosawa sait créer un intense « bouillonnement » lyrique : n'a-t-il pas transposé au Japon moderne l'« Idiot », ne s'est-il pas inspiré pour son « Trône de sang » de Macbeth ? Aux yeux de la critique japonaise, Kurosawa passe pour le plus occidental des cinéastes nippons.

Mais si « La Forteresse cachée » est d'abord un divertissement, c'est aussi une épopée respectant les traditions de l'art japonais. Elle possède les qualités qui font les grandes épopées : lyrisme, poésie, humour. Ce film, comme « Les Sept samourais », est construit en rythmes alternés, aussi bien dans les séquences que dans chaque scène.

Le « lyrisme » est lié au général Rorukara, à sa grandeur, à sa force, à son sens du devoir : la mise en scène semble respecter alors les traditions théâtrales japonaises — que nous connaissons mal — mais la rigueur de ses règles apparaît très nettement et souvent étonne. « La poésie » des images — paysages, forêts, rivières, chutes d'eau — est liée à la présence de la princesse, non souveraine déchue, mais jeune fille. L'« humour » est amené par les deux paysans : alors la mise en scène est plus libre, plus spontanée et semble dégagée de toute théâtralité. Kuro-



La célèbre estampe d'Hivoshigui, « L'Averse sur le pont de Ryogoku » a inspiré une image de « La Forteresse cachée » de Kurosawa.



Au centre, un feu. Matashi et Tadhei ont dû malgré eux s'en approcher avec la charrette de l'or.

pensée. Comment l'humour apparaît-il dans « La Forteresse cachée » ? Aussi bien dans des détails de mise en scène que dans les situations. Un détail : Un des paysans, fatigué, se repose et repousse la jambe de son compagnon, l'accusant de lui tenir trop chaud. Une situation : Matashi et Tadhei, avec la charrette de l'or, se joignent à une procession, espérant ainsi échapper à Rorukara. Mais la manifestation est surveillée par des soldats et Rorukara doit ruser pour

les tirer de ce mauvais pas... et récupérer le trésor. Kurosawa utilise l'écran large avec un talent rare, sans formalisme. Pour terminer empruntons à André Bazin ces lignes, écrites à propos des « Sept samourais », mais valables aussi pour « La Forteresse cachée ». Bazin disait : « Avoir le sentiment (de se) trouver en face de tout ce qui fait du bon cinéma : la conjonction d'une haute civilisation avec une grande tradition

théâtrale et une grande tradition plastique ».

Freddy LANDRY.

P. S. Souvent, trop souvent peut-être, j'ai signalé le nom du Suédois Ingmar Bergman pour déplorer la non-présentation de ses films en Suisse. Un espoir : deux de ses films viennent de sortir à Genève : « Les fraises sauvages » et « La Source ». J'en parlerai prochainement, mais je tiens dès maintenant à les signaler à l'attention de mes lecteurs.

DANS NOS CINÉMAS

A L'APOLLO : « L'ORCHIDÉE NOIRE »

C'est le récit des difficiles fiançailles d'un homme et d'une femme ayant déjà chacun un enfant d'un premier mariage également malheureux. Le fils d'elle est dans une maison de rééducation — on sait ce qu'en vaut l'aune — et il accepte avec joie ce nouveau père qui le rendra à une vie normale. La fille de « lui » considère par contre comme une rivale celle qui remplacerait sa mère et se conduit en parfaite enfant gâtée. Cette émouvante histoire d'un grand amour de petites gens, de deux êtres déchirés par une passion qui semble sans espoir... est merveilleusement interprétée par un nouveau couple extraordinaire, deux grandes vedettes : Sophia Loren et Anthony Quinn.

En 5 à 7, samedi, dimanche et lundi : un extraordinaire « suspense » en cinémascope de Ricardo Freda « Les Vampires » avec Gianna-Maria Canale et Wandisa Guida.

AU PALACE : « LE DIALOGUE DES CARMÉLITES »

Les derniers jours de quelques sœurs du Carmel, avant leur exécution sur la guillotine de 1789. Ce thème avait fourni à Georges Bernanos l'occasion d'écrire l'un de ses plus beaux dialogues. On en fit, d'ailleurs, une pièce de théâtre avant de l'utiliser pour ce film, sa première destination.

C'est le père Bruckberger (cocauteur, avec Robert Bresson, des « Anges du péché ») qui prépara ce film et finit, au bout de longues années d'attente et même d'exil en Amérique, par le réaliser avec Philippe Agostini. La réussite de l'œuvre est à la mesure de la patience, de l'obstination et de la foi du père Bruckberger. C'est une œuvre, d'une réelle beauté, d'un respectueux académisme où le langage et les pensées sont nobles.

AU BIO : « TOUT PRES DE SATAN »

Toujours dans la ligne de sa formule, le Bio, présente cette semaine un film d'une qualité dramatique incomparable. Robert Aldrich, qui s'impose de plus en plus comme l'un des meilleurs metteurs en scène du moment, a réalisé à Berlin, « Tout près de Satan ». Ce film qui resuscite les tragiques moments de l'après-guerre nous met en contact avec les fameuses équipes de déminage composées d'anciens soldats que le chômage oblige à un travail dont chaque seconde est chargée de dynamite. On se doute du suspense extraordinaire qu'a pu introduire un metteur en scène comme Aldrich dans une production de cette intensité, laquelle est magistralement interprétée par Jeff Chandler, Jack Palance et Martine Carol.

En première vision à Neuchâtel.

AU STUDIO : « LA REVOLTE DES GLADIATEURS »

En supercinéscope et en couleurs, de l'Italien Vittorio Cottafavi, ce film de grande reconstitution historique nous ramène à vingt siècles en arrière, au temps où les Romains étaient si fiers des mortels jeux du cirque. Sur les productions similaires, ce film présente l'avantage d'être admirablement mis en scène, plein de mouvement et de cruauté. Ses interprètes principaux sont Georges Marchal, la belle Gianna-Maria Canale, Vega Vincl et Ettore Mani. Cette page brutale d'un livre d'histoire, brillamment enluminée, a de grandes séductions et est rangée par les critiques parmi les meilleurs films italiens du moment.

En 5 à 7, samedi et dimanche, prolongation de « Fanfan la Tulipe », avec le regrettable Gérard Philippe et Gina Lollobrigida. Un mouvement endiablé, des coups d'épée, de l'esprit, du charme, du panache.

AU REX : « ASSASSINOS », « LA FUITE DE L'ENFER VERT »

Coup de maître pour cette salle renommée que de sortir en première suisse romande ce succès brésilien.

Le réalisme dépasse de beaucoup ce que l'on avait l'habitude de voir et rappellerait peut-être l'école du cinéma russe de la révolution. Réalisé par Carlo Christensen, il est interprété principalement par Arturo de Cordova que l'on connaît et la célèbre actrice brésilienne Tonia Carrero.

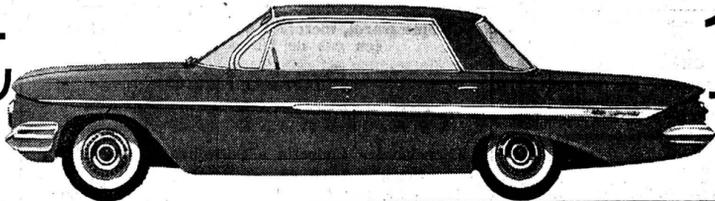
Tirée d'une suite d'aventures authentiques cette bande nous fait revivre la brutalité des moyens d'éducation ; la mutinerie des forçats, l'évasion de ces êtres inquiétants et pervers, l'alerte du pénitencier de l'île d'Enqueta, la poursuite sans merci de la police de Rio-de-Janeiro. Dur, âpre et violent, ce film est souligné d'une musique typique et lancinante ; il obsède véritablement mais passionne d'autant plus.

AUX ARCADES : « LA MORT DE BELLE »

D'un des meilleurs romans de Georges Simenon, le grand auteur dramatique Jean Anouilh a tiré le scénario et écrit les dialogues de ce film qu'Edouard Molinaro est venu tourner l'été dernier en Suisse, sur les bords du Léman. Sa critique est unanime à souligner sa parfaite réussite. Un jeune professeur est accusé du meurtre de Belle, ravissante jeune fille qu'il héberge. Innocent de ce forfait, la suspicion dont il est l'objet lui fait perdre la tête et il commet un crime idiot, gratuit, qui ruine sa carrière et sa vie. Cette pénétrante analyse psychologique permet à Jean Desailly de trouver un des meilleurs rôles de sa carrière. La jolie Alexandra Stewart, Yvette Etiévant et Jacques Monod, révélation de ce film, l'entourent.

En 5 à 7, samedi et dimanche, un film japonais : « La forteresse cachée » : un épisode dramatique peu connu de la fin de la dernière guerre.

Chevrolet



1961

Une nouvelle Chevrolet, telle que vous la souhaitiez : plus courte, moins large, plus sobre. Spacieuse et puissante mais facile à conduire. Une voiture éprouvée, sûre, endurante, exigeant peu d'entretien.

Chevrolet « Impala » Sport Sedan
Moteur V8, 172 CV au frein
avec transmission automatique Powerglide Fr. 21 750.-

Chevrolet « Bel Air » Sedan
Moteur à 6 cylindres. Boîte de vitesses Synchronesh Fr. 18 750.-

Les produits de la General Motors — Montage Suisse

Garage Schenker, Hauterive-Neuchâtel, tél. (038) 7 52 39
Garage A. Javet, Saint-Martin
Garage J. Wutrich, Colombier

CHH 2/61 P



sa boisson préférée :

parce que fortifiante
digeste et tonique
rafraîchit sans refroidir
un produit naturel...

LÉCO

Conservation illimitée sans adjonction de conservateurs chimiques Fr. .65 le 1/2 litre

Télégramme

Viticulteurs, horticulteurs,
maraîchers et particuliers

Demandez la fumure pulvérisée suisse

«FUMOR»

remplace le fumier de ferme

Représentant pour la Suisse romande :
H. Vuillème, Corcelles (NE)
Grand-Rue 20 - Tél. (038) 8 15 79

Le motocycle léger

Florett type 1961



est toujours plus apprécié

M. BORNAND

Poteaux 4 NEUCHÂTEL

Les
meubles
dans
lesquels
nous vivons

LE NOUVEAU CATALOGUE GRATUIT EN COULEURS

à l'intention des FIANCÉS



Adressé par poste
à tous les amateurs
de beaux meubles

■ ■ ■ ■ ■ Renvoyez-nous ce coupon ■ ■ ■ ■ ■

Meubles G. Meyer

Neuchâtel - Fbg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05

La maison qui vous offre un choix de 150 mobiliers

Meubles G. Meyer, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel. Envoyez-moi gratuitement, et sans engagement, par poste, votre nouveau grand catalogue en couleurs.

Nom : Prénom :

Rue : N°

Lieu :

Elan

Monsieur a fait les courses pour Madame et loge toute sa cargaison dans le même frigo. Pourquoi pas? Son Elan a trois zones de froid: une zone de congélation pour les mets glacés, une zone froide pour la viande fraîche et une zone de fraîcheur pour les autres aliments.

8 modèles différents dès Fr. 498.-. Avantages facilités de paiement.

ELECTRICITE
PERROT & Cie

Place-d'Armes 1 - NEUCHÂTEL
Tél. 5 18 36



Hôtel de la Croix d'or - Vilars
Samedi 8 avril, à 20 h 30
Match au cochon
Se recommande: H. Mottier

Excursions FISCHER

NODS (jonquilles)
Gorges de Douanne Lac de Biègne
Départ: 13 h 30

Dimanche 9 avril
Fr. 7.50

Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou Voyages & Transports (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST, SCIENTISTE, NEUCHÂTEL

vous invite cordialement à une
CONFÉRENCE PUBLIQUE ET GRATUITE
intitulée

«LA SCIENCE CHRÉTIENNE: LA RÉVÉLATION DE LA LOI SPIRITUELLE»

par Paul Stark Seeley, C. S. B., de Portland
Membre du Conseil des Conférences de l'Église Mère
La Première Église du Christ, Scientiste, à Boston, U. S. A.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES, NEUCHÂTEL
2, avenue de la Gare
MARDI 11 AVRIL 1961

Traduction française à 19 h 30 Anglais à 20 h 45

A vendre à moitié prix une
serviette d'école
neuve, cuir brun. — Tél. téléphoner au No 5 18 34.

A vendre un
pousse-pousse
gris à l'état de neuf, avec sac de couchage neuf. — Tél. 6 33 73.

A vendre un
vélo de dame
en bon état, 50 fr. — Tél. 5 55 45 dès 16 heures.

A vendre une
REMORQUE
pour voiture, capacité 250 kg, en très bon état, et une machine à calculer à l'état de neuf. — Tél. (038) 9 41 70.

A vendre un
train électrique
«Märklin» HO, très grand réseau. — Tél. (038) 9 41 70.

Une affaire



Divan avec tête mobile, protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans). Dimensions:

120 x 190 cm
Fr. 280.-

130 x 190 cm
Fr. 300.-

140 x 190 cm
Fr. 320.-

W. Kurth, 9, avenue de Morges, Lausanne, tél. (021) 24 66 66.

A vendre, pour cause de double emploi,
machine à laver
automatique «Zanker Intima» encore sous garantie. — Tél. (038) 8 15 88.

AVIS DIVERS

Corsaire

Restaurant des Bugnenets
Samedi 8 avril, dès 20 h 30

B * A * L
Orchestre «RIO BRANCA»

Hôtel zum Stadthaus, Morat
La maison réputée pour sa cuisine et ses vins

Ses spécialités: **LES FILETS DE PERCHE**
LES POULETS

Salles pour sociétés de 20 à 120 personnes, 60 lits, toutes les chambres avec confort. Maison rénovée, avec ascenseur

Se recommande: Jos. Capra, propriétaire, tél. (037) 7 21 24

PRÊTS
sans caution jusqu'à 5000 fr.

- Remboursements mensuels.
- Formalités simplifiées.
- Rapidité.
- Discrétion absolue.

Courvoisier & Cie, banquiers, Neuchâtel
Téléphone (038) 5 12 07

Confiez au spécialiste

la réparation de votre radio NOVALTEC
est à votre service

PARCS 54 Tél. 5 88 62

PRÊTS
sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursement variés.

H. GRAZ, Lausanne
Bureau: rue du Tunnel 15
Tél. 23 92 57

GUILLIOD
1895 - 1961
66 ans d'existence achète et vend tous genres de meubles anciens et modernes, bibelots, vaisselle, livres. Expertises
Fleury 10, Neuchâtel
Tél. 5 43 90

A donner contre bons soins
chat castré
de 10 mois, gris, propre et affectueux. Amis des bêtes, tél. 5 57 41.

On cherche de bons foyers pour une chienne
berger allemand
chien danois

croisée, de 8 mois, noire, taille moyenne, très affectueuse, et pour un gentil

croisé, noir, de 20 mois, taille moyenne. — Amis des bêtes, tél. 5 57 41 ou 5 32 10.

LIESTAL - BÂLE - DELEMONT
dimanche 7 h, 16 fr. Ville prise à domicile.

HOLLANDE EN FLEURS
Heidelberg, Zuyderzee, Amsterdam, la Haye, Rotterdam, Anvers Bruxelles, Reims, Verdun, avec des visites les plus intéressantes. 24 avril - 1er mai (8 jours, 360 fr.). En car de luxe 1961.
Excursions L'ABELLE, tél. 5 47 54

Société de Navigation
sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A.

Chaque dimanche en avril et mai, ainsi que le Vendredi saint, le lundi de Pâques, l'Ascension et le lundi de Pentecôte

Services touristiques de printemps

Au départ de Neuchâtel pour:

- La Sauge - Morat** (9 h 20 et 13 h 30)
- La Béroche - Estavayer-le-Lac** (13 h 35)
- Cudrefin - Portalban** (9 h et 12 h 15)
- Cudrefin-Portalban-Chevroux** (14 h)
- Promenade de 30 minutes au large de Neuchâtel** (16 h 15)

Chaque mardi, mercredi et jeudi, en avril et mai (en cas de temps favorable)

Promenade « TRAVERSÉE DU LAC »
(Neuchâtel - Cudrefin - Portalban - Neuchâtel)
Départ: 14 h 45 - Retour: 16 h 10
Taxe: Fr. 1.80 (billet simple course, valable pour le retour). Enfants de 6 à 16 ans, demi-tarif.

Dé plus, le dimanche 30 avril, les dimanches de mai jusqu'au 21, à l'Ascension et le lundi de Pentecôte

GRANDES CROISIÈRES d'un après-midi à destination de l'île de Saint-Pierre
Départ: 14 h - Retour: 19 h

Pour vos sorties d'entreprises, de sociétés, etc., utilisez nos confortables unités. Nous pouvons organiser pour vous des croisières particulières sur les trois lacs jurassiens.

LA DIRECTION.

ARGENT COMPTANT
éventuellement sans caution

pour paiement de vos dettes, acquisitions de tous genres (également mise en ménage) vous est procuré discrètement à conditions avantageuses.

ZBINDEN & Cie
Case postale 199, Berne 7

CHAUMONT
LE PETIT HÔTEL

Tél. 7 59 10

Brevets
d'invention seront obtenus et mis en valeur rapidement et consciencieusement en Suisse et à l'étranger par la Maison «PERUHAG» à Berne Agence à Neuchâtel 5, rue Seyon, tél. (038) 5 12 18 Demandez les prospectus.

AREUSE
Escarots d'Areuse

Tous les jours

SAVEZ-VOUS QUE
pour allonger et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 94 et 96, Lausanne ? Résultat garanti. G. Borel.

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers

L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf
vous donnera toute satisfaction

Devenez membres d'une société jeune et dynamique

le Tennis-club du Mail

Les 5 courts en parfait état sont ouverts, la saison bat son plein, et la vie est animée au club-house. Le soir, deux courts sont éclairés artificiellement.

Jean-Pierre Blondel, ancien joueur de coupe Davis, dispense son remarquable enseignement et donne des conseils aux débutants.

Inscriptions et renseignements au club-house, tél. 5 30 42

Prochainement, début du cours de juniors, dirigé par J.-P. Blondel
Ne tardez pas à vous inscrire

NESTLÉ ALIMENTANA S.A., Cham et Vevey

Les actionnaires sont convoqués à la
94^{me} assemblée générale ordinaire
pour le vendredi 28 avril 1961, à 15 heures, au «Theater-Casino», à Zoug.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Conseil d'administration. Présentation du bilan au 31 décembre 1960 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 1960.
- Rapport des commissaires-vérificateurs.
- Approbation du rapport du Conseil d'administration, du compte de profits et pertes et du bilan; décharge à l'administration et à la direction; décharge aux commissaires-vérificateurs.
- Décision sur l'emploi du bénéfice net.
- Elections statutaires.

Les titulaires d'actions au porteur peuvent retirer les cartes d'admission à l'Assemblée générale jusqu'au mardi 25 avril 1961 à midi au plus tard au Bureau des actions de la Société à Cham. Elles seront délivrées en échange d'un certificat attestant le dépôt des actions auprès d'une banque ou moyennant dépôt des actions aux bureaux de la Société, ceci jusqu'au lendemain de l'Assemblée générale.

Les rapports annuels, soit celui de Nestlé Alimentana S.A. (comprenant le bilan et le compte de profits et pertes avec commentaires, le rapport des commissaires-vérificateurs et les propositions de répartition du bénéfice), le rapport annuel d'Unilac, Inc. ainsi que les commentaires généraux sur la marche des affaires en 1960 se trouvent à la disposition des titulaires d'actions au porteur auprès des sièges de Cham et de Vevey, et auprès des domiciles de paiement de la Société.

Les titulaires d'actions nominatives inscrits au Registre des actions recevront ces prochains jours à leur dernière adresse communiquée à la Société un pli contenant la convocation à l'Assemblée générale, une demande de carte d'admission à l'Assemblée générale (avec procuration) ainsi qu'un exemplaire des rapports et commentaires susmentionnés.

Les actionnaires sont priés d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale au Bureau des actions de la Société à Cham.

Cham et Vevey, le 7 avril 1961.
Au nom du Conseil d'administration: **M. PATERNOT, vice-président.**

Théâtre de Neuchâtel
Supplémentaire: vendredi 7, à 20 h 15

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

LOCATION: AGENCE STRUBIN, LIBRAIRIE REYMOND
Le spectacle commencera à 20 h 15 précises

Cassa per il Mezzogiorno
(Cassa per Opere Straordinarie di Pubblico Interesse nell'Italia Meridionale)

Rome

Emprunt de Frs. 50.000.000.— de 1961
(jouissant de la garantie de l'Etat Italien) dont le produit est destiné au financement de projets industriels privés en Italie méridionale.

Conditions d'émission:
Durée maximum: 13 ans
Titres: Obligations au porteur de Frs. 1000.—
Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Prix d'émission:
Le droit de timbre suisse sur les coupons seront acquittés par la Cassa per il Mezzogiorno. Conformément à la législation suisse actuellement en vigueur, l'impôt anticipé suisse n'est pas retenu sur les intérêts de cet emprunt.

Délai de souscription: du 7 au 12 avril 1961, à midi
Les banques tiennent à disposition des prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de souscription.

Société de banque Suisse **Crédit Suisse** **Union de Banques Suisses**
Banque Leu & Cie S.A. **Banque Populaire Suisse** **Groupement des Banquiers Privés Genevois**

A. Sarasin & Cie **Société Privée de Banque et de Gérance**

Bulletin d'abonnement à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le soussigné s'abonne dès ce jour à fin

- * juin 1961 **Fr. 8.60**
- * septembre 1961 **Fr. 18.25**
- * décembre 1961 **Fr. 27.70**

(* Biffer ce qui ne convient pas)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

Adresser le présent bulletin sous enveloppe affranchie de 5 ct. à

«FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL»
service des abonnements
NEUCHÂTEL

qui vous enverra un bulletin de versement.

Auberge de la Grappe, Hauterive
VENDREDI SOIR

GRAND BAL D'ADIEU

venez passer une agréable soirée en écoutant encore une fois le formidable
DUO «MARCELLO»

Paulette profite de remercier sa nombreuse clientèle, car elle a remis son commerce pour le mardi 11 avril 1961.

CHAMPIONNAT du MONDE de MOTOCROSS
(1re manche) 500 cmc et 250 cmc
Grand Prix suisse
70 coureurs et 14 nations engagées
8-9 avril
TREY, près Payerne
Essais samedi après-midi et dimanche matin
Courses dimanche dès 13 h 30
3 champions du monde
3 champions d'Europe
UN PARCOURS SENSATIONNEL

4 1/2 %
net

100 %
net

Dernières dépêches de la nuit

Le président Bourguiba : « L'autodétermination se réalisera tôt ou tard »

Il a incité ses frères algériens à faire la différence entre l'important et l'essentiel

TUNIS (UPI et AFP). — Devant l'Assemblée nationale tunisienne, le président Bourguiba a prononcé un discours où il a évoqué la question algérienne.

Le chef de l'Etat a dit notamment : « Tôt ou tard, le peuple algérien réalisera son autodétermination et attendra son objectif essentiel : l'indépendance et la souveraineté ».

« A l'occasion, je dois dire à nos frères algériens de faire la différence entre l'important et l'essentiel. Cela ne veut pas dire qu'on laisse de côté l'important, mais il s'agit d'avoir l'essentiel qui permettra d'obtenir l'important. C'est cela le bourguibisme ».

Le président Bourguiba a expliqué ensuite que la poursuite de la guerre pourrait ne pas servir la révolution algérienne. C'est plutôt la prise du pouvoir qui permettra à la révolution d'atteindre ses objectifs.

Le chef de l'Etat tunisien a annoncé, en conclusion de son exposé sur l'Algérie, qu'il ne reviendra pas sur cette question avant que les nuages actuels ne se dissipent et laissent place à l'espoir d'un avenir meilleur, non seulement sur l'Algérie et la Tunisie, mais pour l'Afrique et le monde entier.

M. Gizenga accepte des entretiens à Léopoldville

LÉOPOLDVILLE (AFP). — M. Antoine Gizenga, président du « gouvernement central » de Stanleyville, a accepté d'engager le dialogue avec Léopoldville, à condition « que l'on revienne au respect des institutions », a annoncé, hier matin, M. Cléophas Kamitatu, faisant allusion aux entretiens qu'il vient d'avoir à Stanleyville.

M. Gizenga, a-t-il précisé, propose que les conversations aient lieu à Stanleyville ou dans un village frontalière aussi rapidement que possible.

M. Iléo, premier ministre, a accepté le principe de cette négociation.

ETATS-UNIS

MM. Macmillan et Kennedy ne céderont pas sur Berlin

WASHINGTON (UPI). — Au cours de l'entretien qu'ils ont eu hier, MM. Macmillan et Kennedy ont poursuivi leur tour d'horizon des problèmes mondiaux.

Dans les milieux diplomatiques de Washington on croit savoir que le président Kennedy et M. Macmillan ont décidé de maintenir fermement les positions occidentales à Berlin en cas de nouvelle pression soviétique.

Célébration solennelle du dixième anniversaire du Shape à Paris

PARIS (AFP et Reuter). — Le dixième anniversaire du Shape, c'est-à-dire du quartier général des forces alliées en Europe, a été célébré en grande pompe à Paris, en présence de l'OTAN et des officiers supérieurs des divers commandements alliés en Europe.

Quelques minutes avant le début de la cérémonie, trois hélicoptères amenèrent M. Lyndon Johnson, vice-président des Etats-Unis, et sa suite, accueillies par le général Norstad, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, et par M. Umberto Casardi, secrétaire général par intérim de l'OTAN.

« Le danger n'est plus exclusivement militaire »

Au nom du premier ministre Debré, retenu par le Conseil des ministres, le général Ollivier, chef d'état-major de la défense nationale, prononce une allocution dans laquelle il souligne que « le danger n'est plus exclusivement militaire ». « L'Europe n'est pas seule à en être affectée, ajoute-t-il. D'autres continents aussi le sont, et notamment l'Afrique. La notion de solidarité du monde occidental, qui a présidé à la création de l'alliance atlantique, ne peut être enserrée dans des limites artificielles. Elle doit être totale ou ne pas être ».

Le général Norstad déclare à son tour : « Nous avons un seul espoir : la paix et la sécurité pour tous les hom- »

mes. Nous avons une seule prière : poursuivre notre tâche pour contribuer à réaliser cet espoir ».

L'intervention de M. Johnson

De son côté, le vice-président des Etats-Unis, M. Johnson, de passage à Paris, déclare que son pays fera tout ce qui est en son pouvoir pour développer la force et l'unité de la Communauté atlantique.

Théo Lefèvre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La tradition veut, en effet, que le roi charge tout d'abord un représentant du parti le plus important. Malgré la défaite qu'il a subie aux élections du 26 mars, le P.S.G. compte en effet le plus grand nombre de représentants à la Chambre : 96 contre 84 aux socialistes.

Alliance entre les socialistes et les sociaux-chrétiens ?

La désignation de M. Théo Lefèvre semble, selon les observateurs, accréditer la thèse selon laquelle, parmi les trois formules gouvernementales possibles : reconduction de la coalition P.S.G.-libéraux de l'ex-premier ministre M. Gaston Eyskens, tripartite libéraux, P.S.G. socialiste, ou alliance entre les socialistes et les sociaux-chrétiens, cette dernière formule doit être retenue.

M. Théo Lefèvre, 47 ans, député flamand de Gand, qui vient d'être désigné comme formateur du gouvernement par le roi Baudouin, est le président du parti social-chrétien depuis onze ans. Il n'a jamais été ministre, mais il porte le titre de « ministre d'Etat » accordé généralement aux anciens ministres et aux personnalités politiques influentes qui font partie du « Conseil de la couronne ».

M. Théo Lefèvre est le fils d'un pionnier du mouvement ouvrier chrétien de Gand, l'avocat Etienne Lefèvre. Il est docteur en droit et député depuis 1946.

Paris refuse de s'incliner

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'était l'euphorie. Elle devait durer quelques jours à peine car, à la suite des déclarations faites par M. Joxe, à Oran, traitant sur un pied d'égalité « politique » M.N.A. et F.L.N., ce dernier prit prétexte de ce qu'il considérait comme une offense délibérée, non seulement pour accuser le gouvernement français de saboter par avance la négociation, mais également pour faire savoir que « dans l'état actuel des choses, il n'irait pas à Evian ».

Tout était remis en cause

Tout était rompu. Plus exactement, tout était remis en cause et Tunis s'efforça ensuite par tous les moyens d'obtenir de Paris que l'incident M.N.A. soit réglé en sa faveur, en d'autres termes, que le F.L.N. soit officiellement, publiquement, diplomatiquement reconnu comme seul porte-parole qualifié du peuple algérien. Moyennant quoi Evian pourrait avoir lieu.

La réponse de Paris, on la connaît depuis hier soir. Sur le premier point, elle rappelle titllement que si Evian n'a pas eu lieu, c'est parce que le F.L.N. n'a pas voulu s'y rendre. Sur le second, elle précise que la France est toujours disposée à négocier avec la rébellion. Paris ne veut pas polémiquer, ni sur une querelle de vocabulaire, ni sur un ordre de préséance, et pas davantage il ne saurait pour autant s'incliner devant une exigence qui satisfait dans son principe, équivaudrait, avant même que la discussion ait commencé, à faire du « G.P.R.A. » le « gouvernement » de l'Algérie. Paris l'a toujours dit, le général de Gaulle l'a répété à maintes reprises, « toutes les tendances de l'opinion algérienne seront consultées. Toutes devront également s'exprimer librement, le jour venu de l'autodétermination ».

Voilà les faits. Ils sont clairs quand

on les examine avec objectivité et il faut croire qu'ils sont solidement établis puisque M. Bourguiba, dont on connaît pourtant l'ardente sympathie qu'il nourrit à l'égard du F.L.N., a conseillé hier aux dirigeants du « G.P.R.A. » de ne pas confondre l'essentiel et le secondaire.

Discuter autour d'un tapis vert, c'est déjà obtenir un statut privilégié et, sinon une reconnaissance diplomatique, du moins une reconnaissance de belligérant. De la part de la France, il s'agit là, on le conçoit aisément, d'un geste de bonne volonté d'une importance capitale, qui montre bien la différence que l'on fait, en haut lieu, entre le M.N.A., mouvement nationaliste sans influence, et le F.L.N., organisation politico-militaire, disposant d'un appareil puissant.

Que veut le F.L.N. ?

Si donc le F.L.N. chipote, marchande, c'est qu'il n'a jamais accepté la négociation sans arrière-pensées et, qu'à ses yeux, il pensait peut-être avoir plus à perdre qu'à gagner en se rendant à Evian. Ceci est évidemment une hypothèse, mais que certains observateurs politiques n'hésitent pas à soutenir à Paris. Cependant, l'impression générale prévaut que la position adoptée par le gouvernement français, si nuancée qu'elle soit, laisse entrouverte la porte à la reprise des contacts entre la France et le F.L.N.

C'est à Tunis maintenant de faire savoir quelle suite il donnera au rappel des propositions françaises. Tout semble indiquer que le F.L.N. va prendre son temps pour réfléchir et qu'il ne répondra pas avant que le général de Gaulle ait tenu sa conférence de presse, c'est-à-dire qu'il ne se passera rien avant mardi prochain 11 avril. M.-G. G.

Des Russes quittent Cuba

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est ainsi que sept moniteurs de vol tchécoslovaques ont quitté le pays lundi après avoir dit à des amis qu'ils ne pouvaient plus travailler avec une direction aussi « inefficace » que leur fixait des rendez-vous et ne les tenait pas, qui leur confiait des élèves et les leur retirait ensuite sans explication, qui leur promettait le matériel nécessaire mais ne le livrait pas à temps.

Le départ d'une douzaine d'autres instructeurs tchécoslovaques avait déjà été signalé il y a quelque temps. On apprend en outre que des spécialistes tchécoslovaques assignés à la banque nationale du commerce extérieure sont repartis chez eux en disant qu'il n'y avait pas moyen de travailler avec des

gens aussi « indisciplinés » que les Cubains.

Enfin, une équipe de Russes qui supervisait la construction d'une cimenterie près de Matanzas, est partie sans explication, laissant tout en plan.

Un communiqué du ministère des forces armées a annoncé hier l'échec d'un mouvement insurrectionnel dans la province d'Oriente. Ce mouvement semble avoir revêtu une certaine ampleur car, pour la première fois, le terme de « soulèvement » est appliqué aux activités des bandes contre-révolutionnaires.

D'après le communiqué, le mouvement a été complètement écrasé et plus d'une centaine de contre-révolutionnaires ont été faits prisonniers.

La vie nationale

Tandis que le revenu national augmente, celui des paysans diminue

Vers de nouvelles discussions sur le prix du lait et des produits laitiers

De notre correspondant de Berne :

Une dépêche d'agence annonçait hier que l'Union centrale des producteurs suisses de lait proposait au Conseil fédéral diverses mesures qui doivent, en fin de compte, améliorer la situation de la paysannerie, plus précisément empêcher qu'en un temps où le revenu national augmente, celui de la plupart des paysans diminue, en raison d'une hausse constante des frais de production et des difficultés toujours plus grandes pour l'engagement d'une main-d'œuvre à peu près stable.

Même si l'on ne peut attribuer une valeur absolue aux calculs qui permettent d'établir la « rétribution équitable » du travailleur de la terre — il ne peut s'agir que de moyennes et souvent aussi d'appréciations — il est évident que le « salaire réel » du paysan ne suit pas l'évolution générale. C'est là une constatation qui vaut pour l'ensemble de l'agriculture et c'est pourquoi aussi les revendications des producteurs de lait s'intensifient, en quelque sorte, dans un programme plus vaste élaboré par Broug.

Mais quels que soient les faits et les chiffres sur lesquels l'Union centrale des producteurs de lait fondera sa requête, les propositions transmises au Conseil fédéral susciteront un large débat et il faut s'attendre à des réactions de la part des associations qui groupent les consommateurs. Il me paraît donc utile de rappeler quelques données du problème.

Les données du problème

Le prix de base du lait, fixé à 43 centimes est la cause d'un lourd déficit, parce que les produits laitiers, plus précisément le beurre et le fromage, sont vendus au-dessous du prix qui correspondrait commercialement à ces 43 centimes. Pour l'exercice 1959-1960, ce déficit a été de 122 millions. L'exercice en cours se révélera moins défavorable, car les livraisons de lait ont quelque peu diminué. La Suisse a donc pu importer du beurre et percevoir, sur le produit étranger une taxe qui apporte une certaine compensation.

Or, pour tenter de mettre un frein à la surproduction, les autorités ont décidé que les producteurs eux-mêmes prendraient à leur charge une partie de ce déficit, par le moyen d'une retenue sur ce qu'on nomme la « paye du lait ». De fait, au terme du précédent exercice, le paysan n'a pas reçu 43 centimes par litre de lait livré, mais un peu moins de 40 centimes et demi. La part de la production à la couverture du déficit de 122 millions a donc été de 51 millions. On compte qu'elle sera d'un peu plus de 32 millions cette année, ce qui représentera une retenue effective de 1,5 centime par litre.

L'Union centrale demande un renchérissement des produits laitiers

Pour réduire les dépenses du compte laitier, l'Union centrale estime qu'il conviendrait d'abord d'en extraire les charges financières imposées par l'entraide internationale. Que la Suisse envoie des excédents aux populations menacées de famine, fort bien. Mais alors il appartient à la Confédération de supporter les frais, et non aux producteurs. Lorsqu'il s'agit de sommes relativement faibles, environ deux millions, au début, la part des producteurs restait supportable avec 180,000 francs en nombre rond. Mais on a passé à six millions et, dans ces conditions, la « générosité » officielle coûte cher au secteur de l'économie le moins favorisé.

Ne va-t-on pas encourager une surproduction ?

Cela pourtant est encore un détail. Pour le principal, l'Union centrale demande au Conseil fédéral de fixer un prix du beurre et du fromage correspondant au prix du lait payé à la production, ce qui renchérirait ces produits laitiers. Certes, on pourrait examiner la possibilité d'une augmentation par étapes, d'abord sur le beurre de cuisine par exemple. Si les autorités refusent une telle solution, pour des raisons de politique sociale, il faudrait alors que la caisse fédérale en fit les frais, en d'autres termes qu'elle verse une « subvention économique » de l'ordre de dix millions par an.

Ne va-t-on pas encourager une surproduction ?

Voilà l'essentiel de la requête des unions laitières, certaines de ses conséquences, si le Conseil fédéral lui donnait une réponse favorable, et quelques renseignements sur les faits et les considérations qui peuvent l'étayer.

Il est malaisé de contester que les frais de production justifieraient un prix de base effectif de 43 centimes au minimum, du moins pour ceux des paysans qui tiennent la production dans des limites raisonnables. En revanche,

on doit se demander avec quelque inquiétude si, par des mesures assurant une amélioration uniforme, on ne va pas encourager de nouveau la surproduction et, par là même, créer une menace immédiate, à peine l'équilibre à peu près rétabli entre le salaire du paysan et les frais. Lors de la campagne qui précéda le scrutin populaire du 4 décembre dernier sur le régime laitier, les dirigeants agricoles annonçaient l'étude d'une « solution positive » qui tiendrait compte des différences les plus marquées entre les catégories d'exploitation rurales. Rien de tel dans la requête issue des récentes délibérations, mais au contraire des revendications qui restent strictement dans la ligne suivie jusqu'à présent. On attendait davantage. G. P.

CONFEDERATION

Le Conseil fédéral n'a pas prié les Etats-Unis d'intervenir dans le conflit algérien

BERNE. — Un journal français a affirmé que le gouvernement américain avait été prié, par le Conseil fédéral suisse, d'intervenir dans le conflit algérien. Le département politique tient à préciser que cette information est dénuée de tout fondement.

JURA

Le difficile problème du tourisme dans les Franches-Montagnes

SAIGNELÉGER. — La question du tourisme dans les Franches-Montagnes a été examinée mercredi soir par les citoyens des Pommerats, réunis en assemblée communale. S'en tenant au statu quo, ils ont renoncé aux mises à ban décrétées par certaines communes et admettront une décision d'ensemble pour l'élaboration d'un règlement et la perception de taxes.

De leur côté, réunis jeudi soir en assemblée communale, les citoyens de la commune du Peuchapatte ont décidé de maintenir la mise à ban générale sur tout le territoire communal.

Quant aux citoyens de Saint-Brais, examinant eux aussi le même sujet cette question tant controversée, ils ont décidé de maintenir le statu quo, ne prononçant aucune mise à ban.

VAUD

Après l'affaire Peugeot

Une mise au point

Selon certains bruits qui courraient il y a quelques jours, un Lausannois aurait été impliqué dans l'affaire Peugeot. Or l'un de nos confrères de Lausanne vient de recevoir la visite de M. de B. qui a expliqué qu'il connaissait bien l'un des ravisseurs, Raymond Rolland, mais qu'il ne s'agissait que d'une simple rencontre de vacances. M. de B. ignorait tout de l'activité de Rolland quand ce dernier loua une chambre dans son chalet de Mégève du 18 au 22 février et lorsqu'il accepta, le 22, que Rolland le reconduisit à Lausanne.

Quant il apprit l'arrestation de Rolland, M. de B. se rendit à Paris où il se présenta aux enquêteurs, dans le but de leur venir en aide.

FRIBOURG

Une fillette se noie

FRIBOURG. — La jeune Marie-Thérèse Schafter, âgée de 9 ans, domiciliée à Fribourg, s'est noyée jeudi après-midi dans la Sarine, en aval du pont de Zaerching, à Fribourg. Elle jouait sur la berge lorsqu'elle glissa dans les flots le long d'un bloc en béton couvert de mousse. Les recherches immédiatement entreprises n'ont pas encore permis de retrouver le corps.

Odieux attentat dans un hôpital

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Vers 14 h 50, c'est-à-dire dix minutes avant la fin des visites, un taxi blanc, habituellement stationné à la gare d'Aulnay-sous-Bois, s'arrêta à une dizaine de mètres de l'entrée de l'hôpital de Montfermeil. Cinq musulmans se trouvaient à l'intérieur. Trois d'entre eux sortirent du véhicule, et se dirigèrent paisiblement vers l'entrée. La grille franchie, ils tournèrent sur la gauche et pénétrèrent dans le pavillon de chirurgie. Ils parvinrent au premier étage, et là, apercevant le brigadier du commissariat de Gagny, ouvrirent immédiatement le feu sur lui, avec des mitraillettes qu'ils avaient dissimulées sous leurs vêtements. Le malheureux, marié et père de trois enfants, s'écroula blessé mortellement.

Les trois hommes, braquant leurs armes, pénétrèrent dans la salle 20, à proximité de laquelle se trouvait le policier, pensant y trouver leur victime. Or, la salle où ils firent irruption était occupée par des malades en cours de traitement, totalement étrangers à l'affaire. Huit personnes furent victimes de la mitrailleuse.

Ils découvrent leur victime

Se rendant compte de leur méprise, les trois individus poursuivirent leur course et, toutes les portes des chambres étant ouvertes, ils découvrirent très vite Talba, qui était couché seul dans l'un des six lits de la salle 22. Ils l'exécutèrent aussitôt, et s'enfuirent vers la sortie. Un garçon de salle infortuné se trouvait sur le passage des agresseurs. Il reçut une balle à l'arête sourcilienne. A la vue de ce spectacle, une infirmière s'évanouit, tandis que, dans tout le pavillon, se produisait une réaction en chaîne de crises d'hystérie, hurlements d'épouvante et pamoisons.

Un bataillon spécialisé

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Rien ne s'opposerait donc à la création d'une unité formée aux tâches de sécurité dont les services pourraient être requis chaque fois que, où que ce soit dans notre pays, une peur sourdille. A la vue de ce spectacle, une infirmière s'évanouit, tandis que, dans tout le pavillon, se produisait une réaction en chaîne de crises d'hystérie, hurlements d'épouvante et pamoisons.

ORIGINALITE ET FANTAISIE

Au Palais fédéral, on ne dénie point les qualités d'originalité et même de fantaisie à ces propos que l'on tient pour un simple ballon d'essai. Aucune des « autorités fédérales intéressées » à l'organisation d'un service de sécurité et compétente pour la mettre en œuvre, n'a jamais songé à créer un « bataillon spécialisé ». Il n'y a, dans aucun des services d'auteurs des sept départements fédéraux l'ombre de l'esquisse d'une étude à ce sujet.

On sera plus près de la réalité, si l'on attend, dans un délai plus ou moins long — car rien n'est encore sur le métier — quelques propositions pour le renforcement de la police fédérale. G. P.

Une erreur sur la personne !

Il semble que le commando qui a opéré hier après-midi à l'hôpital de Montfermeil, ait commis une erreur sur la personne. Alors que l'on pensait tout d'abord que Talba avait été abattu par un commando MNA, il apparaît maintenant que l'homme que visaient les agresseurs ait été Mohamed Sefiane, 30 ans, domicilié à Cliechy-sous-Bois, chef MNA du secteur de Livry-Gargan, blessé lundi dernier dans cette dernière agglomération, au cours de l'action qui coûta la vie à Louis Capetti, le fils du cafetier chez qui s'était réfugié Sefiane. Or celui-ci, hospitalisé dans la chambre 19 du pavillon de chirurgie, à quelques mètres de la chambre 20 où était couché Talba, s'était dissimulé derrière son lit dès qu'il avait entendu les premiers coups de feu.

Explosion devant le consulat général des Etats-Unis à Alger

Hier soir, à 20 h 15, une explosion s'est produite devant le consulat général des Etats-Unis, à Alger.

Après les premiers renseignements, cette explosion a fait un blessé, un policier de garde devant l'entrée du consulat.

D'autre part, à 20 h 25, une bombe a fait explosion dans le quartier du Champ de manœuvres, à Alger. L'attentat était dirigé contre un gardien de la paix, qui a été blessé.

Décès d'un des six blessés de l'attentat de mercredi

M. Mohamed Lakhdari, 60 ans, l'un des six blessés de l'attentat à la grenade commis mercredi soir à Alger, est décédé hier des suites de ses graves blessures.

LAOS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La lumière de la bonne volonté manifestée par les Soviétiques ou pense dans les milieux bien informés que les pourparlers ont sans doute atteint le stade suivant :

● Accord anglo-soviétique pour que les deux pays lancent un appel à un cessez-le-feu aux différentes factions belligérantes au Laos. La rédaction de cet appel serait en cours d'élaboration.

● Accord également pour demander à M. Nehru de convoquer les membres de la commission internationale tripartite de supervision.

● De part et d'autre, on serait d'accord pour que cette commission tripartite soit convoquée à New-Delhi, et de là, parte pour le Laos. Sur ce point aussi l'élaboration d'une demande écrite serait en cours.

● La Grande-Bretagne, soutenue par les Etats-Unis, voudrait que cette commission tripartite fasse un rapport pour dire si le cessez-le-feu est respecté et quand il est effectivement entré en vigueur. Alors seulement pourrait être convoquée la conférence des « 14 ». Il semble que sur ce point une divergence de vues subsiste encore avec l'URSS.

On espère qu'une formule de compromis va être trouvée, par exemple en envoyant des convocations aux pays membres de la conférence des « 14 », et cela dans l'attente du rapport de la commission de supervision.

Derrière minute

Des tracts à Genève

GENEVE (AFP). — Des tracts, portant l'inscription : « Evian ne pourra rien changer, l'Algérie restera française. Chasse aux traîtres », ont été jetés, jeudi soir, dans certaines rues de Genève, notamment à proximité d'immeubles abritant les rédactions et imprimeries des journaux genevois et de « Journal français de Genève ». Ce texte est imprimé, assez mal d'ailleurs, sur papier journal. La police enquête.

Explosion devant le consulat général des Etats-Unis à Alger

Hier soir, à 20 h 15, une explosion s'est produite devant le consulat général des Etats-Unis, à Alger.

Après les premiers renseignements, cette explosion a fait un blessé, un policier de garde devant l'entrée du consulat.

D'autre part, à 20 h 25, une bombe a fait explosion dans le quartier du Champ de manœuvres, à Alger. L'attentat était dirigé contre un gardien de la paix, qui a été blessé.

Décès d'un des six blessés de l'attentat de mercredi

M. Mohamed Lakhdari, 60 ans, l'un des six blessés de l'attentat à la grenade commis mercredi soir à Alger, est décédé hier des suites de ses graves blessures.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, ce soir, à 20 h 15, édification et prière. « Que faut-il faire pour que notre prière soit puissante ? » Invitation cordiale. Mission évangélique.

On demande

une fille de cuisine S'adresser à l'hôtel du Poisson, Auvvernier. Tél. 8 21 93.

INSTITUT

«JODUWIL» FERMÉ du 4 au 8 avril y compris

On cherche, pour la durée de la FOGA, du 2 au 15 mai :

CHAMBRES

à l'intention d'exposants et de leur personnel. — Offres avec prix au Bureau officiel de renseignements (ADEN), Maison du Tourisme, Neuchâtel. (Tél. 5 42 42.)

bar du Neptune EST OUVERT

HOTEL CROIX D'OR, CHEZARD

AU THEATRE, ce soir, à 20 h 15

Le songe d'une nuit d'été

7
avril

Aujourd'hui
SOLEIL Lever 06.01
Coucher 19.05
LUNE Lever —
Coucher 09.26

AU JOUR LE JOUR

La force de l'habitude

De plus en plus, dans nos campagnes, nos chevaux sont, hélas ! remplacés par des tracteurs, pour exécuter les labours en particulier. Dernièrement, nous souflons un de nos correspondants de l'est du district, un jeune agriculteur, qui conduisait depuis peu un de ces engins pétaradants, avait taillé comme d'habitude, après avoir pris ses « quatre heures », deux larges tranches de pain (comme tout bon paysan doit le faire) pour les donner à ses chevaux.

Mais de « Fridolin » et de « Flora », il n'y en avait point ! Les cylindres se nourrissent d'autre chose que de la farine du terroir, et le pain ne semble plus pouvoir passer par le combérateur.

NEMO.

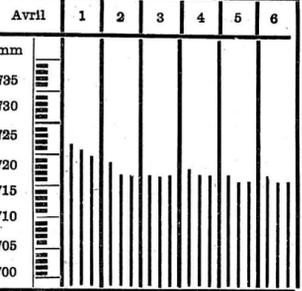
Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 27 mars, Monfreda, Pasqualina, fille de Salvatore, employé de maison à Neuchâtel, et de Vincenza, née Izzo, 28, Maumay, Olivier-Dominique, fils de Marcel-Olivier, instituteur à Neuchâtel, et d'Elisabeth-Nadine-Suzanne, née Seitz; Chollet, Lucienne-Victorine, fille de Paul-Florian, ouvrier de fabrication à Neuchâtel, et de Francine-Yvonne, née Voitrol; Mayerat, Anne-Marie, fille de François, mécanicien à Lonay, et de Monique, née Masserey, 29, Goudron, Manuella-Patricia, fille de Roger-Jean-Maurice, horloger à Pesoux, et de Luigina-Maria, née Glacomelli; Huguenin-Dummittan, Claude-Alain, fils de Georges-André, menuisier à Bevaix, et de Marie-Adrienne, née Tharin; Diacon, Corinne, fille de Charles-Edouard, horloger à Colombier, et de Huguette-Hélène, née Blesch, 30, Villémont, Nils-Fécal, fils de Maurice-Emmanuel, facteur postal aux Hauts-Geneveys, et d'Irène, née Bachmann. Vacheron, Mariannne, fille de Francis-Gustave, agriculteur à Cudrefin, et d'Yvonne, née Dubois; Junod, Pierre-Yves-Cédric, fils d'Odette-Claudine, née Buillard; Blandier, Thierry-Fabien, fils d'André-Maurice, décolleteur à Pesoux, et de Madeleine, née Würtlich, 31, Kämpf, Yves-Bernard, fils d'Ernest-Fredy, dessinateur à Cortailod, et de Matilda-Rosalba, née Quantschnig; Henrioud, Catherine-Elisabeth, fille de Jean-François, officier instructeur à Auvernier, et de Ruth, née Ammann; Pelese, Giancarlo, fils de Donato, manoeuvre à Marin, et d'Annuziata, née Stefanelli; Gualandris, Rodolfo-Costantino, fils d'Alessandro, menuisier à Cressier, et de Lidia, née Pezzotta.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (088) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 6 avril. Température: moyenne: 15,2; min.: 8,2; max.: 21,3. Baromètre: moyenne: 715,4. Vent dominant: direction: S-O; force: faible. Etat du ciel: nuageux à couvert.



Niveau du lac, 5 avril, à 6 h 30: 429.46
Niveau du lac, du 6 avril, 6 h 30: 429.46

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel variable, généralement très nuageux. Averses locales, en partie orageuses, possibles principalement dans l'ouest et le nord-ouest du pays. Vents du sud-ouest. Dans les Alpes, foehn faiblissant progressivement. En plaine, températures comprises entre 18 et 22 degrés l'après-midi. Un peu moins chaud en montagne.

Naissances

Monsieur et Madame Yves MOY, ainsi qu'Yvette et Monique sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Jacqueline
Maternité Hôtel de l'Aréuse
Neuchâtel Boudry

Monsieur et Madame Jean-Daniel FLUHMAN-DOLDEUR ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Anne-Catherine
6 avril 1961
Hôpital Les Rives
de Nyon de Prangins

Monsieur et Madame Emilie-H. WENKER-GERBER et Mary-Claude ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Marc
6 avril 1961
Maternité Cortailod, Courtils 1

Monsieur et Madame Jean-Pierre HEGNER-SOMMET et Françoise ont la joie d'annoncer la naissance

d'Isabelle
6 avril 1961
Coquemène 7
Neuchâtel Clinique du Crêt

A Neuchâtel et dans la région

LA VILLE

Les dégâts causés par un incendie



Ainsi que nous l'avons annoncé hier, un incendie s'est déclaré mercredi après-midi dans les combles de l'immeuble No 19 du faubourg de l'Hôpital, à la suite d'une imprudence d'un ouvrier soudeur. Notre photo montre l'étendue des dégâts causés à la toiture de l'immeuble. Rappelons que deux lances ont été mises en action par les pompiers qui, après 25 minutes d'effort, purent maîtriser le sinistre. (Press Photo Actualité)

AFFAIRES COMMUNALES

Pour une augmentation de la subvention de la ville à l'ADEN

Le Conseil communal propose au Conseil général de porter de 25,000 à 30,000 fr. la subvention annuelle en faveur de l'ADEN. Depuis plusieurs années, écrit l'exécutif dans son rapport, l'action menée sans relâche par l'ADEN en Suisse et à l'étranger donne des résultats magnifiques. Cette activité traduite en millions, montre le développement très remarquable du mouvement touristique. Pour permettre à l'ADEN de développer encore sa propagande indispensable au rayonnement de notre cité, il faut lui donner les moyens financiers nécessaires. Le Conseil communal se rend compte, en effet, que malgré l'aide très précieuse des membres cotisants de l'ADEN, sensiblement accrue au cours du dernier exercice, les pouvoirs publics doivent encore augmenter leurs prestations.

Acquisition d'un film documentaire ?

Dans le même arrêêté et par le même rapport, le Conseil communal demande un crédit de 17,200 fr pour l'acquisition d'un film sur Neuchâtel. L'exécutif juge que notre ville se doit de tirer parti du film pour se présenter aux touristes européens et d'outre-mer. Un film, agréablement commenté et appuyé par une propagande active utilisant la documentation imprimée, les affiches et les articles de presse, ne manquerait certainement pas de montrer l'attrait indéniable de notre cité et de ses environs.

Le Conseil communal est arrivé à la conclusion qu'un film en couleurs, de 16 mm, d'une durée de projection d'environ 18 minutes, permettrait d'atteindre ce but.

Le prix d'un tel film et de 20 copies serait de 27,200 fr. L'Etat assurerait une participation de 10,000 fr, la ville assumant le reste de la dépense, soit 17,200 fr.

Il convient de préciser que ce projet de film n'émane pas de l'ADEN, et que celle-ci a adressé un préavis défavorable à l'autorité communale. Elle estime, en effet, que la propagande par le film — et encore ici il s'agit d'une bande de 16 mm, alors que les cinémas sont équipés pour le 35 mm — est inopérante si elle n'est pas soutenue par des conférences organisées, et la distribution de dépliants et autres matériels publicitaires. Or, actuellement, l'ADEN manque de moyens financiers pour réapprovisionner son stock d'imprimés. Elle ne possède plus d'affiches à distribuer et ne peut en rééditer cette année. Aussi, ses dirigeants estiment-ils qu'en l'état actuel des choses, la confection d'un film ne s'impose pas et que l'effort financier à faire doit viser les moyens classiques de propagande à grande diffusion.

AUX VOLEURS !

Un voleur arrêté

Le nommé W., soupçonné d'avoir commis des vols dans la région d'Yverdon et recherché par la police vaudoise, a été arrêté hier. Il a aussitôt été remis aux autorités vaudoises.

SERRIÈRES

Un jeune homme tombe dans le lac

Jeudi, à 19 h 35, le jeune R. S., âgé de 18 ans, se promenait à proximité du débarcadère, lorsqu'il glissa et fit une chute dans le lac. Il fut immédiatement secouru par des jeunes gens se trouvant dans le voisinage. Entre-temps, l'ambulance arriva sur les lieux, mais n'eut pas à intervenir. Le jeune homme a été reconduit chez ses parents.

Arnold Grandjean, pionnier du cyclisme en Suisse est décédé hier dans sa 71^{me} année



La mort d'Arnold Grandjean, tel le nom était étroitement lié au développement du cyclisme en Suisse et à la vie économique neuchâtoise, ne peut manquer de susciter beaucoup de regrets à Neuchâtel, où le défunt avait créé par ses seules forces une belle industrie.

Arnold Grandjean était né le 19 novembre 1890 à la Roche d'une famille d'horlogers des Ponts-de-Martel. Très jeune, avec les petits gains acquis en faisant des courses, en étant berger ou aide aux tourbières, il acheta sa première bicyclette et c'est allant travailler comme apprenti, à cinq kilomètres du foyer paternel, dans une fabrique de balanciers, qu'il débute dans la carrière cycliste. En 1908, il fit sa première course à Sainte-Croix, en tenue civile et avec sa vieille machine. Il passe en tête la ligne d'arrivée. Son premier titre est celui de champion cantonal junior. En 1910, Arnold Grandjean s'impose comme le meilleur coureur amateur de Suisse et il gagne les principales épreuves d'alors. En 1911, il remporte le titre de champion suisse amateur et il prend part à la même année au Tour de France Peugeot où il est victime d'un sérieux accident. Rétabli, il se sent de plus en plus attiré par le cyclisme et il décide de faire carrière dans la branche. Dès 1912, il devient coureur professionnel et il ouvre un modeste atelier de réparation de cycles et de vente à Travers.

De 1912 à 1916, il dispute toutes les épreuves principales, remportant dans la même année jusqu'à neuf courses sur dix.

En 1914, Arnold Grandjean songe à créer une bicyclette à sa marque et il installe à Fleurier son premier atelier de montage. Coureur cycliste loyal et commerçant avisé, il ne tarde pas à faire connaître la marque « Allegro » loin à la ronde. Les affaires se développent, il s'installe en 1916 à Neuchâtel où il ouvre un magasin de vente à la rue Saint-Honoré et son atelier dans la maison contiguë. Puis, il loue de vastes locaux à la rue du Musée pour y installer un commerce de gros. En 1921, l'entreprise occupe les immeubles de l'avenue de la Gare 13 et 15. En 1923, Arnold Grandjean débute dans la fabrication, dans les ateliers de la rue de la Serre, des motocyclettes, dirigeant dès lors une maison importante qui travailla pour toute la Suisse. Le mot-cycliste « Allegro » aura pendant dix ans son lot de coureurs qui feront obtenir à la marque neuchâtoise dix fois le titre de championne suisse et qui établiront plus de septante records et gagneront une centaine de premiers prix.

La motocyclette perdit sa vogue dans les années 30, mais Arnold Grandjean, nullement découragé, remit l'accent sur la fabrication des bicyclettes, ce qui nécessita, vu le développement constant de l'entreprise, le transfert de l'usine, des bureaux et des magasins de gros au Mail, dans les locaux de l'ancien pénitencier. C'est alors — nous sommes en 1937 — que l'entreprise personnelle d'Arnold Grandjean, qui avait toujours été secondé par ses frères, fut transformée en société anonyme. Avec les grandes compétitions cyclistes, la société obtint de nouveaux titres à son palmarès et on note qu'en 1939 les coureurs de la marque gagnent six épreuves, une étape du tour de France (la plus dure, celle des Aravis) et cinq étapes du Tour de Suisse.

Arnold Grandjean aura jusqu'à sa fin consacré le meilleur de ses forces à faire prospérer son entreprise, qu'il a pu installer récemment dans une usine neuve à Marin. « Self made man », il a été un patron hors ligne et il a fait profiter toute l'économie neuchâtoise de ses qualités d'homme d'action. Le jeune coureur cycliste de 1908 devenu l'industriel qui vient d'être enlevé aux siens, a bien mérité du pays.

L'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général siégera lundi 10 avril, à 20 h 15, à l'hôtel de ville, avec l'ordre du jour suivant :

Rapports du Conseil communal concernant : l'augmentation de la subvention à l'ADEN et la création d'un film documentaire sur la ville de Neuchâtel; un échange de deux parcelles de terrain aux Batteux et à la Perrère; l'échange de terrains à Pain-Blanc, au quartier Jeanrenaud et aux Noyers-Jean-de-la-Grange; la vente d'un terrain à Pain-Blanc; la vente d'une parcelle de terrain au Crêt de Beauregard; la reconstruction de l'annexe ouest de la caserne du Chanet; sur la modification du plan d'alignement de la rue du Crêt-Taconnet (partie ouest); la construction d'immeubles localisés, l'un à la rue de Grise-Pierre, l'autre à la rue de Pain-Blanc (rapport d'information); le déplacement d'une limite de zone au quai Philippe-Suchard.

Rapport de commissions : de la commission portant modification du règlement de police du 3 mars 1924; de la commission du plan d'alignement sur la modification de ce plan à la rue du Crêt-Taconnet.

Interpellation

De M. Jean Carbonnier :
« Bien qu'étant en voie d'aménagement, le terrain gagné sur le lac à l'ouest de Serrières, laisse de plus en plus à désirer dans son entretien. Les ferrailles de toutes sortes et les tas de débris inutiles donnent à cet endroit fréquenté le désagréable aspect d'un terrain vague, très regrettable avec le retour des beaux jours. L'autorité communale envisage-t-elle de raménager rapidement cette situation? Quelles mesures entend-elle prendre pour maintenir l'ordre et la propreté dans cette région? »

De M. Jean Nussbaumer :
« La sortie nord du pont du Mail débouchant sur la rue qui mène à la Cour, est dangereuse. Pour les usagers de cette route, ce débouché n'est pas signalé et ce pont est masqué par un bâtiment à quelque cinquante mètres. D'autre part, la présence d'un parc à autos et l'animation d'un garage vis-à-vis, ainsi que l'arrêt du tram, sollicitent

Questions

De M. Jean Nussbaumer :
« Il existe à la Cour, au carrefour de la rue d'Étra-Sainte-Hélène-chemin de l'Abbaye, une piste sur la rue pour l'examen des conducteurs de véhicules à moteur. »
Or, dernièrement a paru dans la presse locale, une protestation de citoyens du quartier en question. Ces habitants persistent au point de vue que l'existence d'une place d'examen comme celle utilisée actuellement au carrefour sus-nommé est une anomalie pour les raisons suivantes :

l'attention des conducteurs venant de la ville et comme le pont a la priorité, l'accident est toujours possible. Nous estimons donc qu'un « Stop » à l'extrémité nord de ce pont est tout indiqué. »

« A l'autre extrémité, d'autre part, la bifurcation de la rue de Bellevaux, du chemin des Mulets et de la sortie sud du pont du Mail, est dangereuse. Les conducteurs venant de Bellevaux ne peuvent voir ce qui vient du chemin des Mulets et qui est prioritaire; de même, ceux qui montent du chemin des Mulets et qui ont la priorité ne peuvent d'aucune façon se rendre compte de ce qui vient sur leur gauche. Pour peu qu'un véhicule vienne encore du pont du Mail, il y a des hésitations certaines qui risquent de provoquer des incidents ou des accidents. »

« Nous pensons donc qu'un miroir placé à ce carrefour rendrait grand service. »

De M. Jean Nussbaumer :
« Il paraît que depuis un certain temps l'horaire des cérémonies funéraires au cimetière de Beauregard est fixé comme suit : les ensevelissements ont lieu le matin tandis que les incinérations ont lieu l'après-midi. Nous ignorons les raisons de cet horaire rigide. »
Certaines familles nous ont fait part de leur étonnement et prétendent que les enterrements le matin leur causent des frais supplémentaires par le fait qu'elles sont plus ou moins tenues d'offrir aux personnes qui se sont dérangées le matin pour leur apporter leur sympathie, un repas de midi.

« Ne pourrait-on pas autoriser les familles qui en font la demande à enterrer leur mort l'après-midi? »

De M. Jean Nussbaumer :
« Il existe à la Cour, au carrefour de la rue d'Étra-Sainte-Hélène-chemin de l'Abbaye, une piste sur la rue pour l'examen des conducteurs de véhicules à moteur. »

« Or, dernièrement a paru dans la presse locale, une protestation de citoyens du quartier en question. Ces habitants persistent au point de vue que l'existence d'une place d'examen comme celle utilisée actuellement au carrefour sus-nommé est une anomalie pour les raisons suivantes :

- 1. Proximité immédiate du collège et danger constant pour les enfants.
- 2. Embarras de circulation du fait du carrefour même.
- 3. Ennuis provoqués par le bruit des moteurs lors de nombreux examens quotidiens.
- 4. Ennuis de jour et de nuit par les conducteurs futurs candidats qui viennent s'exercer clandestinement sur la place.

« Nous demandons si l'on ne pourrait pas choisir une autre piste pour ces évolutions gênantes et si, jusqu'à la solution trouvée, on ne pourrait pas exercer une surveillance sur les contrevenants à l'interdiction de se livrer dans ce secteur à des exercices de conduite. »

De M. Aimé Galland :
« La popularité et la vogue du patinage autant que du hockey sur glace sont telles actuellement, que notre patinoire de Montruz est devenue trop exigüe malgré les agrandissements successifs apportés au cours des années de son existence. »

Sachant que des milieux sportifs étudient la création d'une nouvelle piste de glace, l'augmentation des dimensions de l'actuelle patinoire se révélant trop coûteuse, le soussigné demande au Conseil communal de renseigner le Conseil général sur l'état et la nature de ce projet. »

Dieu est amour.

Madame John Perrinjaquet;
Monsieur et Madame Willy Perrinjaquet-Fawer et leurs enfants Brigitte et Pascal à Yvondand;
Monsieur et Madame Marcel Perrinjaquet et leur fils, à la Brévine;
Monsieur Edgar Perrinjaquet et ses enfants, à Genève;
Monsieur et Madame Emile Rebeaud et leurs enfants, à Combremont-le-Grand;
Monsieur et Madame Ami Rebeaud et leurs enfants, à Yvondand;
Les enfants et petits-enfants de feu Madame Yvonne Derode-Rebeaud, en France;

Monsieur et Madame Lucien Bise-Rebeaud et leurs enfants, à Neuchâtel et à Rio-de-Janeiro (Brésil);
Monsieur et Madame Robert Rebeaud et leurs enfants, à Yverdon;
Monsieur et Madame Louis Pingoud-Rebeaud et leurs enfants, à Lausanne et à Sao-Paulo (Brésil);
Monsieur et Madame André Stauffer-Rebeaud et leurs enfants, à Lausanne et à Genève,

ainsi que les nombreux parents et amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur John PERRINJAQUET
restaurateur
que Dieu a repris à Lui, dans sa 55^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage.

Travers, le 5 avril 1961.
(Buffet de la Gare.)
Ce qui fait le charme d'un homme c'est sa bonté. Prov. 19: 22.
L'ensevelissement aura lieu samedi 8 avril 1961.
Départ du domicile à 13 h 10.
Culte à l'église à 13 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Madame et Monsieur Emile Jornod-Zürcher, à Marin;
Madame et Monsieur Hirter-Schweizer et leur fils, à Zurich;
Madame et Monsieur Belat-Schweizer et leurs enfants, à Delémont, Basse-cour et Lausanne,
ainsi que les familles Zürcher, Schweizer, Jornod, parentes, alliées et amies, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Madame Lidia ZÜRCHER
née SCHWEIZER

leur très chère maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 72^{me} année, après de longues souffrances supportées avec foi.

Marin, le 5 avril 1961.
(Clé Martini 14)
L'ensevelissement aura lieu vendredi 7 avril 1961, à 13 h 30.
Culte pour la famille à 13 h 15.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

GARE DE NEUCHÂTEL

Superbes fleurs et couronnes
R. Dürner Tél. 5 90 01
Magasin Maladière 20 - Tél. 5 32 30
À la Corbeille de Roses
Place Pury - Tél. 5 36 07

Je ne veux rien de Jésus que Ta grâce, Rien que Ton sang précieux, Qui seul efface Mes péchés nombreux. De Ton amour, mon cœur a compris le message et mon dernier regard, s'étéindra sur Ta Croix.

Les parents, amis et connaissances de
Madame Marguerite FATTON

à Pesoux, sont informés de son décès survenu le 5 avril 1961 après quelques mois de maladie.

Pesoux, le 5 avril 1961.
Christ est ma vie et la mort m'est un gain. Phil. 1: 21.

Non, ce n'est pas mourir que d'aller vers Son Dieu, échanger cette sombre terre contre l'éternelle félicité, suprême espérance du Racheté.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

L'ensevelissement et le culte auront lieu au cimetière d'Auvernier vendredi 7 avril, à 14 heures.
Prière à la chapelle des Cadolles à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Action biblique de Neuchâtel informe ses membres et amis que Dieu a repris à Lui

Madame Marguerite FATTON
fidèle amie de l'œuvre.

Le culte aura lieu au cimetière d'Auvernier, vendredi 7 avril, à 14 h. Jean 3 : 16.

« Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »

Madame Arnold Grandjean-Kuhn, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Curt Plüss-Grandjean et leurs enfants Pierre-Antoine et Jean-Daniel, à Zurich;
Madame et Monsieur Willy Plüss-Grandjean et leurs enfants Daisy-Anne, Camille, Danielle et Doris, à Wavre;
Madame et Monsieur Jacques Lutz-Grandjean, à Genève;
Monsieur et Madame Jules Grandjean et leurs enfants, à Orbe;
Madame et Monsieur Auguste Jeanrenaud-Grandjean et leurs enfants, au Locle;
Madame et Monsieur René Grandjean et leurs enfants, à Genève;
Monsieur et Madame Ali Grandjean et leur fille, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Paul Grandjean et leur fille, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Tell Grandjean et leurs enfants, à Hauteville;
Monsieur et Madame Ulysse Grandjean et leur fils, à Corcelles;
Madame et Monsieur Robert Clerc-Grandjean et leur fille, à Cernier,
ainsi que les familles Grandjean, Maret, parentes et alliées, ont le grand chagrin d'annoncer la perte douloureuse de

Monsieur Arnold GRANDJEAN
industriel

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami qui, par la grâce de Dieu, s'est endormi paisiblement dans sa 71^{me} année.

Neuchâtel, le 6 avril 1961.

C'est par la grâce que vous êtes sauvés en Jésus-Christ, par le moyen de la foi. Ephés. 2 : 8.

L'enterrement aura lieu samedi 8 avril.

Cérémonie à 13 h 30 au temple de Saint-Blaise. Honneurs à la sortie.

Prière de ne pas faire de visites.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les Établissements des cycles Allegro, Arnold Grandjean S. A. à Marin - Neuchâtel, ont le pénible devoir de faire part du décès de leur estimé fondateur et administrateur

Monsieur Arnold GRANDJEAN
survenu le 6 avril 1961, dans sa 71^{me} année.

Nous garderons un souvenir inoubliable et reconnaissant de Monsieur Arnold Grandjean et rendons hommage à son dévouement, à sa bonté ainsi qu'à la sagesse avec laquelle il a conduit son entreprise pendant plus de 45 ans.

La cérémonie d'ensevelissement aura lieu au temple de Saint-Blaise, samedi 8 avril, à 13 h 30. Honneurs à la sortie.

La direction et le personnel des Etablissements Allegro.

Madame et Monsieur Marius Stragiotti-Paquette et leurs enfants Micheline et Gilbert, à Pesoux;
Monsieur Henri Paquette et sa fille Liliane, à Pesoux;
Monsieur et Madame Maurice Paquette et leur fille Martine, à Pesoux;
Monsieur Max Piaget, aux Verrières, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Berthe PAQUETTE
née PIAGET

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 91^{me} année.

Pesoux, le 6 avril 1961.
(Cuches 5)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. Repose en paix maman chérie.
L'incinération aura lieu samedi 8 avril.
Culte à la chapelle du crématoire.